

OBSERVATOIRE PROSPECTIF DE L'AGRICULTURE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RÉSULTATS 2022



Edito

Dans un monde en mouvement, la profession agricole doit garder un cap, celui de permettre à des femmes et des hommes de s'installer comme agriculteurs. Sur leurs épaules reposent plus que jamais de multiples missions : assurer notre souveraineté alimentaire en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, contribuer à la vitalité de nos territoires, entretenir les paysages, produire des énergies et des matériaux renouvelables, stocker du carbone...

Les nouveaux agriculteurs ont des atouts pour s'adapter à ces enjeux essentiels : formés, profondément motivés pour exercer leur métier, passionnés, avec des profils variés et une part croissante d'entre eux en reconversion ou non issus du milieu agricole.

Mais face à ces enjeux se greffent de nombreux défis – changement climatique, cours mondiaux, guerres, attentes sociétales... –, qui rendent particulièrement complexes les choix stratégiques à porter dans une exploitation. Ces facteurs d'incertitude doivent désormais être pleinement intégrés, dès l'installation, par une réelle méthodologie et expertise à apporter auprès des agriculteurs, et à mobiliser par les conseillers.

Cette édition de l'Observatoire prospectif de l'agriculture apporte un éclairage sur les risques à appréhender dès l'installation, et qui doivent aussi être intégrés par les agriculteurs en place. Fruit de la collaboration de nombreux partenaires*, l'OPA BFC participe à l'indispensable réflexion sur l'accompagnement des futurs agricultrices et agriculteurs ainsi qu'à l'essentielle information des conseillers.

Franck ROBINE



Préfet de la région
Bourgogne-
Franche-Comté,
Préfet de la Côte-d'Or

Marie-Guite DUFAY



Présidente de la Région
Bourgogne-
Franche-Comté

Vincent LANDROT



Président de
Cerfrance Bourgogne+
Franche-Comté

Christian DECERLE



Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Bourgogne-Franche-Comté

Sommaire

6 ▶

La **gestion des risques** sur l'exploitation

12 ▶

L'**agriculture** en Bourgogne-Franche-Comté

18 ▶

Les **grandes cultures**

24 ▶

La **viticulture**

30 ▶

L'élevage **bovin viande**

36 ▶

L'élevage **ovin viande**

42 ▶

L'élevage **bovin lait de plaine**

48 ▶

L'élevage **bovin lait AOP** du massif jurassien

54 ▶

L'élevage **caprin**

60 ▶

Les activités **équines**

66 ▶

L'élevage **porcin**

72 ▶

L'**aviculture**

78 ▶

Le **maraîchage**

84 ▶

L'**agriculture biologique**

90 ▶

La **mécanisation**

95 ▶

Glossaire et méthode

97 ▶

Remerciements



Isabelle FORGUE, CIA 25-90

La **gestion des risques** sur l'exploitation agricole





Des **solutions** à mettre en place dès **l'installation** pour pallier les risques

Inhérents à la conduite d'entreprise, les risques sont particulièrement fréquents et nombreux sur les exploitations agricoles. Les aléas météorologiques, les maladies, ainsi que les chocs de marché constituent des sources de risques très courantes. L'humain au sein de l'entreprise, les politiques publiques et les évolutions sociétales génèrent d'autres écueils. Certains risques deviennent plus aigus ces dernières années en raison des changements climatiques et de la volatilité des prix.

Par manque d'expérience ou de temps, les agricultrices et agriculteurs peinent souvent à les évaluer et à les gérer. Au moment de l'installation, ils devraient anticiper des vulnérabilités spécifiques à cette étape : acquérir le savoir technique et mettre en place l'organisation pour faire fonctionner leur exploitation, gérer un fort endettement, s'entendre avec les autres associés.



Un risque = un évènement x une probabilité x des conséquences

Appliqué à l'exploitation agricole, le risque est un évènement, associé à un caractère incertain, entraînant des conséquences plus ou moins graves.

Par exemple, dans un élevage caprin avec transformation du lait, la contamination des fromages par la bactérie listéria est un évènement. Il peut être plus ou moins fréquent selon le contexte (sources de contamination) et les pratiques (respect de la réglementation, process de fabrication). Les conséquences d'une contamination peuvent être plus ou moins graves, selon le profil des consommateurs : bénignes pour des personnes en bonne santé, mortelles pour d'autres plus fragiles. Son impact économique dépend aussi du modèle de l'exploitation : produit-elle uniquement des fromages ou vend-elle aussi une partie de son lait ? Ce risque de contamination sera critique si sa probabilité d'occurrence est élevée, par exemple dans les fermes produisant surtout du fromage frais, ou si sa gravité est forte, comme dans une ferme vendant à une maison de retraite. Pour gérer ce risque, l'éleveur pourra former régulièrement les personnes travaillant à la transformation et à la vente pour diminuer la fréquence, informer ses clients sur la DLC et la conservation de ses produits pour diminuer la gravité, et souscrire une assurance pour diminuer les conséquences.



..... La gestion des risques sur l'exploitation agricole

Les risques, un sujet sous-estimé lors de l'installation ?

Lors de l'installation, les agricultrices et agriculteurs doivent anticiper l'ensemble des risques inhérents à leurs activités, en tenant compte du fait qu'ils seront plus vulnérables pendant les premières années. En effet, ils doivent gérer leur apprentissage, au prix d'une plus grande charge de travail. Ils supportent souvent un plus fort endettement qui diminue la marge de manœuvre financière. Cette situation complique les relations avec leur entourage (associés éventuels, famille), soutien indispensable pendant cette période.

Avant l'installation, il est donc nécessaire d'évaluer les risques les plus critiques et de mobiliser des dispositifs spécifiques (conseils, aides financières, investissements ad hoc) pour pouvoir les gérer.



En production équine, par exemple, le risque d'acquérir un foncier mal adapté est fort : surface insuffisante et parcellaire inadapté pénalisent le développement de l'activité et pèsent sur les coûts (manque d'autonomie fourragère) et sur les charges de travail. Dans les projets caprins, le temps d'astreinte pour assurer à la fois l'élevage, la traite, la transformation et la vente est souvent sous-estimé et les arrêts d'activité liés à la charge de travail sont nombreux.

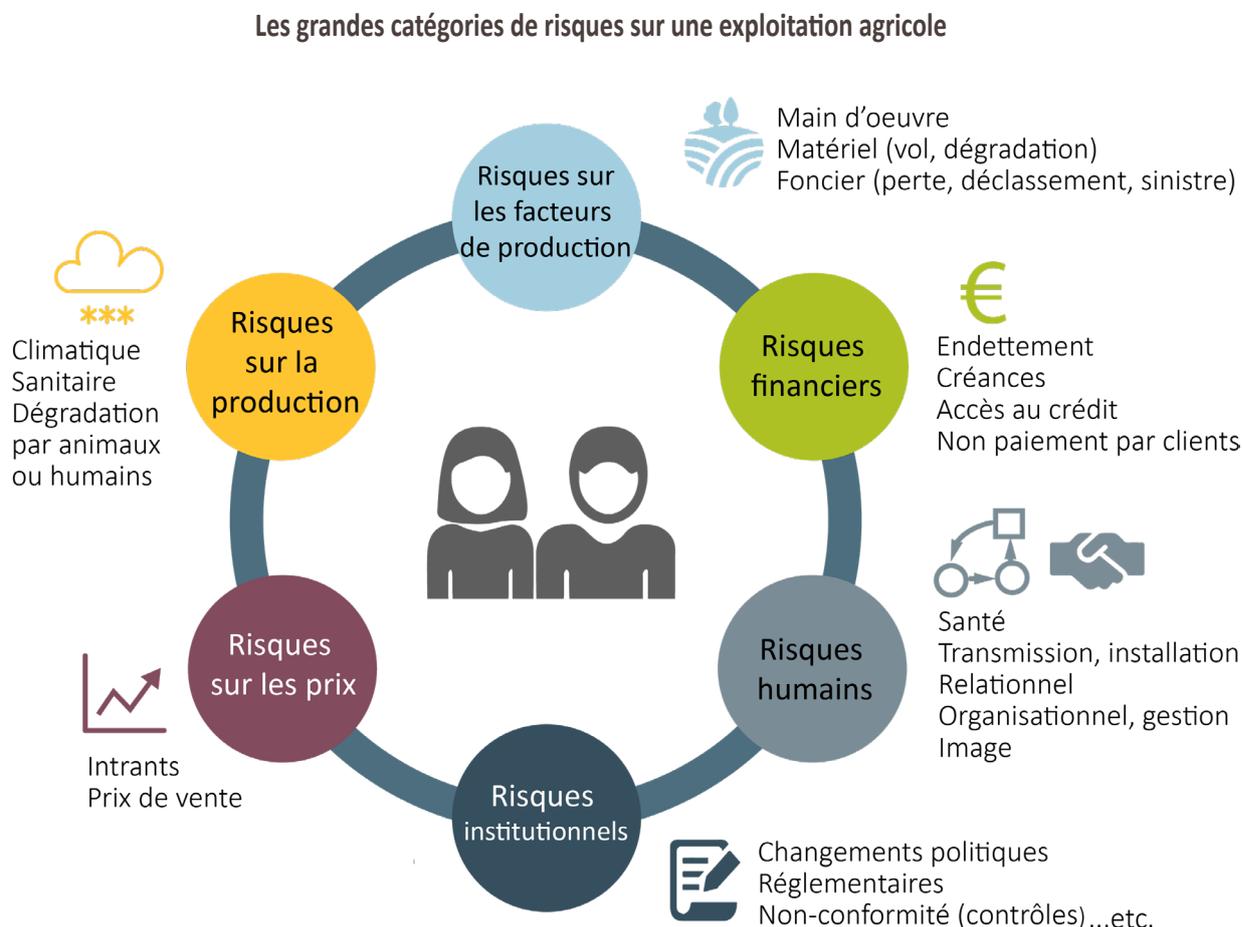
En bovins allaitants, le cycle de production long (il faut nourrir la vache et sa suite plusieurs années avant de pouvoir vendre les animaux) entraîne une sous-évaluation fréquente du besoin de fond de roulement à l'installation, fragilisant des entreprises pourtant rentables.



..... La gestion des risques sur l'exploitation agricole

Sur l'exploitation, une grande variété de risques

Protéiformes, les risques pour un agriculteur peuvent se répartir en 6 grandes catégories : production, facteurs de production, financiers, humains, institutionnels et prix.



Sources : Chambres agriculture France

Souvent sous-estimés, les risques humains constituent un facteur fréquent de fragilisation de l'entreprise. Le piège de l'isolement est grand pour des jeunes accaparés par le travail. Ils sont alors moins soutenus en cas de maladie, surcharge de travail, dépression. La difficulté à recruter peut, quant à elle, limiter le développement de l'entreprise et augmenter la charge de travail.

La conjoncture instable accroît les risques économiques et stratégiques. Lors de leur installation, les porteurs de projet souhaitent démontrer la solidité de leur projet. Ils ont tendance à ignorer certains risques comme, par exemple, des pertes de débouchés liés à la désaffection des consommateurs et la baisse des prix qui s'ensuit souvent.

Si les aléas climatiques ont depuis toujours des répercussions importantes sur les activités agricoles, depuis les sécheresses de 2018, 2019 et 2020, le risque de baisse des rendements lié au changement climatique est beaucoup plus souvent pris en compte sur les exploitations. Cependant, lors de l'installation, une réflexion sur le long terme serait sans doute nécessaire pour que les investissements structurants (bâtiments, plantations, achats de cheptel) soient raisonnés en tenant compte du climat des prochaines décennies.

..... La gestion des risques sur l'exploitation agricole

Traiter un risque : une multitude de solutions

Traiter un risque passe d'abord par son évaluation. Le risque est critique si sa probabilité est grande ou ses conséquences graves. Cette étape est importante pour identifier les risques les plus prégnants et construire un plan d'action. Des solutions propres à l'entreprise pourront être mises en œuvre, tenant compte de l'aversion au risque du dirigeant, des vulnérabilités identifiées et de la capacité de résilience.

Retenir, transférer ou traiter le risque

Face à chaque risque, le dirigeant peut décider de le retenir, de le transférer et de le traiter.

En cas de rétention, le risque est identifié, son impact évalué, mais le chef d'exploitation décide de faire face uniquement grâce à sa trésorerie en cas de réalisation. Par exemple, le risque d'impasse technique lié au retrait du marché d'une molécule chimique peut être traité en mettant de côté une trésorerie suffisante pour faire face à une ou deux mauvaises récoltes sur la culture liées à cette interdiction, comme ce qu'ont connu les producteurs de betterave ou de colza ces dernières campagnes.

Si le dirigeant choisit de transférer le risque, il passe un accord avec un tiers, souvent un assureur, pour supporter les conséquences financières, comme peut le faire un éleveur en souscrivant au nouveau dispositif aléas climatiques sur ses prairies.

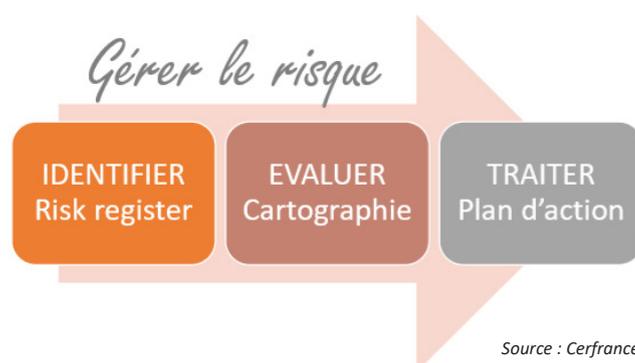
Enfin, traiter le risque signifie mettre en place des actions pour réduire la probabilité d'occurrence ou la gravité des répercussions. Un éleveur souhaitant traiter le

risque de hausse du cours des intrants peut diminuer son chargement pour améliorer son autonomie fourragère ou passer des contrats avec ses fournisseurs et stocker ses intrants pour maîtriser ses prix d'achat. L'arbitrage entre ces stratégies dépend de l'impact du risque, du coût de chaque stratégie, de l'environnement de l'entreprise et de la personnalité de l'agriculteur.

Gérer les risques permet aussi de saisir les opportunités

Analyser les risques pesant sur l'entreprise est un exercice qui permet de percevoir son environnement sous un nouveau jour.

Les risques, qui résultent des modifications du contexte ou de l'entreprise, cachent également des opportunités. Les anticiper permet de comprendre la façon dont l'entreprise peut s'adapter et de saisir les occasions qui se présentent. Ainsi, s'adapter aux changements de modes de consommation, diminuer sa dépendance aux intrants, s'entraider entre voisins pour anticiper un départ d'associé... peut avoir des effets vertueux sur l'ensemble de l'entreprise et donner du sens au métier d'agriculteur.



Source : Cerfrance



Chambre d'agriculture 25-90



Fans de Franche-Comté

L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté





Une **diversité** de productions ancrées dans leurs territoires

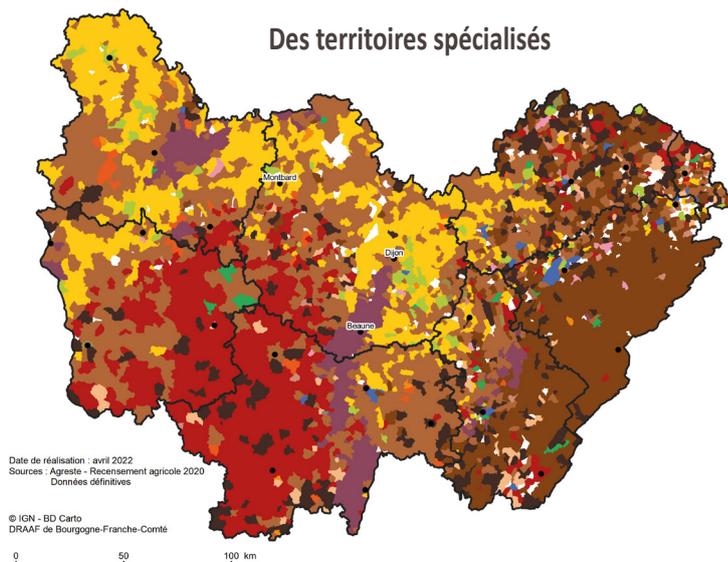
La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface dédiée, la population qui se consacre à cette activité ou le poids économique qu'elle représente dans le produit intérieur brut régional. Pour autant, la région se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant producteur d'animaux maigres soumis aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens, des productions céréalières et oléo-protéagineuses sur des terres à plus faibles potentiels agronomiques que les autres grandes zones céréalières de France et plus éloignées des silos d'exportation, des AOP fromagères et des AOP viticoles d'excellence dont la renommée dépasse les frontières.



Une terre d'agricultures

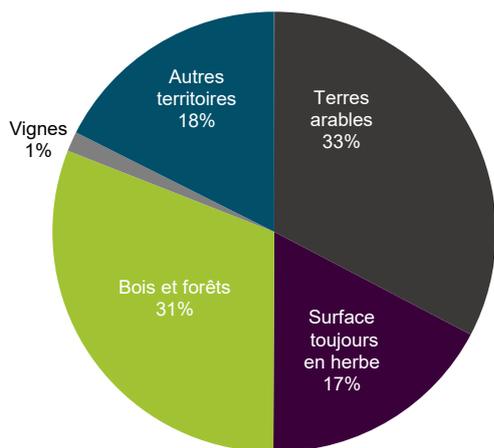
Le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares soit 8,75 % du territoire métropolitain. Avec 2,48 millions d'hectares, la Surface Agricole Utile (SAU) occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25 % du territoire, les surfaces toujours en herbe des exploitations sont sur-représentées par rapport à la moyenne française. Les terres arables occupent pour leur part plus du quart du territoire contre seulement 1 % pour le vignoble. L'agriculture tient une place importante dans l'économie régionale puisqu'elle participe à hauteur de 4,1 % de la valeur ajoutée (deuxième score après Centre-Val de Loire) contre 2,6 % en moyenne France métropolitaine (hors Ile-de-France).

Des territoires spécialisés

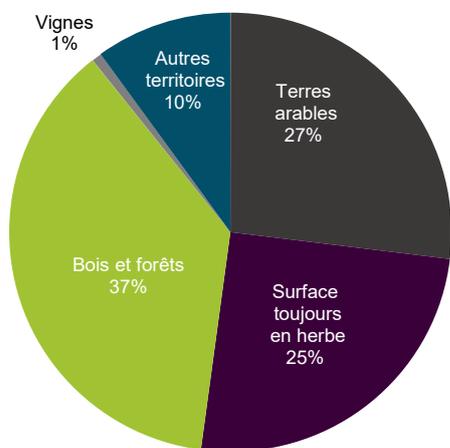


Occupation du territoire

France



Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste-Statistique Agricole Annuelle 2021

Orientations technico-économiques

- Céréales et / ou oléoprotéagineux
- Autres grandes cultures
- Légumes ou champignons
- Fleurs et / ou horticulture diverse
- Viticulture
- Fruits et autres cultures permanentes
- Bovin lait
- Bovins viande
- Bovins mixtes
- Ovins ou caprins
- Équidés et / ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaisons de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et / ou polyélevage
- Non classée
- Sans siège d'exploitation

Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / données définitives - coefficients 2017

En 2021, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté assure un emploi permanent à près de 39 900 personnes, soit 3,6 % des personnes en emploi début 2021 contre 2,1 % en moyenne France métropolitaine (Source : INSEE, estimation d'emploi au 31/12/2021, données provisoires). En comptabilisant les emplois saisonniers, les exploitations utilisent 44 000 équivalents temps plein. Les exploitants et leur famille représentent 69 % de ces actifs. En 2020, 23 600 exploitations agricoles, contre 30 100 en 2010, ont leur siège en Bourgogne-Franche-Comté, soit 6 % des exploitations nationales. La Saône-et-Loire concentre un quart des structures de la région, la Côte-d'Or 18 %, l'Yonne 15 %, le Doubs 11 % et le Jura 9 %. Moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent, passant de 81 ha de moyenne en 2010 à 103 ha en 2020 (Source : Recensement de l'agriculture 2020). Elles demeurent parmi les plus grandes de France (la SAU française étant en moyenne de 69 ha). Les cinq orientations technico-économiques dominantes sont les grandes cultures, les bovins viande, les bovins lait, la viticulture et les exploitations de polyculture élevage. En 2021, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage un produit brut au prix de base (y compris subventions sur les produits agricoles) de 5,72 milliards €.

La Saône-et-Loire et la Nièvre détiennent plus des 2/3 du cheptel allaitant

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Nombre de vaches nourrices	70 001	6 588	8 816	126 852	28 557	199 830	26 505	2 762	469 911
Tonnes bovins abattus	15 962	9 084	8 018	13 233	16 068	39 135	6 875	1 392	109 767

Sources : Agreste - BDNl au 31/12/2022

Les bovins viande, une production de poids dans la région

La région compte 4 800 exploitations spécialisées dans l'élevage de bovins viande (Source : RA 2020), soit une ferme sur cinq. Ainsi, 1,283 million de bovins allaitants sont présents en 2022 dont 470 000 vaches nourrices. Depuis 2016, le cheptel bovin allaitant est en réduction dans la région. 122 000 bovins dont 54 000 vaches ont disparu, soit 9 % des effectifs totaux et 10 % des vaches. Cette baisse est plus forte sur le territoire bourguignon qui concentre la majeure partie des animaux. La Saône-et-Loire et la Nièvre sont les deux principaux départements d'élevage allaitant avec respectivement 42 % et 25 % de l'ensemble. Une exploitation bovins viande (hors exploitations de 10 vaches nourrices et moins) élève en moyenne 75 vaches avec des systèmes d'exploitations essentiellement extensifs. Si les vaches sont principalement de race Charolaise (80 %), les races Limousine (8 %) ou Salers (3 %) sont en progression. Les élevages de Bourgogne-Franche-Comté sont majoritairement orientés vers l'activité de naisseur. Ainsi, en 2022, 182 000 animaux maigres (-15 600 animaux par rapport à 2021) produits en région sont exportés pour l'engraissement vers l'Italie, l'Espagne ou vers d'autres zones géographiques comme le Maghreb. En 2022, 286 800 bovins de la région sont abattus, pour un volume de 100 600 tonnes de produits finis, soit 8 % de la production nationale (Source SAA). Ces animaux sont abattus à 57 % dans les outils de la région, 36 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 5 % en Bretagne (Source BDNl). Environ un quart du tonnage produit provient du cheptel laitier en Bourgogne-Franche-Comté (Source BDNl).

Certaines productions de viande bovine régionales s'inscrivent dans des démarches de qualité. Ainsi, une partie de la Saône-et-Loire et de la Nièvre est située dans la zone de l'AOP « Bœuf de Charolles ». En 2022, 165 élevages habilités* livrent 10 à 30 bêtes pour un total de 734 tonnes*. Une IGP « Charolais de Bourgogne », reconnue en mai 2017, s'étend sur les quatre départements bourguignons. En 2022, 829 élevages* produisent 155 tonnes* en IGP. Côté franc-comtois, l'interprofession INTERBEV a lancé en 2012 la marque « Bœuf Comtois » qui garantit la provenance des bovins et leur lieu d'abattage et s'accompagne d'une charte de bonnes pratiques d'élevage.

* Données provisoires INAO 2022

Le Comté, première AOP fromagère de France

En Bourgogne-Franche-Comté, 4 059 exploitations (Source Enquête Annuelle Laitière 2021) produisent du lait, dont environ 3 000 sous signe de qualité. En 2022, le nombre de bovins lait s'élève à 526 300 têtes, dont 249 600 vaches laitières. Ce cheptel avait atteint un pic en 2016 avec 265 500 vaches pour 607 000 bovins. Cette année, seul le Territoire de Belfort n'est pas concerné par la réduction du cheptel laitier. Ces vaches sont détenues aux trois quarts par des élevages situés dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône (respectivement 40 %, 22 % et 17 %). Une exploitation laitière de la région élève en moyenne 62 vaches laitières (hors exploitations de 10 vaches laitières et moins) (Source BDNl) et livre 399 000 litres de lait (Source EAL). En 2022, ces élevages produisent 1,63 milliard de litres de lait. Le Doubs et le Jura concentrent respectivement 40 % et 21 % des volumes. Toutefois, les livraisons de lait augmentent en Saône-et-Loire et Côte-d'Or. La sécheresse estivale pénalise la production d'herbe. Or les exploitations du Doubs et du Jura, qui destinent principalement leur lait à la fabrication de Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex, sont limitées quant à la nature et l'origine des aliments pour les vaches laitières. Elles valorisent majoritairement des prairies permanentes avec un type d'élevage extensif. 135 établissements (dont 7 hors région), essentiellement des fruitières, fabriquent du Comté, première AOP fromagère de France en volume, pour un total régional de 72 447 tonnes en 2022 (Source URFAC). Dans cette zone, la Montbéliarde est la race dominante.



..... L'agriculture en BFC

En Haute-Saône, dans le Territoire de Belfort et dans la partie bourguignonne de la région, les agriculteurs produisent du lait dit « de plaine ». Cette filière se caractérise par un petit nombre de gros établissements collecteurs et un lait destiné à l'industrie, essentiellement pour des produits de grande consommation, lait, yaourts, fromages frais. Les élevages sont moins spécialisés et souvent les exploitations combinent élevage et grandes cultures. La race principale est la Prim'Holstein. La région est concernée par d'autres AOP telles l'Époisses et le Chaource en Côte-d'Or et dans l'Yonne,

le Munster en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort et le Beurre et la Crème de Bresse en Saône-et-Loire. Deux Indications Géographiques Protégées ont été reconnues plus récemment : le Soumaintrain et le Brillat-Savarin. En 2022, les livraisons de lait sous label Agriculture Biologique continuent de progresser en Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, elles atteignent 101,3 millions de litres soit une hausse de 3,4 % par rapport 2021 et représentent 6,2 % des volumes de lait régionaux.

Les livraisons de lait progressent en Côte-d'Or et Saône-et-Loire

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Effectifs VL (2021)	13 537	100 201	53 775	3 107	43 185	19 701	11 386	4 676	249 568
Livraisons à l'industrie (1 000 l) (2021)	88 516	645 366	336 434	16 047	295 658	126 338	87 644	31 094	1 627 097

Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2021 ; Enquête mensuelle laitière 2022

La viticulture, 1^{er} contributeur à la valeur de la production agricole

Le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur près de 35 150 hectares en 2022. La valeur de la production viticole se limite à 1,4 milliard € en 2021, en raison de la petite vendange. Elle représente le quart de la valeur de la production agricole régionale contre le tiers en année normale.

Le vignoble est composé de plusieurs régions viticoles et s'articule autour de nombreuses AOP « régionales », « villages » et « grands crus » qui forment un maillage d'une centaine d'appellations différentes dans cinq des huit départements de la région. Au total, 70 % des vins produits sont des vins blancs. Le vignoble d'appellation de Bourgogne couvre du nord au sud quelques 32 400 hectares. Au nord de la région, le département de l'Yonne, avec 8 200 hectares de vignes en production, abrite les appellations du Chablisien et de l'Auxerrois. L'axe central comprend, au nord, le vignoble des Côte de Nuits et Côte

de Beaune. Il compte des crus mondialement connus et valorise environ 9 700 hectares de vignes. Plus au sud, avec 13 000 hectares, la Côte Chalonnaise, le Mâconnais et le canton de la Chapelle-de-Guinchay (appellation Beaujolais) constituent le plus important vignoble sous AOP. Les cépages rois de ces terroirs sont le Chardonnay pour les vins blancs et le Pinot noir pour les vins rouges. Pour le vignoble du Beaujolais (1 500 ha), le Gamay prédomine. La Nièvre porte le vignoble le plus occidental de la région. Ses vins, blancs essentiellement, sont produits sur 1 460 hectares sous appellation Pouilly-Fumé et Coteaux du Giennois. Plus à l'est, des cépages spécifiques (Savagnin, Poulsard, Trousseau) associés au Chardonnay (cépage dominant) et au Pinot noir composent les vins sous appellation du département du Jura. Le vignoble, planté sur les coteaux du Revermont, couvre environ 2 000 hectares et compte six AOP viticoles. En 2022, la production régionale de vin AOP est estimée à 1,99 million d'hectolitres (Source DGDDI), en progression de 25 % au regard de la moyenne quinquennale.

Carton plein après la très mauvaise récolte de 2021

	Côte-d'Or	Jura	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	BFC	France
Surface en production (ha)	9 859	2 111	1 567	13 201	8 302	35 149	771 821
dont superficie en AOP (ha)	9 751	2 012	1 461	13 004	8 230	34 458	433 846
Part de la superficie du vignoble régional	28 %	6 %	4 %	38 %	24 %		
Production de vins (hl) (tous vins)	491 361	100 198	92 505	785 655	517 945	1 992 027	45 830 240

Source : Agreste-Statistique agricole annuelle provisoire 2022 ; DRDDI (récolte 2022)





Gettyimages

Les grandes cultures





Des conditions climatiques hors normes...

L'année 2022 est la plus chaude jamais enregistrée en France depuis le début du XX^{ème} siècle. Les précipitations reçues sont largement en dessous des valeurs habituelles, en particulier au printemps et en été. Les rendements des cultures sont globalement en dessous de la moyenne quinquennale 2017-2021, à l'exception du colza qui tire son épingle du jeu. Le marché des engrais azotés est incertain, avec des prix en hausse depuis début 2021, en grande partie en raison de la hausse du prix du gaz naturel et de la diminution de la production européenne d'engrais. Ces hausses sont heureusement compensées par les prix élevés du colza et des céréales, qui permettent une meilleure rémunération du travail, avec un résultat courant par UTAF qui remonte pour la deuxième année successive.

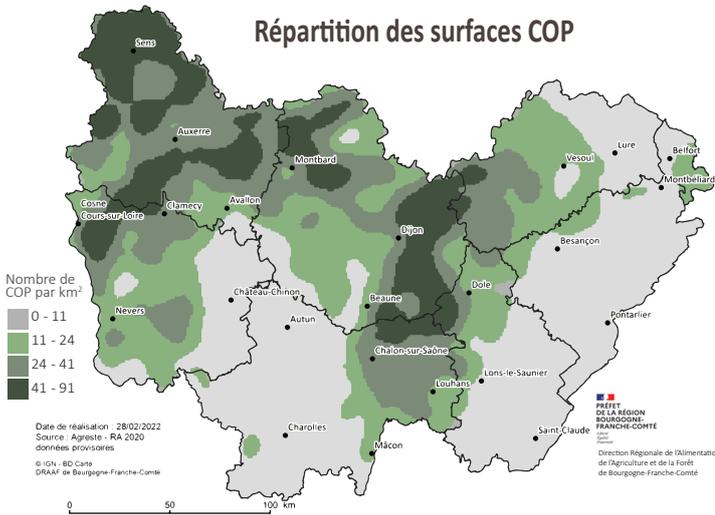
Des efforts doivent être maintenus afin d'identifier des leviers et pistes d'adaptation aux effets du changement climatique à l'échelle des exploitations et des filières, notamment en vue de surmonter les épisodes de sécheresse et canicule de plus en plus fréquents et intenses.



Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Comptes provisoires de l'agriculture 2021 / Cerfrance



Les cultures de printemps fortement pénalisées

Les rendements en maïs grain, fortement altérés par la sécheresse de juillet et août, sont très loin de ceux de 2021 et se rapprochent par endroits de ceux de 2020.

Les surfaces de tournesol continuent de progresser pour atteindre cette année 69 700 ha contre 59 890 en 2021. C'est la culture de printemps qui s'en sort le mieux en 2022.

Malgré une hausse des surfaces emblavées, le soja est particulièrement pénalisé avec des rendements parmi les plus faibles observés depuis 20 ans.

Des températures historiquement élevées et des épisodes de sécheresse intenses

Les rendements en blé tendre sont en dessous de la moyenne quinquennale (-9 %), avec une hétérogénéité très importante en fonction du type et de la profondeur du sol. Les fortes chaleurs lors du remplissage et l'échaudage de fin de cycle pénalisent fortement le PS (<77 kg / hl). La teneur moyenne en protéines s'élève à plus de 12 % (FranceAgriMer).

La production d'orge d'hiver recule, en raison d'une baisse des surfaces pour la deuxième année consécutive et de rendements tout juste dans la moyenne. Les orges de printemps, en particulier celles semées au printemps, accusent une baisse très significative des rendements.

Les surfaces en colza augmentent mais restent toutefois en dessous de la moyenne quinquennale. Malgré les conditions de sécheresse, les rendements sont nettement meilleurs pour les parcelles où la maîtrise des insectes et la levée sont assurées.

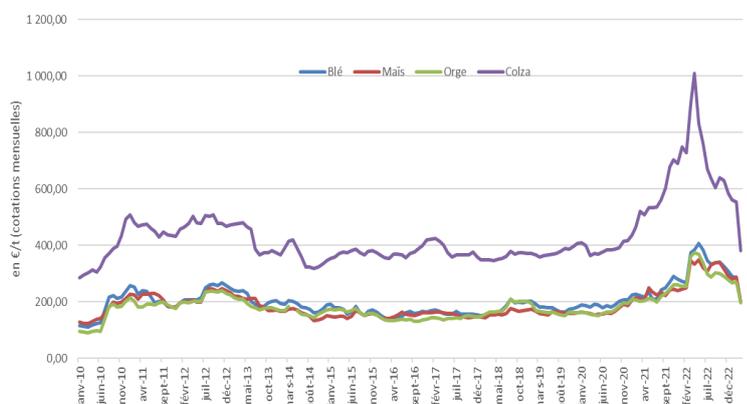
Les surfaces en pois protéagineux diminuent fortement par rapport à celles de l'an dernier. Les rendements sont en forte baisse en raison des conditions sèches et chaudes du printemps.

Surfaces et rendements 2022

	Surfaces (ha)		Rendements (q / ha)	
	2022	Variation par rapport à la moyenne (2017-2021)	2022	Variation par rapport à la moyenne (2017-2021)
Blé tendre	360 500	-3 %	60	-9 %
Orge d'hiver	152 100	-9 %	60	-5 %
Orge de p.	63 220	8 %	39	-26 %
Maïs grain	65 400	-6 %	73	-8 %
Colza	102 300	-21 %	34	13 %
Tournesol	69 700	87 %	23	-8 %
Soja	37 670	11 %	18	-25 %
Pois prot.	15 800	-31 %	20	-38 %

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle – données provisoires

Prix des céréales et des oléagineux en France



Sources : Chambres d'agriculture France, la Dépêche le Petit Meunier



Grandes cultures
(échantillon Cerfrance)

1 192 exploitations dont 67 % en fort potentiel
188 ha de SAU moyenne
60 % de la SAU en blé, orge d'hiver, colza
1,38 UMO dont 0,14 salarié en moyenne
149 900 € d'EBE, soit 793 € / ha
89 000 € de résultat courant/UTAF



Florian BAILLY MAITRE, CA39

Des résultats de nouveau en hausse, cachant de fortes disparités selon les stratégies

	Fort potentiel		Faible potentiel		Ensemble	
	2021 réal.	2022 estim.	2021 réal.	2022 estim.	2021 réal.	2022 estim.
Produit brut total	299 200 €	338 700 €	313 500 €	372 100 €	308 800 €	361 000 €
EBE	121 400 €	131 100 €	128 500 €	157 700 €	126 100 €	148 900 €
Résultat courant	86 100 €	95 000 €	88 700 €	117 400 €	87 900 €	110 000 €
EBE / Produit	41 %	39 %	41 %	42 %	41 %	41 %
Résultat courant / UTAF	70 000 €	77 300 €	71 500 €	94 700 €	71 000 €	88 900 €

Source : Cerfrance

Des résultats supérieurs aux espérances

Poursuivant la lancée de 2021, le produit 2022 atteint son plus haut niveau depuis des décennies. Malgré des rendements pénalisés par les aléas climatiques, et notamment les sécheresses à répétition, la conjoncture haussière sur l'ensemble des cours des cultures permet d'atteindre un produit brut de 361 000 € en moyenne sur la région (+17 % par rapport à 2021).

Des charges impactées par le contexte

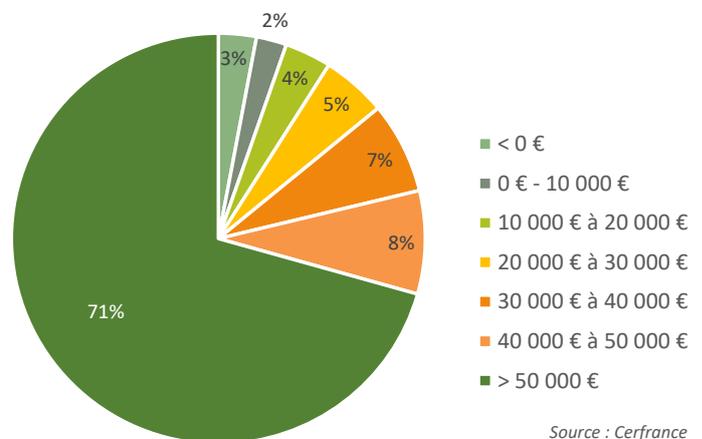
En contexte inflationniste, les charges opérationnelles de l'année 2022 croissent fortement, essentiellement sur le poste engrais (+38 %). Elles s'établissent à 524 € / ha en moyenne. Elles restent plus faibles sur les plateaux qu'en plaine (79 € de moins par hectare).

En parallèle, toutes les charges de structure (hors amortissements et frais financiers) augmentent. Elles représentent 626 € / ha, contre 546 € / ha en 2021.

Le ratio excédent brut d'exploitation (EBE) sur production brute totale traduit la rentabilité économique. De 41 % en moyenne pour cette récolte, il est similaire à l'année passée, la hausse des produits étant compensée par celle des charges. Du fait de la conduite des exploitations, les rentabilités sur les plateaux rejoignent celles dégagées dans la plaine.

Ces résultats étant exceptionnels par rapport à la période 2013-2020, la situation des exploitations s'améliore.

75% des exploitations génèrent un résultat courant / UTAF supérieur à 40 000 €



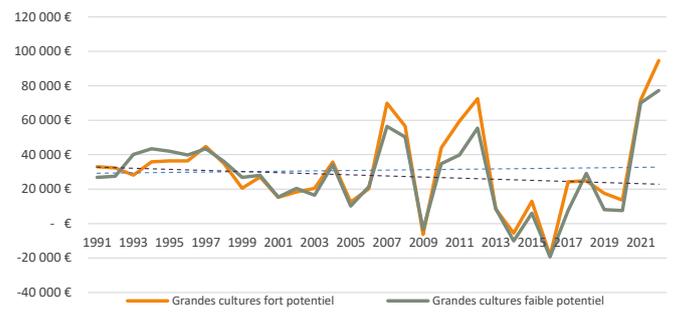
Source : Cerfrance

Des niveaux jamais atteints depuis 30 ans

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 793 € / ha en moyenne, soit 18 % de plus que celui de la récolte 2021. Il permet de faire face aux engagements financiers des exploitations (21 % de l'EBE).

Le solde de trésorerie excédentaire permet aux exploitants agricoles de la région de couvrir leurs besoins privés et de poursuivre la consolidation de la situation financière de leur entreprise.

Évolution résultat courant / UTAF (en € constants)
Bourgogne jusqu'en 2015 et Bourgogne-Franche-Comté depuis 2016



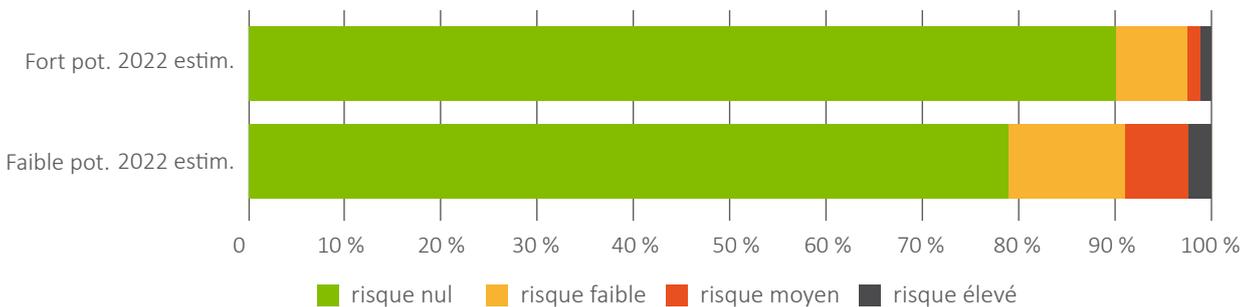
Source : Cerfrance

Le résultat courant / UTAF moyen se situe à un niveau le plus élevé connu depuis 1991, pour l'ensemble des systèmes (faible et fort potentiels). Ces résultats restent cependant très hétérogènes selon les stratégies d'achat et de vente de chaque exploitant.

Deux années pour reprendre son souffle

En 2021, les céréaliers de la région ont apuré les déficits de trésoreries hérités des années antérieures. La récolte 2022 permet une nouvelle amélioration des situations financières. 99 % des exploitations ont une situation saine.

Très peu d'exploitants de la région se retrouvent en situation financière tendue



Source : Cerfrance



Cependant, le moral général des agriculteurs reste mitigé. Le retournement de tendance les inquiète, avec la perspective d'une chute des cours des produits. Avec des intrants achetés à des prix élevés, il est vital d'anticiper la fermeture du ciseau produits charges. Les exploitants de la région doivent faire des choix quant à l'utilisation des excédents de trésorerie de l'année 2022 entre investissement et épargne de précaution. Pour les années à venir, la recherche de pistes pour amortir les coûts en interne ou externe est prépondérante : choix de l'assolement, diversification, autonomie du système pour gagner en résilience et passer le cap des années plus difficiles... Les possibilités restent variées, à adapter aux aspirations de chacun.

ZOOM

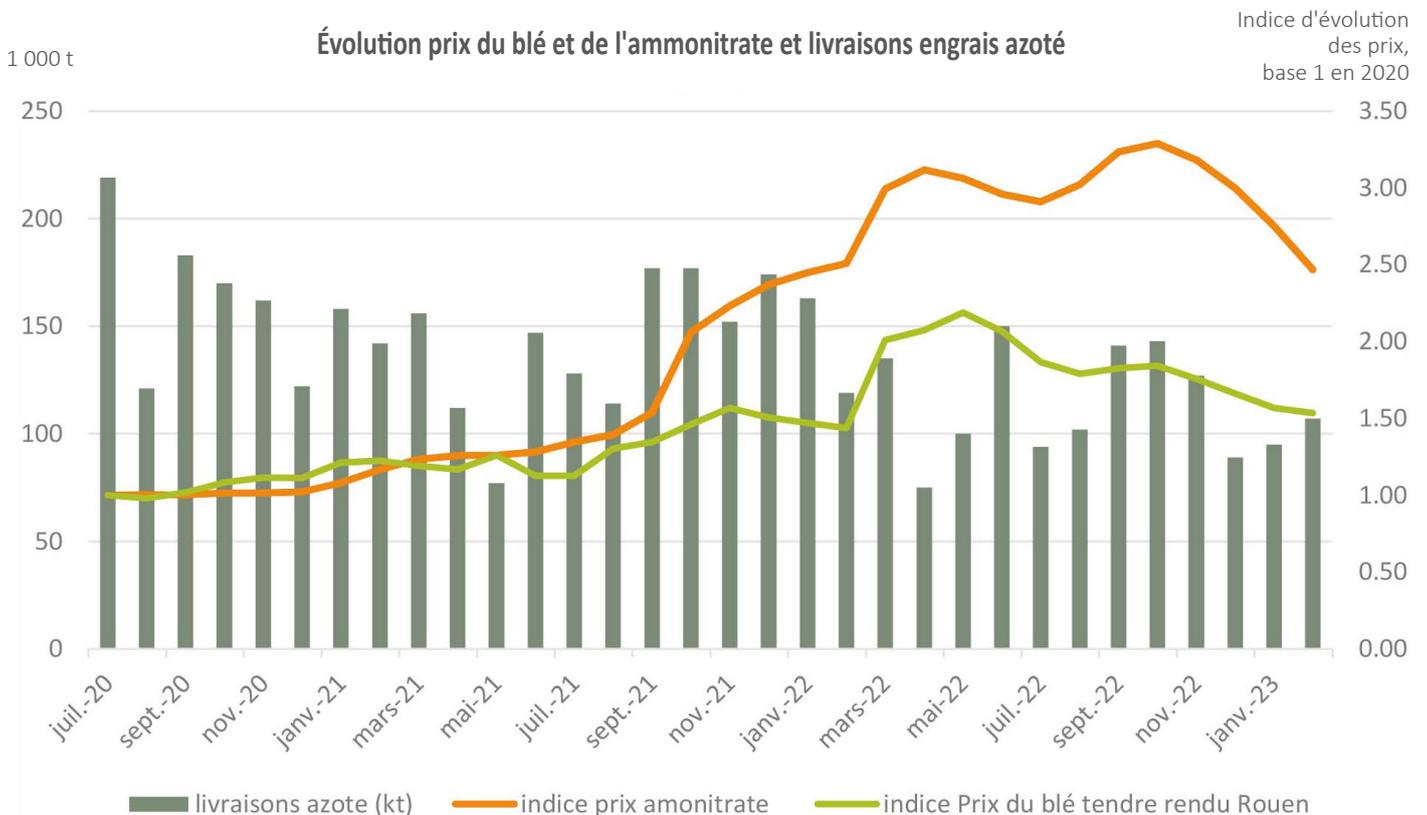
ANTICIPER SA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT POUR LIMITER LE RISQUE LIÉ À L'INFLATION

Dans les exploitations de grandes cultures, fortement consommatrices en engrais, notamment azotés, et en carburant (20 % des charges totales en moyenne), le risque d'érosion de la rentabilité en cas de hausse des prix des intrants est important. En effet, la durée du cycle de production entraîne naturellement un décalage : la hausse des charges est perceptible 6 mois à un an plus tard, quand le prix des produits est déjà en train de chuter. Le contexte 2023 en donne une bonne illustration.

Plusieurs stratégies permettent de réduire ce risque : de la constitution d'une épargne de précaution (par exemple, grâce aux DPE*), peu engageante, à la transformation en profondeur du système de production pour le rendre moins dépendant des engrais, en passant par l'optimisation des apports. Une stratégie intermédiaire passe par une conduite prudente de couverture des besoins en intrants :

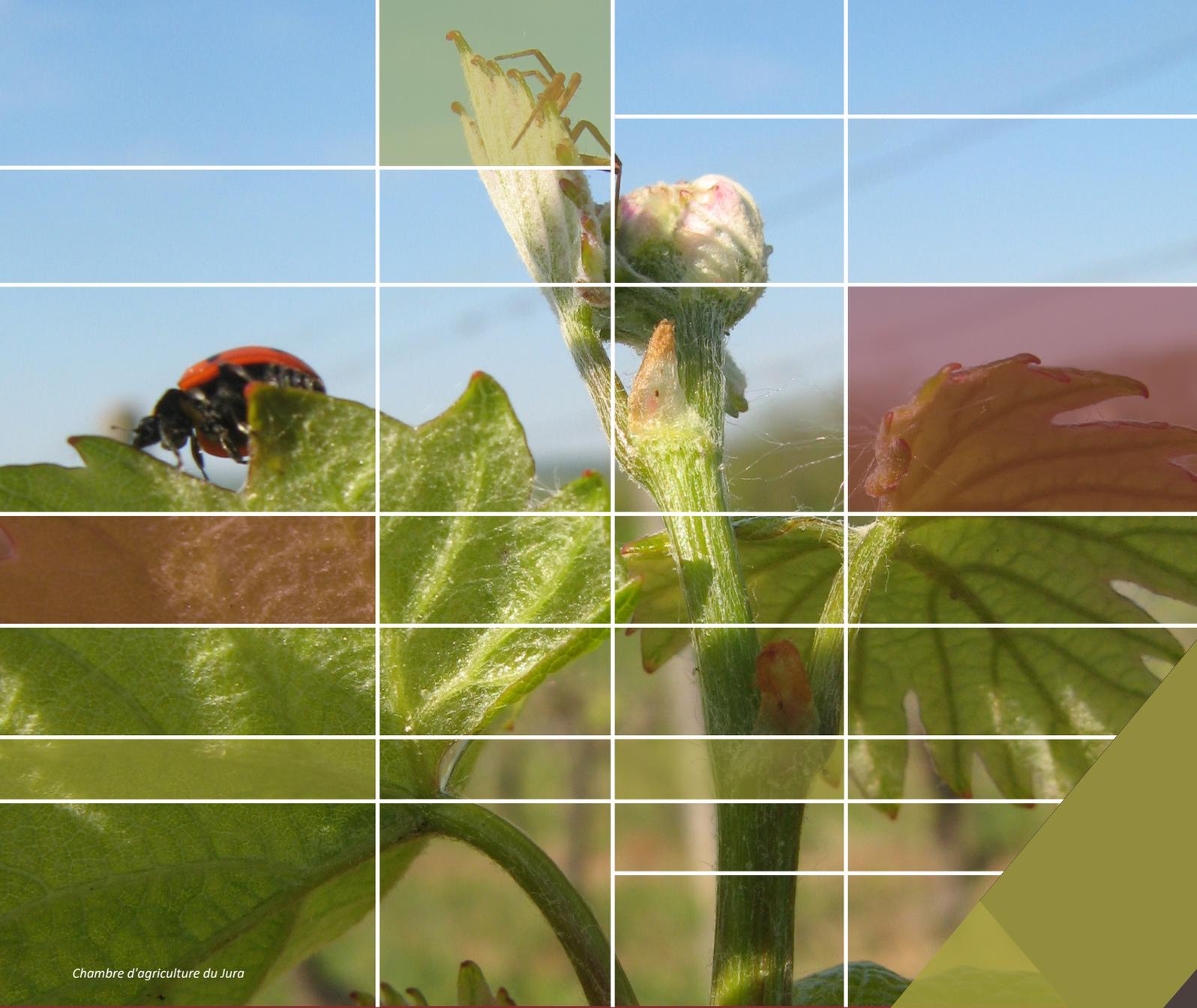
- étaler les approvisionnements, afin de limiter le risque d'être acculé à acheter lorsque les prix sont au plus haut,
- engager une partie de sa récolte (sur des cultures et des surfaces pour lesquelles les risques liés aux rendements et à la qualité sont faibles) pour s'assurer un produit minimum lors de l'achat d'engrais.

*DPE, Déduction Pour Epargne de précaution, dispositif fiscal qui remplace les précédents dispositifs DPI (Déduction Pour Investissements) et DPA (Déduction Pour Aléas) et permet de faire face à la volatilité des résultats. En cas de difficulté, l'exploitant peut améliorer la trésorerie de son entreprise en réintégrant tout ou partie de la DPE. A l'inverse, dans les bonnes années, il déduit la fraction de son bénéfice imposable.



Source : UNIFA, Agreste, la Dépêche le Petit Meunier





Chambre d'agriculture du Jura

La viticulture



Des conditions météorologiques singulières et exceptionnelles



Les premiers mois de l'année alternent fraîcheur et douceur, qui stimule la reprise du cycle végétatif et l'apparition des premières pointes vertes début avril. Les nuits de gel occasionnent des dégâts limités la plupart du temps, hormis dans les bas de coteaux de l'Yonne. Les températures moyennes s'envolent début mai et se maintiennent à un niveau très au-delà des normales saisonnières. La floraison se déroule rapidement. Les pluies de juin surviennent lors d'épisodes orageux, accompagnés de grêle avec des dégâts assez localisés mais parfois importants. Les pics de chaleur en juin et juillet, combinés à une quasi-absence de précipitations, freinent la véraison. La persistance de fortes températures début août permet une bonne évolution de la maturation des raisins, avec une progression régulière des teneurs en sucres et une stabilité de l'acidité totale. Les cépages rouges présentent une avance certaine sur les blancs qui demeurera jusqu'à la récolte.

Sur le plan phytosanitaire, l'oïdium maintient une forte pression entre floraison et fermeture de la grappe. La pression mildiou reste faible à modérée selon les secteurs. La flavescence dorée poursuit son extension en Beaujolais Saône-et-Loire et en Mâconnais Sud.

Malgré des conditions météorologiques singulières et exceptionnelles, le millésime 2022 n'en demeure pas moins généreux et qualitatif.



Les chiffres de la filière

3 885



exploitations spécialisées avec une surface moyenne de 16 ha

34 956 ha



vignes en production dont 34 364 ha en AOP

6 944 ha



vignes en bio soit 20 % de la surface viticole BFC pour 784 domaines certifiés

1,99 Mhl



volume de production 2022 (dont 1,75 Mhl en vins de Bourgogne)

1 404 M€



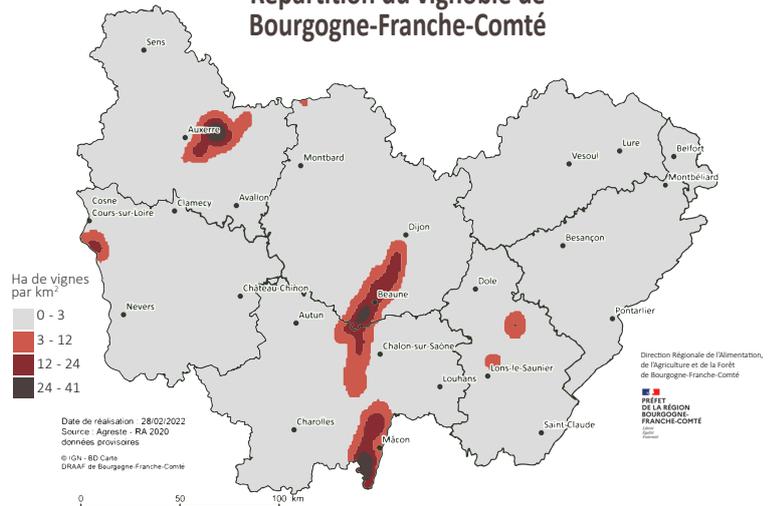
chiffre d'affaires 2021

Sources : RA 2020 / Agreste statistique agricole annuelle 2022 / DGDDI / Comptes provisoires de l'agriculture 2021 / Bio Bourgogne et Interbio Franche-Comté

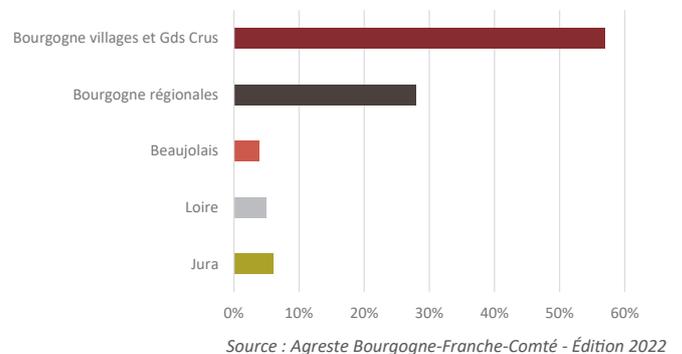
2022 : nouveau record en chiffre d'affaires pour les vins de Bourgogne en dépit de volumes limités

Avec près de 1,75 millions d'hectolitres, le millésime 2022 offre une belle base quantitative (et qualitative !) qui permet aux volumes commercialisés de repartir à la hausse. La récolte 2022 progresse de 22 % par rapport à la moyenne des 5 millésimes précédents (2017-2021), les vins blancs représentant 61 % de la production. C'est le plus gros volume produit en Bourgogne, après 2018 (1,8 millions d'hectolitres). Cependant, d'importants défis restent à relever. Le disponible à la propriété se reconstruit grâce à une belle récolte 2022 mais reste inférieur de 3 % à la moyenne des 5 dernières campagnes. Le disponible au négoce est au plus bas malgré des transactions en progression sur les 7 derniers mois de la campagne 2022-2023 (+25 % / moyenne 5 dernières campagnes). Les ventes de vins de Bourgogne ralentissent dans la grande distribution (-22 % en volume et -12,5 % en valeur en 2022 par rapport à 2021). Parallèlement, les circuits de distribution plus traditionnels (hôtellerie-restauration, cavistes) reprennent une activité porteuse. A l'export, les vins de Bourgogne battent un nouveau record en chiffre d'affaires en 2022 en dépassant pour la 4ème année consécutive le milliard d'euros (1,5 milliard, soit +12,9 % / 2021), pour 92 millions de bouteilles exportées. Quant aux volumes, la gestion anticipée des stocks dès avril 2021 permet de limiter la baisse des exportations à -12 % alors que la récolte 2021 affiche une perte de -33 % par rapport à la moyenne 5 ans (-36 % / 2020) (Source : BIVB).

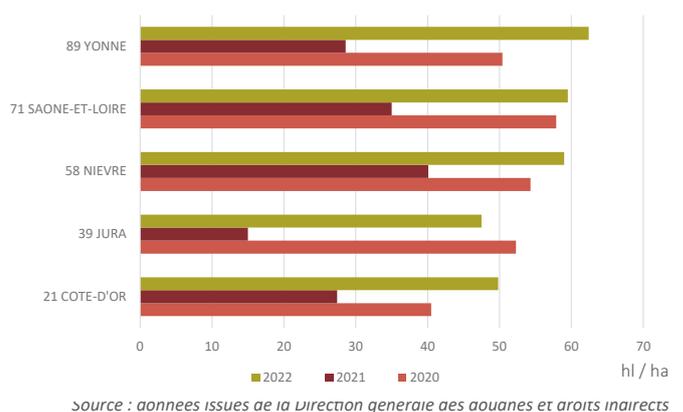
Répartition du vignoble de Bourgogne-Franche-Comté



Répartition des surfaces viticoles par appellation



Des rendements 2022 en forte progression





Viticulture bourguignonne Appellations régionales (échantillon Cerfrance)

284 domaines commercialisant majoritairement des appellations régionales en cave coopérative, négoce ou bouteilles

13,56 ha de vigne*

3,91 UMO dont 1,44 UTAF*

38 hl de rendement 2021

* Les résultats économiques sont ceux de 2022, correspondant à valorisation de la vendange 2021 principalement.



Chambre d'agriculture du Jura

Rebond après Covid : forte progression des ventes à l'export

La période 2021/2022 signe la fin de la crise sanitaire mondiale. Les ventes de vin en bouteilles repartent (+20 % dans notre échantillon à dominante vente bouteilles). Les prix moyens continuent d'augmenter (+10 % dans ce même échantillon).

Ces prix en hausse s'accompagnent d'une évolution des orientations de marchés : face à un désintérêt des jeunes générations pour le vin et des prix parfois dissuasifs, les ventes à l'export se développent (+40 % de bouteilles vendues à l'exportation dans notre échantillon à dominante bouteilles, +8 % pour les profils de vente au négoce).

Évolution des rendements et ventes en bouteille par profil d'exploitation

	Viticulteur Coopérateur	Viticulteur vendant au négoce	Viticulteur vendant en bouteilles
Rendement hl / ha (millésime 2021)	46 (-25 %)	39 (-25 %)	33 (-34 %)
Nombre de bouteilles vendues		5 700 (+10 %)	70 000 (+20 %)
Prix moyen de vente / bouteille en €		7,37 € (+5 %)	7,84 € (+10 %)
Produit / ha	16 415 € (-16 %)	28 938 (+15 %)	48 039 € (+10 %)

Source : Cerfrance

La reprise des ventes en bouteilles et la hausse des prix profitent aux exploitations vendant au négoce et en bouteilles. Ces dernières sont plus sensibles aux évolutions du marché, tandis que les coopérateurs ressentiront la hausse des cours sur les exercices suivants, leurs revenus d'une année étant liés aux millésimes précédents.

Un contexte international sous tension qui se traduit par une hausse des charges

Le contexte international (crise ukrainienne depuis début 2022) perturbe les marchés – notamment celui du verre. Les viticulteurs subissent la hausse des prix des bouteilles et matières sèches. Ils sont parfois confrontés à des problèmes d'approvisionnement. Cependant, les exploitations ont une date de clôture d'exercice généralement fixée au 31 juillet. Ainsi, l'impact de cette crise et de l'inflation survenue les mois suivants n'est pas encore mesuré dans les bilans – sauf pour les viticulteurs vendant en bouteilles (+34 % de charges liées à la mise en bouteilles et matières sèches, +9 % de charges totales).

Des résultats variables en fonction des circuits de commercialisation

Ainsi, la rentabilité économique des exploitations (mesurée par le ratio EBE / produit brut) évolue positivement pour celles vendant au détail (+12 %) ou au négoce (+11 %). A l'inverse, les coopérateurs voient leur rentabilité diminuer (-13 %, du fait de la baisse des stocks tandis que les produits n'ont pas encore augmenté).

Évolution des produits, charges et rentabilité par profil d'exploitation

	Viticulteur Coopérateur	Viticulteur vendant au négoce	Viticulteur vendant en bouteilles
Surface de vignes	11,8 ha	13 ha	15,5 ha
Produit / ha	17 010 €	32 382 €	55 694 €
Charges / ha	15 532 €	21 906 €	36 069 €
EBE / produit brut	23 %	44 %	45 %

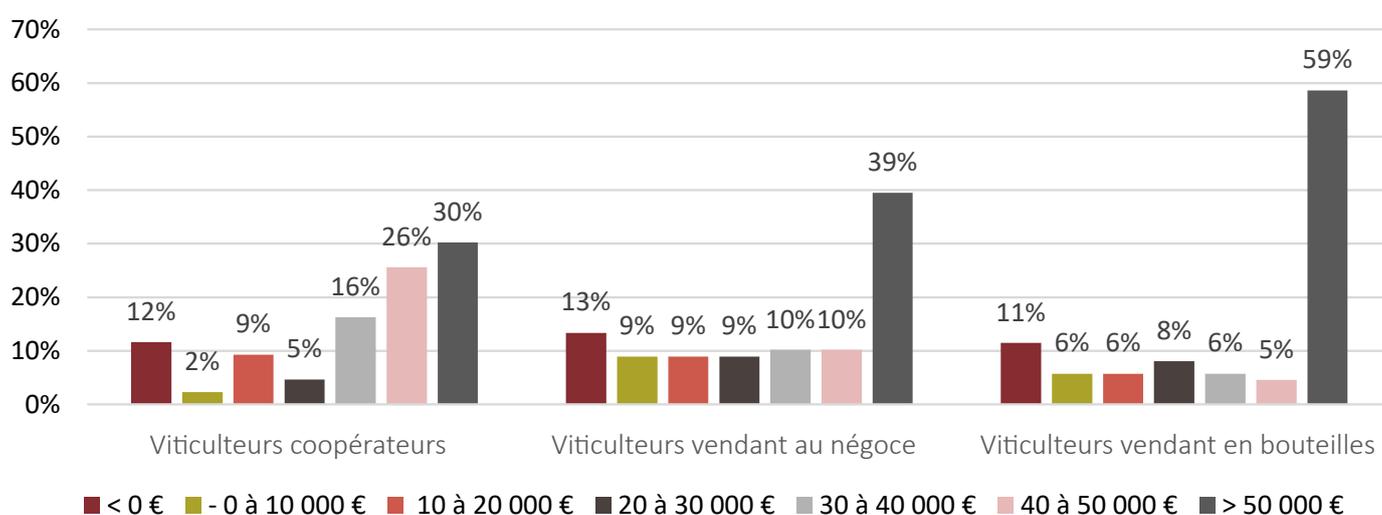
Source : Cerfrance

Des résultats variables selon les circuits de commercialisation, mais toujours satisfaisants

La répartition par niveau de résultat courant change en fonction des choix de commercialisation. Cependant, pour chacun des trois profils, les niveaux de revenus sont bons, avec plus de 50 % des exploitations présentant des résultats supérieurs à 30 000 € / UTAF / an (73 % pour les viticulteurs vendant en bouteilles, 72 % pour les viticulteurs coopérateurs et 59 % pour ceux vendant au négoce).

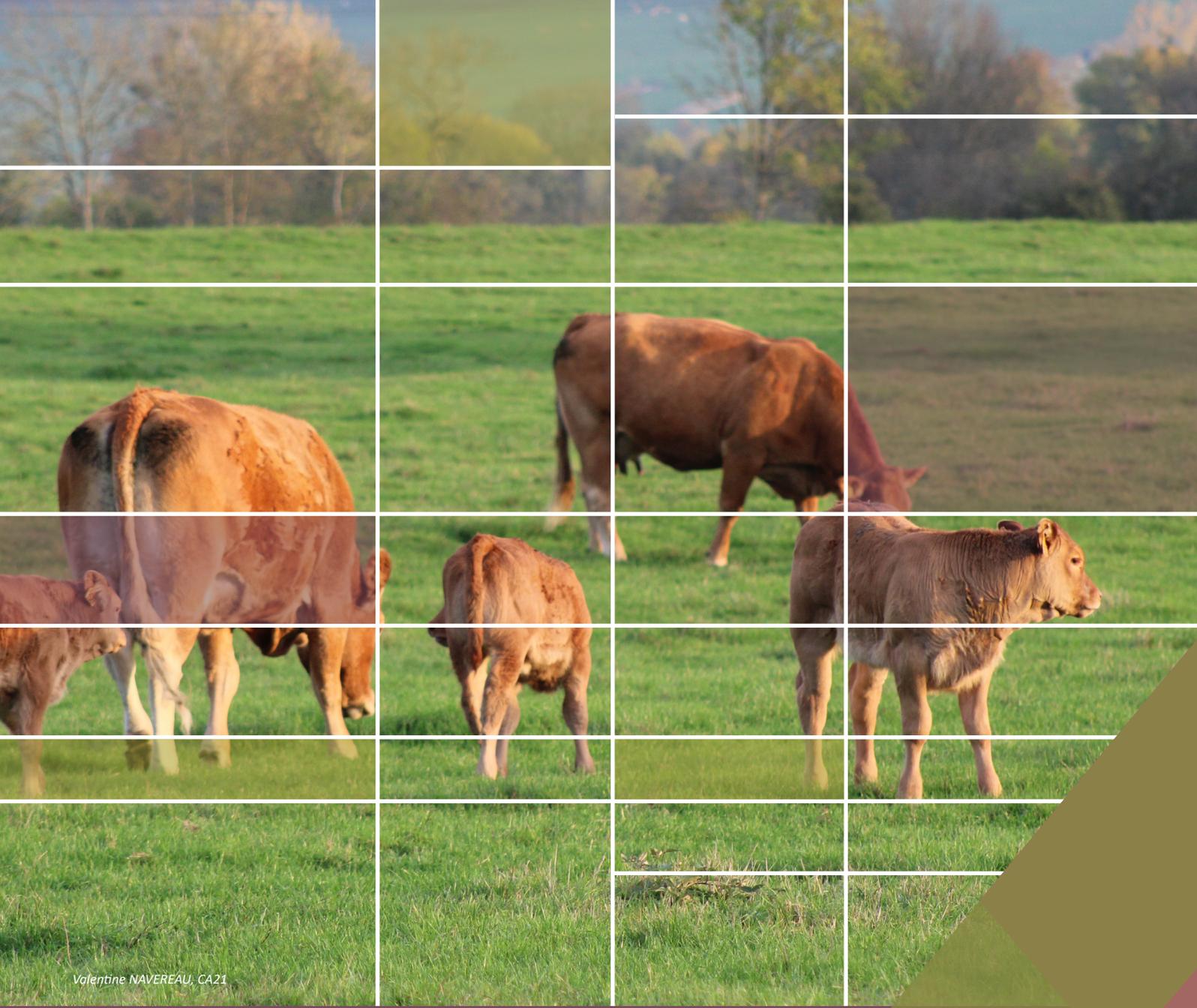


Répartition des exploitations par classe de résultat courant / UTAF en fonction de leur profil de commercialisation



Source : Cerfrance





Valentine NAVÉREAU, CA21

L'élevage bovin viande





2022 : Une seconde année **porteuse** malgré les **sécheresses** printanière et estivale

Dans la continuité de 2021, 2022 est favorable économiquement pour la production allaitante. En effet, malgré une augmentation importante des charges (aliments, fertilisants, carburant), la hausse généralisée des cours des animaux maigres et engraisés permet de compenser l'augmentation des dépenses. De plus, les éleveurs ont la possibilité de demander une aide conjoncturelle pour l'alimentation du bétail, aide toutefois peu conséquente pour les systèmes allaitants, du fait de leur autonomie alimentaire souvent élevées (89 % en moyenne).

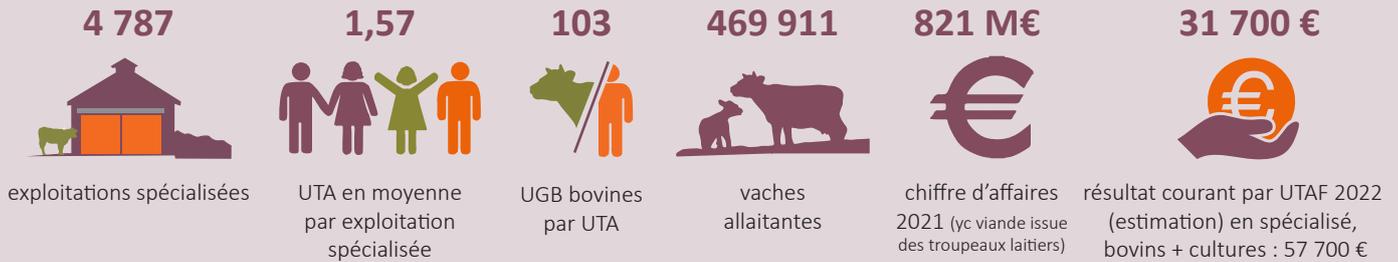
Depuis le 1^{er} janvier 2022, la loi Egalim 2 impose la contractualisation entre l'éleveur et son premier acheteur. Cette loi, qui émerge dans un contexte de prix haussier, semble nécessiter du temps pour se mettre en place sur le terrain.

Enfin, la sécheresse fait son retour dès le mois de mars. Les quelques pluies observées prennent la forme d'orages localisés. Le tout entraîne des déficits fourragers hétérogènes d'un territoire à l'autre.

La décapitalisation se poursuit en 2022.

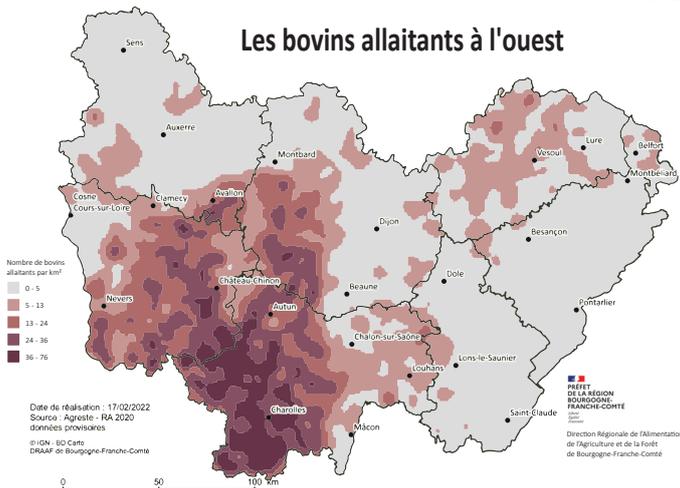


Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Comptes provisoires de l'agriculture 2021 / Cerfrance

Les bovins allaitants à l'ouest



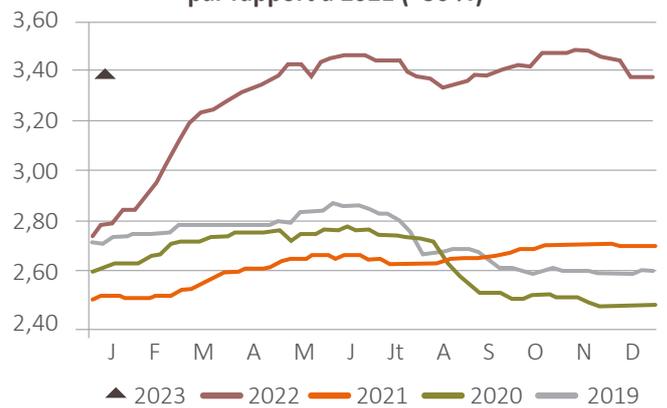
Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté

l'augmentation des importations. Les imports, à l'échelle nationale, augmentent de 23 % par rapport à 2021 en dépassant les 353 000 tonnes équivalent carcasse. Toutes les origines sont concernées, à l'exception de la Belgique.

Le marché du maigre en nette hausse

Après deux années compliquées pour le marché du broulard, les prix s'envolent dès le mois de janvier, puis se stabilisent en l'été. Le prix du broulard atteint 3,50 € / kg vif au mois de novembre 2022 alors qu'il avoisinait 2,48 € / kg vif un an avant. Cette hausse est induite par l'augmentation du prix des bovins finis et par un manque de disponibilité. L'écart de cotation est le plus marqué sur les animaux plutôt lourds qui correspondent davantage à la demande des marchés algérien et italien.

Cotation du broulard charolais U de 450 kg : à 3,19 € / kg vif, les broulards prennent 74 centimes par rapport à 2021 (+30 %)



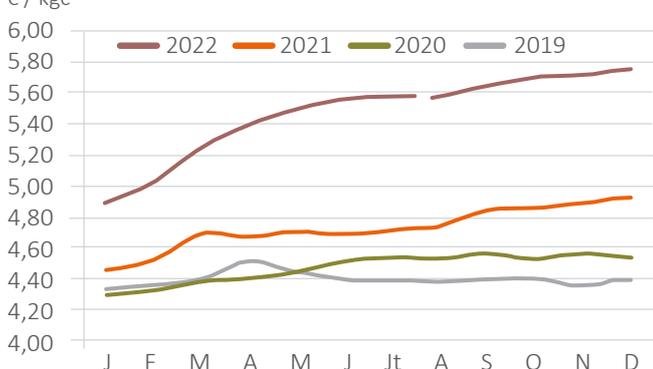
Les importations françaises de viande bovine en nette hausse (+22 % / 2021)



Année de tous les records sur le marché du gras

Sur le marché du jeune bovin ou de la femelle finis, les prix de marché augmentent pour battre des records en 2022. La vache U termine l'année à 5,69 € / kg carcasse, soit une hausse de 17 % par rapport à la fin d'année 2021 et une hausse de 28 % par rapport à la fin d'année 2020. Pour les jeunes bovins, une augmentation similaire est observable avec un prix qui avoisine 5,50 € / kg carcasse en fin d'année (+20 % / fin 2021 et +44 % / fin 2020).

Cotation mensuelle des vaches conformées U



Face à un manque de viande origine France, les importations augmentent

Le manque de carcasses origine France, associé à une consommation de viande stable en 2022, engendrent



Bovins viande (échantillon Cerfrance)

1 092 exploitations (les 2/3 des exploitations en Saône-et-Loire et dans la Nièvre)

+ 3/4 des élevages spécialisés :
168 ha - 1,47 UTA dont 0,11 salarié - 96 vêlages

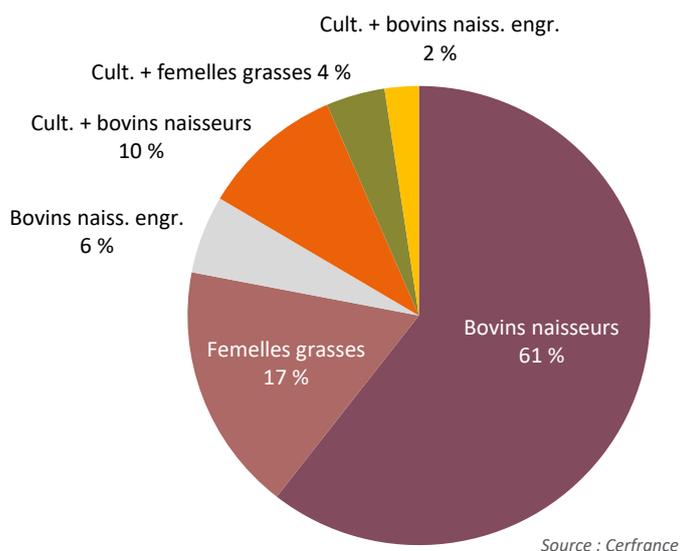
+ 2/3 des élevages ne produisent que du maigre
L'engraissement concerne surtout les femelles.

388 168 € capital d'exploitation / UTAF en 2022
chez les spécialisés, 493 226 € chez les polyculteurs

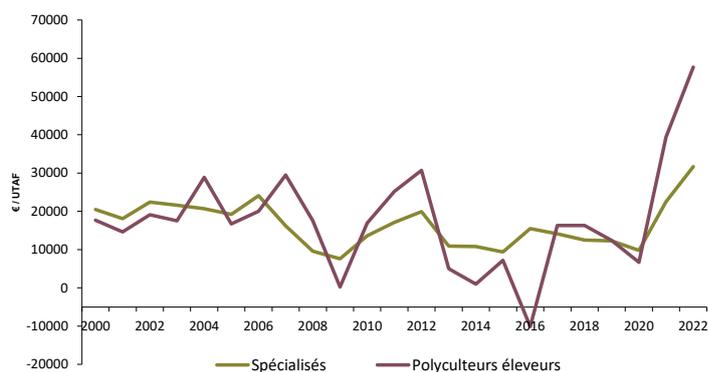
31 700 € de résultat courant / UTAF 2022 pour les exploitations spécialisées, 57 700 € polyculteurs-éleveurs



Orientation des exploitations : une majorité de naisseurs spécialisés



Une remontée durable des résultats initiée en 2021 ? Évolution des résultats courants en € / UTAF constants



2022 dans la continuité des tendances observées en 2021

2021 faisait suite à trois années marquées par des sécheresses. Les conditions climatiques avaient permis une pousse abondante des fourrages et les charges n'avaient que peu augmenté. En 2022, le climat est moins clément mais il ne pénalise que légèrement la plupart des élevages. Le contexte géopolitique lié à la guerre en Ukraine bouleverse les marchés et intensifie les tendances observées en 2021 sur les prix des matières premières. Les hausses de charges se poursuivent. Concomitamment, les produits profitent de l'effet prix sur les cultures et sur la viande. Les produits progressant plus et plus vite que les charges, le « ciseau produits-charges » est très ouvert et les résultats économiques sont plus importants qu'en 2021.

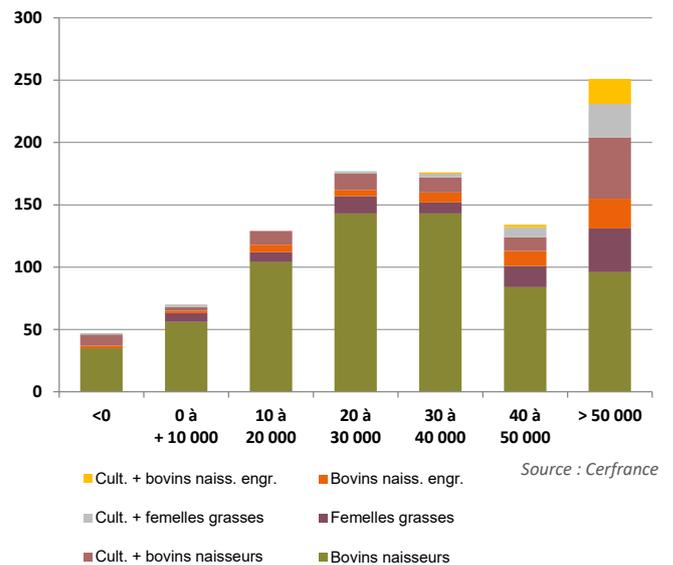
Les cultures, un accélérateur de la progression des revenus

Comme en 2021, les résultats des exploitations associant grandes cultures et élevage sont supérieurs à ceux des éleveurs spécialisés. Pour les premiers, le résultat courant s'élève à 57 700 € / UTAF. Pour les seconds, il est de 31 700 € / UTAF. Comme les années précédentes, les variations de résultat des exploitations mixtes semblent plus déterminées par la partie culture que par la partie élevage. Si certaines années (comme en 2016 par exemple), la partie culture avait pénalisé les exploitations mixtes, le constat est inversé depuis 2021. Malgré la conjoncture exceptionnellement favorable, une part significative d'exploitations (5 %) reste cependant déficitaire.

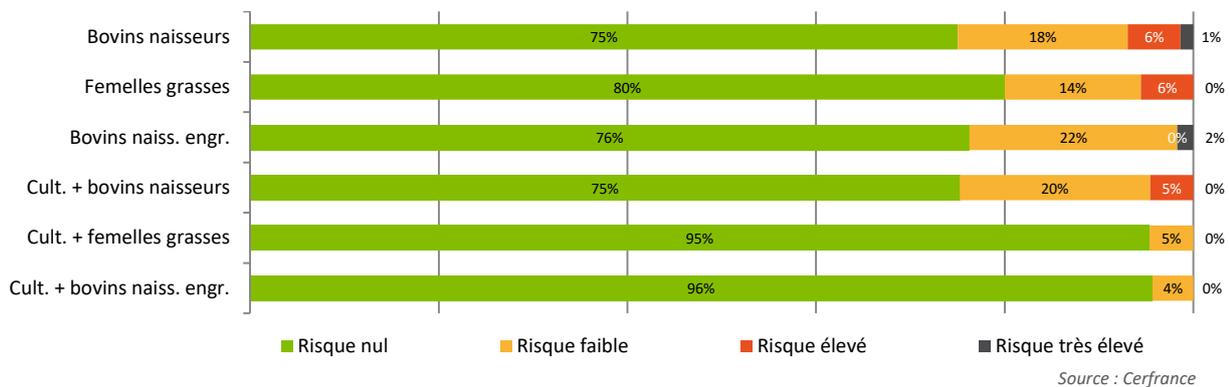
En dépit de ce constat, l'efficacité d'une exploitation dépend toujours plus de ses caractéristiques propres que de son système. Il subsiste, en effet, une part significative d'élevages mixtes parmi les déficitaires, tout comme il y a des spécialisés parmi les plus hauts revenus.



Une grande variabilité de résultat
Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF



Répartition en fonction de la situation financière des élevages allaitants (Estimation 2022)



Cultures et engraissement, une association qui fait sens

De manière générale, les élevages qui pratiquent une activité d'engraissement sont en meilleure situation financière que ceux qui ne produisent que du maigre. L'association entre production de gras et cultures permet une grande complémentarité, et leur solidité est bien plus importante que celle des spécialisés pour les systèmes correspondants. A l'inverse, les niveaux de risque sont équivalents chez les naisseurs, qu'ils exercent une activité de culture ou non. Ces dernières années, ils avaient même tendance à être moins bons chez les mixtes.

Une deuxième année à contrecourant

2021 et 2022 s'écartent de la tendance observée jusqu'alors. A partir du début des années 2010, les résultats économiques sont en-deçà de ce qu'ils étaient dans les années 2000. Au fil des années et des renouvellements, les exploitations spécialisées se sont agrandies sans mobiliser plus de main d'œuvre, au prix d'un alourdissement de certains postes de charge. Depuis 2021, les résultats remontent de façon très marquée. Les cours élevés permettent actuellement d'absorber les hausses de charges. A l'avenir, la décapitalisation, en limitant l'offre, pourrait participer à maintenir les prix de la viande élevés, mais cela dépend aussi des habitudes de consommation. Le risque d'un retournement de conjoncture, aussi appelé « effet de ciseau », invite à la prudence.

ZOOM

**INSTALLATION EN BOVIN ALLAITANT :
ANTICIPER LES BESOINS EN TRÉSORERIE**

L'une des spécificités de la production allaitante est la longueur du cycle de production et les besoins de trésorerie qu'elle engendre. En effet, la production d'un broutard nécessite au minimum 8 mois après le vêlage, auxquels peuvent s'ajouter les 9 mois de gestation lors d'une installation avec des femelles improductives. De même, le croît interne ou l'engraissement de génisses demandent de patienter 2 ou 3 ans. Pendant ces périodes, des charges sont engagées sans entrée d'argent. Il est donc primordial de bien prendre en compte les besoins en trésorerie dès l'installation.

Ce décalage entre charges et produits crée un besoin de trésorerie aussi appelé besoin en fonds de roulement (BFR). Lors de l'installation ou du développement de l'activité, un plan de trésorerie prévisionnel recensant les entrées et les sorties d'argent, par mois, permet d'identifier les périodes tendues et d'adapter sa gestion et son financement. Une sous-estimation des besoins de trésorerie fragilise l'entreprise, peut engendrer de nombreux frais financiers (intérêts débiteurs, frais de commissions d'intervention...) et conduire à une cessation de paiements et un arrêt d'activité.

Pour préserver ou générer de la trésorerie, plusieurs leviers (pas uniquement bancaires) peuvent être combinés :

- acheter des animaux productifs (vaches / génisses prêtes à vêler ou couple vache-veau) pour vendre des animaux rapidement,
- acheter des génisses pour assurer le renouvellement et réformer les improductives dès la première campagne,
- demander à son marchand d'aliment / coopérative de ne pas payer de frais financiers sur la première année en cas de retard de règlement,
- s'installer avant la PAC pour pouvoir toucher des aides rapidement (ce qui permet aussi d'accéder plus facilement à des emprunts court terme),
- préférer les prêts de BFR (sur 3 ans) aux emprunts court terme,
- si des investissements et des emprunts sont prévus, négocier un différé d'amortissement pour reporter la date de la première échéance de remboursement,
- constituer rapidement un stock fourrager conséquent pour limiter les achats.

Afin d'accroître rapidement et durablement sa trésorerie, il est nécessaire de combiner plusieurs de ces leviers qui sont très souvent complémentaires.

Exemple de plan de trésorerie

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Encaissement												
Recettes hors exploitations	500	500										
Recettes d'exploitation	1000	1500										
Total recettes (encaissements)	1500	2000										
Décaissement												
Dépenses hors exploitation	200	200										
Dépenses d'exploitation	500	800										
Remboursement d'emprunts	300	300										
Total dépenses (décaissements)	1000	1300										
Solde du mois	500	700										
Solde cumulé	500	1200										





Chambre d'agriculture de l'Yonne

L'élevage ovin viande





Des cours **exceptionnellement élevés** en 2022

En Bourgogne-Franche-Comté, le prix moyen d'un agneau standard s'élève à 7,6 € / kgc, soit 3 % de plus que l'an dernier. En fin d'année, le prix toutes qualités confondues dépasse les 8 € / kgc.

Globalement, les cheptels sont stables sur la région, avec de faibles variations départementales.

Les fortes températures estivales ont un impact limité grâce aux stocks fourragers de 2021. Les élevages peuvent diversifier les apports pâturés en utilisant des surfaces additionnelles (couverts végétaux, vignes, vergers et sous les panneaux photovoltaïques). La baisse des températures et les précipitations de la fin du mois d'août permettent une bonne repousse de l'herbe en automne. En revanche, l'impact de la chaleur estivale est visible sur les lutttes, moins performantes cette année, entraînant un décalage des agnelages.

Avec la reprise de l'inflation en 2022, les prix de l'énergie et des matières premières s'envolent, provoquant une augmentation des coûts de production estimée à 10 %, principalement attribuée aux postes de mécanisation et d'achat d'aliments.

Avec des attaques de prédateurs encore nombreuses sur l'intégralité du territoire, les acteurs de la filière se mobilisent pour protéger, sensibiliser et anticiper.

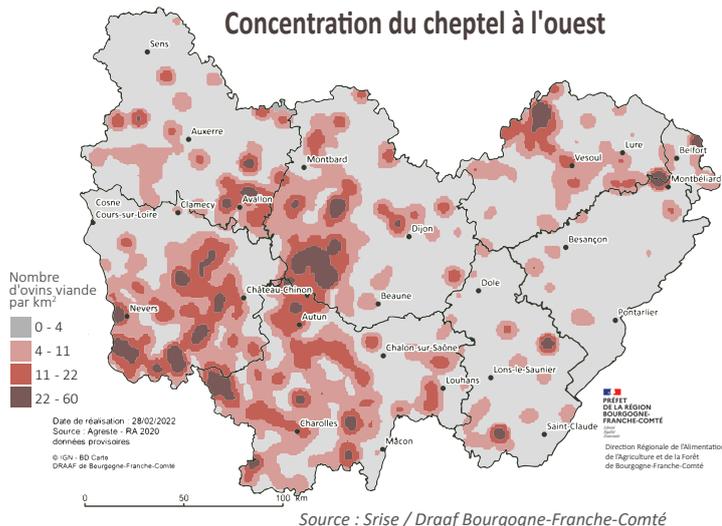


Les chiffres de la filière



Sources : Srise / Srea / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / COBEVIM, SICAREV, TERRE D'OVIN, SICAFOME, SICAGEMAC / Cerfrance

Concentration du cheptel à l'ouest



La prédation croissante et la remise en question du travail d'éleveur

Constats de prédation par département

	21	25	39	58	70	71	89	90	Total
Nombre de constats de prédation	14	47	72	29	3	40	20	0	225
dont conclusion Loup Non Exclu	5	31	18	12	3	38	10	0	117
dont conclusion Lynx Non Exclu	0	16	41	0	0	2	0	0	59
Nombre de victimes loup + lynx	7	81	107	36	3	55	38	0	327
dont ovins	7	9	85	36	3	48	38	0	226
dont bovins	0	56	13	0	0	3	0	0	72

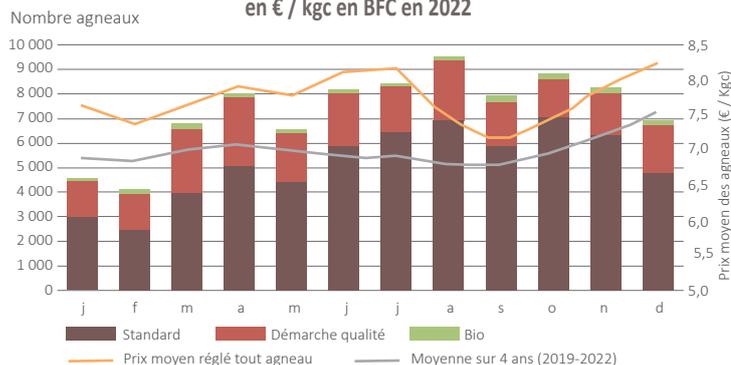
Sources : DDT BFC

Des prix de vente des agneaux toujours plus élevés

Comme l'année précédente, le prix en 2022 augmente avec une moyenne pour les agneaux en démarches qualité (hors AB) de 7,9 € / kgc, un seuil encore jamais atteint auparavant. Les agneaux standard ou en agriculture biologique sont payés au même prix moyen de 7,6 € / kgc. La hausse se répercute sur les brebis de réforme, payées en moyenne 82,4 € par animal.

Les prix de vente sont au plus haut, les conditions de travail s'améliorent, les systèmes ovins sont pluriels et bénéficient d'un regard positif des consommateurs pour les services écosystémiques rendus : tous les feux semblent au vert pour inciter les jeunes à s'installer en élevage ovin !

Répartition des ventes d'agneau sur l'année et prix moyen réglé en € / kgc en BFC en 2022



Sources : COBEVIM, SICAREV, TERRE D'OVIN, SICAFOME, SICAGEMAC



A. GERARD



Ovins viande (échantillon Cerfrance)

62 exploitations (élevages plus nombreux dans la partie Bourgogne)

Élevages spécialisés : 89 ha, 1,31 UTA, 288 brebis

Élevages associés aux bovins viande : 218 ha, 1,64 UTA, 461 brebis

Élevages associés aux grandes cultures : 108 ha, 1,34 UTA, 232 brebis

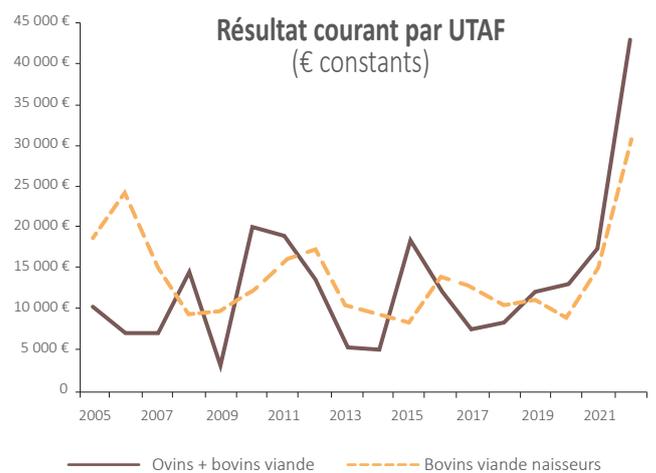
Capital par UTAF en 2022 : 202 321 € spécialisés, 428 755 € mixtes bovins, 250 466 € mixtes cultures

Résultat courant par UTAF 2022 : 15 400 € spécialisés, 42 800 € mixtes bovins, 23 500 € mixtes cultures



Des résultats qui augmentent différemment d'un système à un autre

Avec des produits qui augmentent plus vite que les charges, les résultats progressent pour la deuxième année consécutive. Chez les spécialisés, le résultat courant s'élève à 15 400 € / UTAF, en très légère hausse par rapport à 2021.



Source : Cerfrance

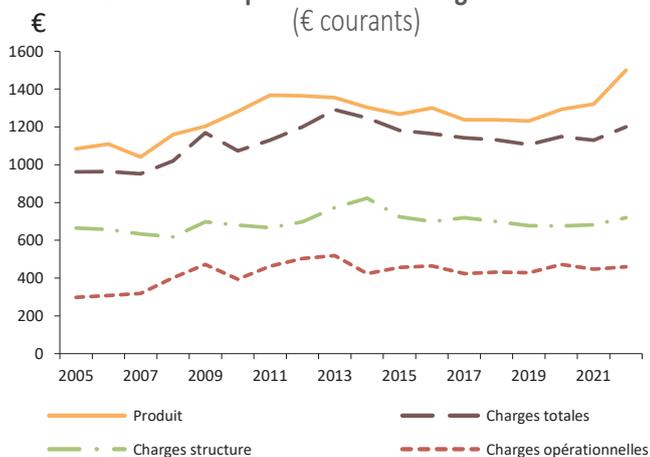
Grâce aux prix de vente particulièrement élevés sur les cultures depuis deux ans, les systèmes mixtes grandes cultures + ovins connaissent encore une fois une progression de résultat courant. On atteint les 23 500 € par UTAF. C'est plus que celui des ovins spécialisés. Cette tendance est la même que celle constatée l'année dernière, où les exploitations bénéficiaient déjà de l'effet prix sur les cultures.

Les augmentations de prix de vente sur la viande, qui s'intensifient en 2022, profitent grandement aux exploitations associant élevages de bovins et d'ovins. Leur résultat courant / UTAF s'approche des 43 000 € et reste supérieur à celui des autres systèmes. Généralement de plus grande taille et employeuses de plus de main-d'œuvre, ces exploitations profitent de la synergie entre les deux troupeaux.

Des hausses de charge compensées par l'effet prix

En 2022, l'inflation est bien perceptible. Côté charges, elle est surtout constatée sur les engrais, les achats d'aliment, les carburants et la mécanisation. Côté ventes, dans le contexte de guerre en Ukraine et de raréfaction de l'offre en viande, notamment ovine, les cours continuent leur progression. La sécheresse estivale n'impacte que modérément les élevages. Avec les stocks fourragers de 2021 et les pluies survenues au cours de l'été, l'élevage ovin et ses systèmes associés profitent surtout de l'effet prix et ne sont pas trop pénalisés par le climat.

Évolution du produit et des charges à l'hectare (€ courants)



Source : Cerfrance

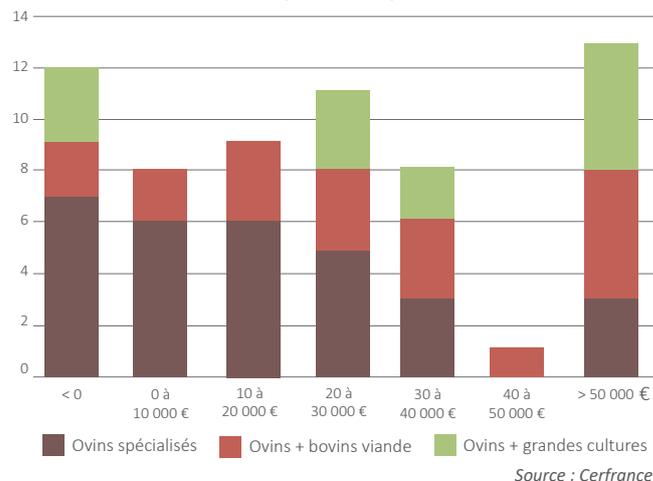
Des revenus variables aussi au sein d'un même système

Les moyennes de chaque système cachent une forte variabilité des résultats entre exploitations. Dans chaque système, on trouve des exploitations déficitaires et d'autres bénéficiaires. Plus que le choix de la production, c'est sa maîtrise technique, l'efficacité des charges et le raisonnement des investissements qui sont déterminants. Cela explique que 20 % des exploitations soient déficitaires malgré la conjoncture favorable.

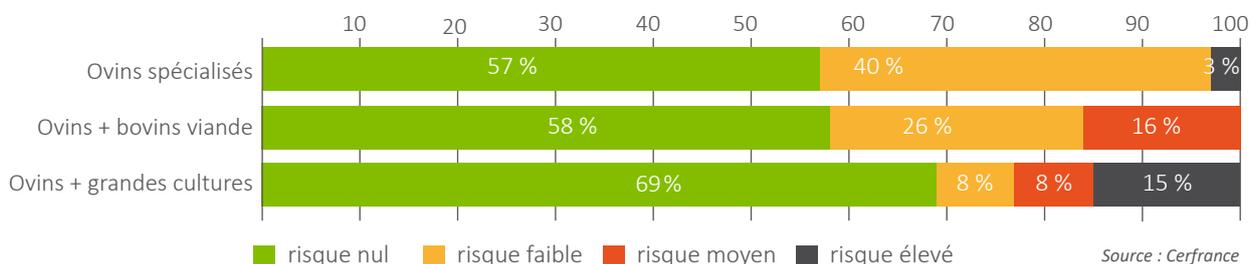
Des niveaux de fragilité financière en baisse

Le niveau des risques financiers est aussi très variable d'une exploitation à l'autre. L'amélioration des revenus de 2022 contribue à renforcer les situations financières des exploitations. Toutefois, selon les systèmes, il reste de 3 à 23 % de situations fragiles.

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant par UTAF (€ constants)



Situations financières : de nombreuses exploitations connaissent un risque fort



Les résultats positifs ne doivent pas faire oublier les menaces qui pèsent sur la filière. La rentabilité de la production ovine, risque d'être touchée par la flambée des charges qui perdurera dans les mois à venir.

REPENSER LES RATIONS POUR SE PROTÉGER DU RISQUE D'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ALIMENT !

ZOOM

Il existe des solutions techniques simples à mettre en œuvre pour économiser du concentré et réduire les dépenses, et ce dès l'installation.

En bergerie ou dans des systèmes à l'herbe, un des premiers gestes à réaliser est d'alloter les brebis en fonction de leur stade physiologique pour les alimenter au plus près de leurs besoins. C'est également une façon de repérer les brebis vides ou improductives à réformer et de réaliser une économie de 30 kg d'aliment par animal !

Faire coïncider au maximum la quantité et la qualité du fourrage apporté en fonction des besoins physiologiques de chaque lot permet de distribuer moins de concentré. Les fourrages de très bonne qualité (enrubannage et foin) doivent être réservés aux brebis allaitantes tandis que le foin de qualité moyenne peut être donné aux agneaux en finition par exemple.

Faire pâturer les agnelles au printemps lorsque l'herbe est courte et feuillue génère une économie de 15 kg par mois et par agnelle. Si un complément de concentré est apporté, il doit être rationné entre 300 et 500 g par agnelle et par jour ; au-delà il sera gaspillé. Le rationnement des agnelles est valable aussi en bergerie avec une économie de 20 kg par mois de concentré par animal.

Prolonger les lactations en bergerie au-delà de 70 à 80 jours implique de maintenir l'alimentation des brebis en adéquation ; cela ne permet pas d'améliorer significativement l'état corporel de l'agneau, mais gaspille du concentré qui pourrait être économisé.

Type d'allotement	Économie
Retirer les brebis vides dès que les gestantes reçoivent du concentré	De 25 à 35 kg de concentré par brebis vide
Séparer les brebis simples et doubles en fin de gestation	De 4 à 6 kg de concentré par brebis qui porte un agneau
Séparer les brebis simples et doubles en lactation	De 20 à 25 kg de concentré par brebis qui allaite un seul agneau
Séparer les brebis en début et fin de lactation	De 5 à 10 kg de concentré par brebis en début de lactation

Source : IDELE/CIIRPO

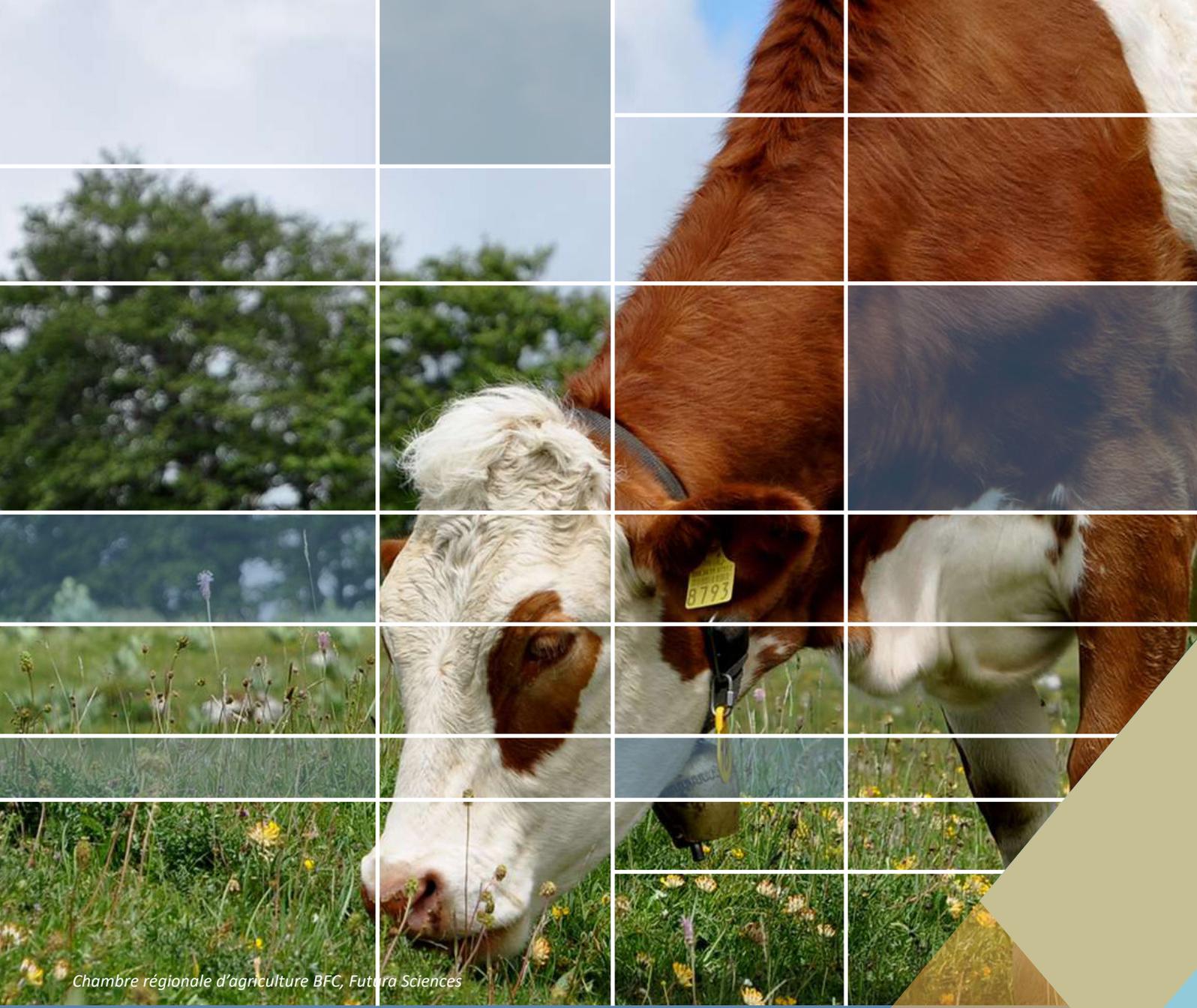


C. RAINON



A. GERARD





Chambre régionale d'agriculture BFC, Futura Sciences

L'élevage bovin lait de plaine



Une conjoncture économique exceptionnelle qui fait oublier une énième sécheresse

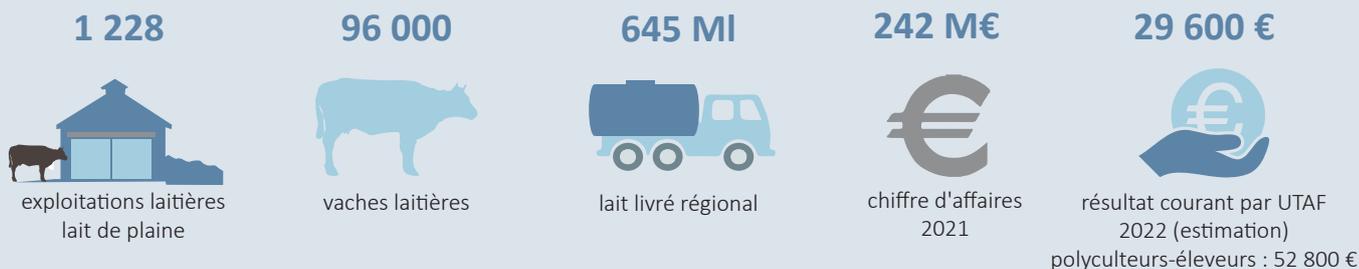
2022 est une année exceptionnelle, tant au niveau climatique qu'économique, et les systèmes laitiers de plaine sont particulièrement concernés.

Après un répit, une nouvelle sécheresse d'autant plus forte que précoce pénalise l'ensemble des récoltes et rend impossible le pâturage estival. Néanmoins, les stocks importants de 2021 permettent en général de passer le cap. Au-delà de la pénurie fourragère qui impose une réflexion sur les systèmes laitiers, 2022 marque un tournant au niveau économique. Les impacts du conflit russo-ukrainien sur les cours de l'énergie et des matières premières modifient tous les repères. Les exploitations laitières font face à une envolée des intrants majeurs (aliments et engrais), heureusement largement compensée par une forte majoration des prix du lait et de la viande. Les achats souvent anticipés d'engrais et d'aliments limitent l'explosion du coût alimentaire et permettent de tirer bénéfice de la conjoncture des prix de vente.

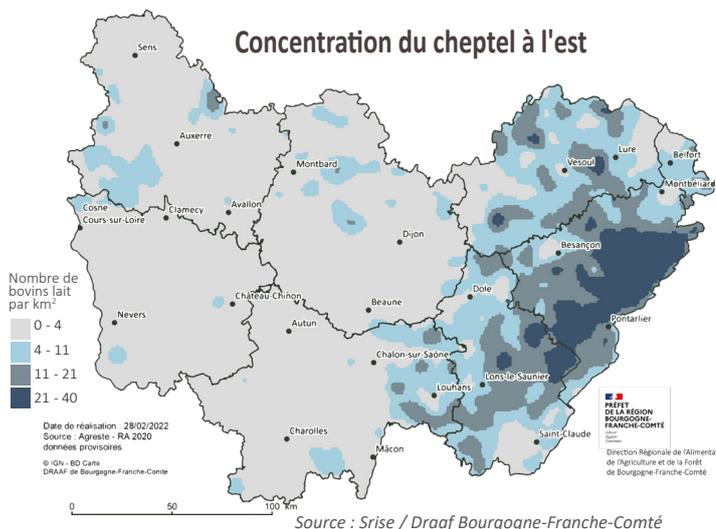
Cette embellie n'est cependant que provisoire. Début 2023, le prix du lait faiblit déjà fortement dans les pays voisins et l'engrais a été payé au prix fort fin 2022. Une nouvelle année climatique compliquée serait difficilement supportable pour de nombreux élevages.



Les chiffres de la filière

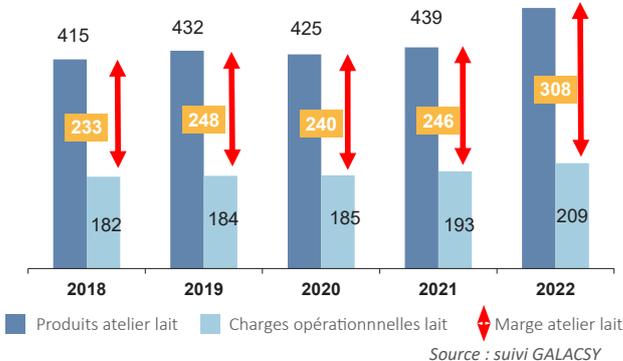


Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Contrôle laitier / Comptes provisoires de l'agriculture 2021 / Cerfrance



Les prix des aliments semblent baisser mais les engrais ont été achetés au plus haut. Si le prix du lait suit la même tendance qu'ailleurs en Europe, le fameux « effet ciseau » pourrait bien se produire.

Une marge brute tirée par le prix du lait et de la viande (€ / 1 000 l)



Une conjoncture économique particulièrement favorable

Tiré par des cours mondiaux à la hausse du fait d'une production déficitaire, le prix du lait évolue modérément en début d'année, puis décolle en juillet pour atteindre le seuil des 500 € / 1000 l en octobre. Cette évolution est à relier à celle de la production. En début d'année, des cours des aliments en hausse, couplée à un prix du lait trop faiblement bonifié, n'encourage pas les éleveurs à compenser la qualité médiocre des fourrages 2021. La mise à l'herbe au printemps permet enfin de fortes productivités... rapidement contrariées par la sécheresse. Dès la fin août, des conditions plus clémentes et un prix du lait exceptionnel incitent les éleveurs à repousser les réformes et consolider les rations.

Le second semestre rattrape un mauvais début d'année et la plupart des élevages affichent une hausse de 5 % sur les livraisons annuelles (au regard d'une année 2021 peu productive).

Au niveau des charges, les engrais ont souvent été achetés en morte saison 2021, avant la hausse, alors que beaucoup d'éleveurs étaient « couverts » en aliments jusqu'à l'été. Des charges finalement relativement contenues permettent de dégager des niveaux de marges historiques.

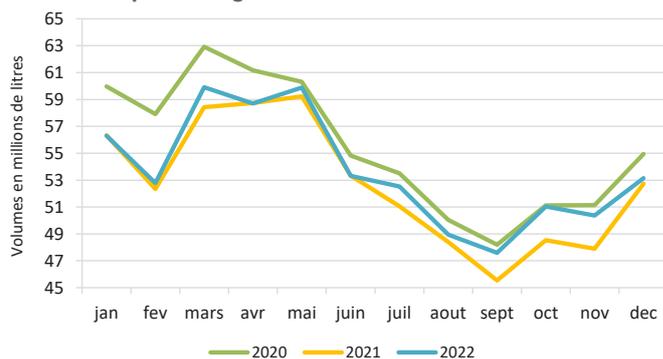
La campagne 2023 sera plus tendue. L'hiver sec est d'autant plus inquiétant que les stocks fourragers sont réduits.

Un gain de productivité et de taille de cheptel mais une érosion continue du nombre de producteurs

	Lait (kg / VL)	Évol. (kg)	Nb VL	Évol. (%)	Nb livreurs	Évol. (%)	Livraison (millions de l)	Évol. (%)
Côte-d'Or	7 483	122	79,2	+1	163	-3 %	88	4 %
Nièvre	7 875	567	78,1	+2	34	0 %	16	-4 %
Haute-Saône	7 482	-16	75	+4	600	-6 %	296	1 %
Saône-et-Loire	7 657	196	79,4	+2	232	-3 %	126	6 %
Yonne	8 214	127	83,9	+0	139	-6 %	88	-1 %
Territoire de B.	7 832	211	83,5	+8	60	-6 %	31	0 %
Zone de plaine BFC	7 609	80	77,9	+3	1 228	-5 %	645	1,9 %

Sources : Conseils Élevages, données EDE, Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Un début d'année difficile compensé par un regain sur le deuxième semestre



Source : Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté



Bovins lait de plaine* (échantillon Cerfrance)

579 exploitations dont 2/3 spécialisées en lait et 1/3 en polyculture-élevage

177 ha de SAU dont 65 ha de SCOP

2,3 UMO dont 1,9 UTAF

76 vaches laitières

537 700 litres de lait vendus en 2022

454 € / 1 000 l

*Lait de plaine : lait hors AOP massif jurassien

L'autonomie, une stratégie permettant de limiter l'impact de l'inflation

Les exploitations laitières de la région pourraient valoriser l'équilibre entre élevage et cultures pour limiter les achats d'aliment et d'engrais, mais n'optimisent pas toujours les synergies possibles entre ateliers. Ainsi, en Haute-Saône en 2021, seuls 7 % des exploitations laitières réussissent à limiter les achats de concentrés et de fourrage pour qu'ils ne dépassent pas la moitié du coût alimentaire (= achat de concentrés et de fourrage + autoconsommation de céréales + intrants de la SF). Dans ce département, pour les éleveurs laitiers, l'engrais coûte 223 € par hectare de SCOP en 2021, soit seulement 10 € de moins que pour les céréaliers. L'apport d'engrais organique pourrait être mieux valorisé, ainsi que les céréales produites dans la ration, afin de rendre les exploitations d'élevage moins dépendantes aux intrants.

Les élevages spécialisés de Bourgogne-Franche-Comté sont moins productifs (238 800 l / UMO) que la moyenne française des élevages de plaine (300 800 l / UMO)*. Les agriculteurs doivent donc être vigilants au maintien de la marge, ne pouvant compter sur une dilution des charges aussi importante que dans d'autres régions.

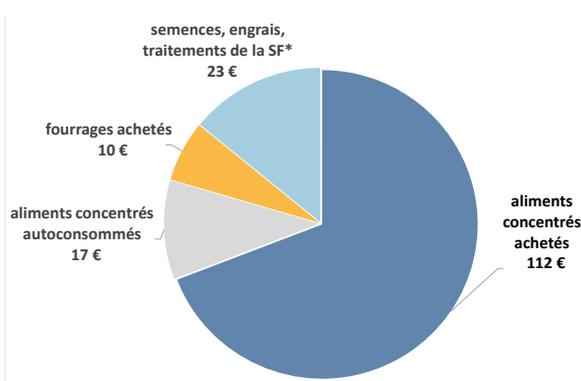
*Le groupe des éleveurs spécialisés Bourgogne-Franche-Comté et France sont relativement comparables en termes de main d'œuvre (respectivement 2,22 et 2,37 UMO) et de SCOP (35 ha et 28 ha). Les différences de productivité sont dues à un moindre nombre de vaches / UMO (35 VL / UMO et 38 VL / UMO) et à une moindre productivité par vache (7 000 et 7 800 l / VL). Ces différences sont compensées en partie par un atelier culture légèrement plus grand et par une marge lait plus élevée. Source Cerfrance et Inosys réseau d'élevage.

L'amélioration des cours s'accroît, couvrant une hausse des charges contenue

Le déséquilibre entre offre et demande en 2022 entraîne les prix dans une hausse inédite. Les producteurs réussissent à accroître leur troupeau et à améliorer la productivité par vache. Le chiffre d'affaires de la vente de lait est donc en hausse de 20 % par rapport à 2021. Les produits liés à la vente de viande et des cultures profitent également de cours extrêmement porteurs. Ils progressent respectivement de 25 % et 23 %.

La hausse des produits permet de couvrir celle des charges. Celle-ci est également contenue par les stratégies d'achat des éleveurs. Leurs stocks d'engrais et d'aliments constitués à l'automne 2021, et les contrats leur permettent de retarder les effets de l'explosion des coûts de 2022.

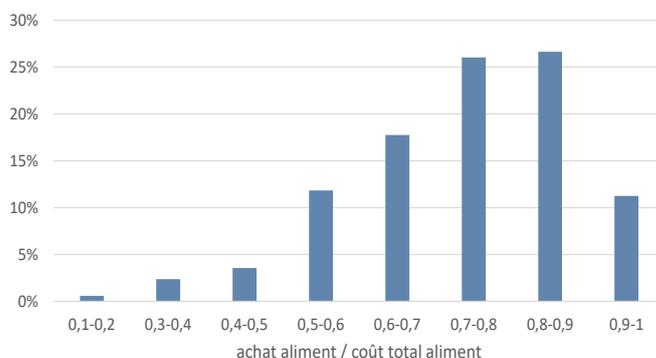
Coût alimentaire / 1 000 l en 2021



*Le coût des fourrages produits sur l'exploitation est sous-estimé, car il ne prend pas en compte le coût du matériel, du carburant et des bâtiments de stockage.

Source : Cerfrance

Dispersion des exploitations de Haute-Saône en fonction de leur autonomie alimentaire - 2021



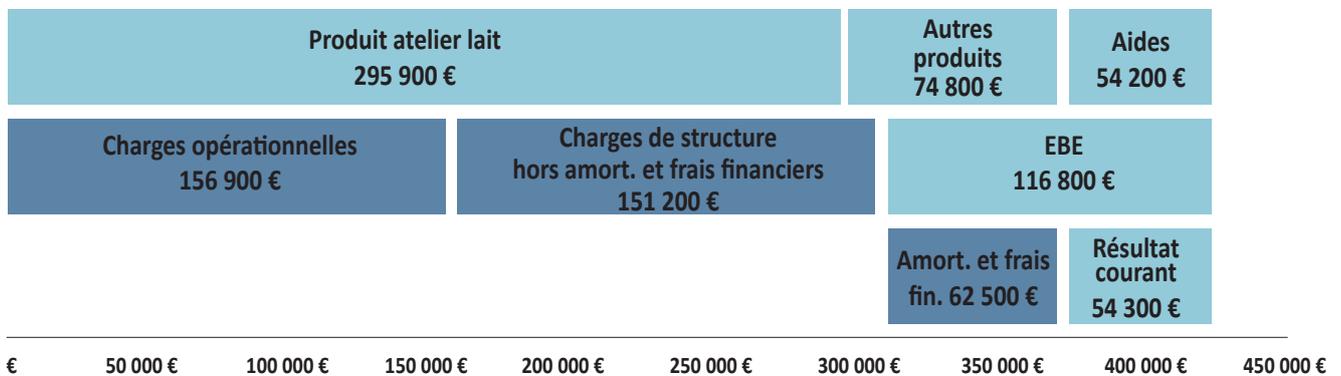
Source : Cerfrance



Des résultats confortables

En moyenne sur l'ensemble du groupe, les éleveurs parviennent à améliorer leur EBE de 11 % par rapport à 2021. Le résultat courant s'établit à 29 600 € / UTAF pour les spécialisés, quand les polyculteurs-éleveurs arrivent à un résultat courant de 55 800 € / UTAF grâce à l'excellente conjoncture pour cultures. La hausse du résultat courant est de 17 % en moyenne sur l'ensemble du groupe.

Construction du résultat courant des exploitations Lait de plaine en 2022



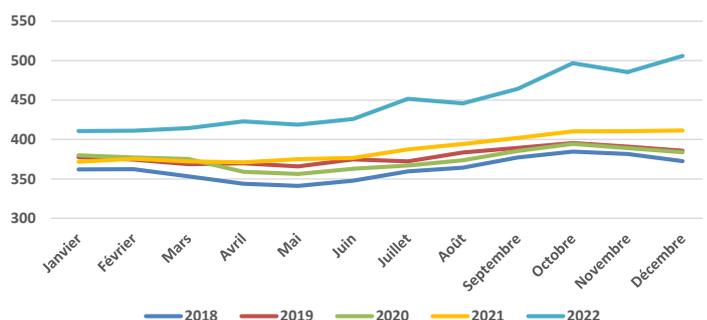
Source : Cerfrance

Attention à l'effet retard

Les éleveurs peuvent profiter de cette conjoncture pour se désendetter, le taux d'endettement moyen étant de 47 %, et constituer une épargne de précaution. Les investissements doivent être envisagés avec prudence. La hausse des prix du matériel et des bâtiments, et des taux d'intérêt rend leur rentabilité plus incertaine. D'autre part, un tassement du prix du lait dégraderait fortement les résultats de 2023, la hausse des intrants étant plus sensible sur cet exercice. Il faut donc renforcer le fonds de roulement pour pouvoir faire face à ce retournement de tendance prévisible. A moyen terme, ces effets pourront être partiellement jugulés par une maîtrise des charges de structures (tels que les amortissements du matériel et des bâtiments), bien que cette stratégie ne puisse être aussi réactive que la variation des cours.



Une envolée exceptionnelle du prix du lait (€ / 1 000 l)



Source : Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté

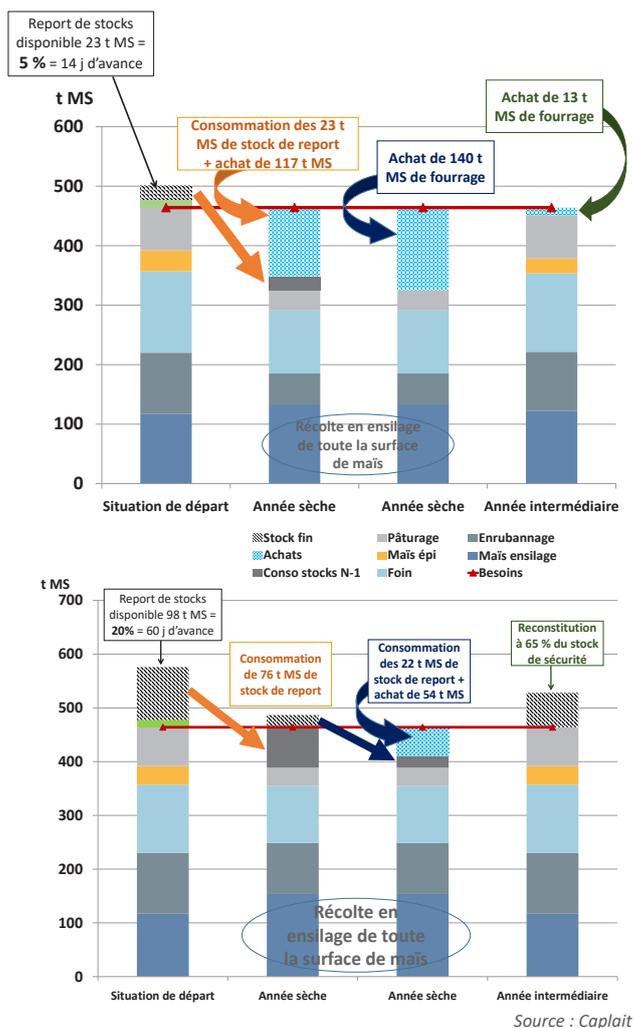
ZOOM

DES SYSTÈMES FOURRAGERS À SÉCURISER FACE À LA FRÉQUENCE DES ANNÉES DIFFICILES

Le groupe régional Caplait(*) a réalisé des simulations pour approcher l'impact économique de deux années climatiques difficiles sur le bilan fourrager d'exploitations type. Une marge de sécurité de 2 mois de consommation (20 % de report de stock) ne permet pas de compenser les déficits cumulés, mais abaisse de moitié les coûts par rapport à un système tendu (5 % de report). Quel que soit le système fourrager et à même niveau de sécurité fourragère (20 %), une année sèche coûte 70 € / vache / an. La même stratégie coûte 140 € / vache / an pour deux années sèches consécutives.

*Caplait réunit les organismes de conseil de la région BFC (CA, ECEL, Cerfrance, IDELE) afin d'élaborer des références technico économiques pour les systèmes lait de plaine

Détail des fourrages consommés dans un contexte climatique d'enchaînement d'années sèches avec 5 ou 20 % de sécurité fourragère au départ



Cas type maïs/herbe : 1,5 UMO, 109 ha de SAU (dont 68 ha d'herbe, 15 ha de maïs fourrage, 10 ha en cultures), 114 UGB dont 68 VL pour 467000 l de lait vendu

Hypothèses d'impact de la sécheresse sur les rendements fourragers (contexte type 2018 ou 2022)

- Légère diminution de la pousse de l'herbe au printemps (-6 % sur le rendement)
- Pousse d'herbe stoppée en été et en automne (pas d'herbe valorisée au pâturage, pas de deuxième coupe)
- Peu d'impacts sur le rendement des céréales (sols favorables)
- Diminution importante des rendements en maïs ensilage (-30 %) compensée en partie par une utilisation différente des surfaces en maïs

Un impact économique majeur sans stock de sécurité

L'absence de sécurité fourragère coûte très cher. Au regard de la fréquence des épisodes de sécheresse, il est recommandé de s'assurer 30 % de report de stocks. La recherche de marge de sécurité par la constitution de stocks est économiquement plus rentable que de combler les déficits par des achats de fourrages ou par la réduction du cheptel.

	Sécheresse	Perte totale en €	Perte en € / VL / an	Perte en € / 1 000 l / an
Maïs dominant* 20% de sécurité	1 an	- 15 180	- 70	- 8
	2 ans	- 45 430	- 140	- 16
Maïs-herbe 5% de sécurité	1 an	- 29 655	- 218	- 32
	2 ans	- 57 710	- 283	- 41
Maïs-herbe 20% de sécurité	1 an	- 9 837	- 72	- 11
	2 ans	- 28 718	- 149	- 20

* Système maïs dominant : 3 UMO, 231 ha de SAU (dont 61 ha d'herbe, 50 de maïs fourrage, 120 en cultures), 108 VL à 9250 kg, 927 000 l de lait vendu, 40 génisses élevées par an vèlant à 28 mois, 194 UGB

Source : Caplait



CIGC - J.P. FRETILLET

L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien





Retour à des conditions de production plus favorables

Alors que l'année 2021 avait fait oublier les pénuries fourragères et que la crise Covid s'éloigne, 2022 s'annonçait comme un retour à la normale. Au contraire, la conjoncture climatique et économique est bouleversée, impactant lourdement les exploitations herbagères du massif jurassien. La sécheresse estivale épuise les stocks fourragers, compromettant partout la campagne de pâturage et annihilant les deuxièmes coupes. Parallèlement, l'augmentation modérée du prix du lait ne peut compenser l'explosion des coûts des intrants, rappelant la trop forte dépendance des systèmes laitiers de montagne aux intrants extérieurs, et rendant urgente la consolidation des systèmes fourragers et plus largement alimentaires.

En 2022, la progression du prix du lait est certes moins explosive qu'en lait standard, mais sa régularité depuis de nombreuses années permet aux éleveurs de préserver un bon niveau de revenu.



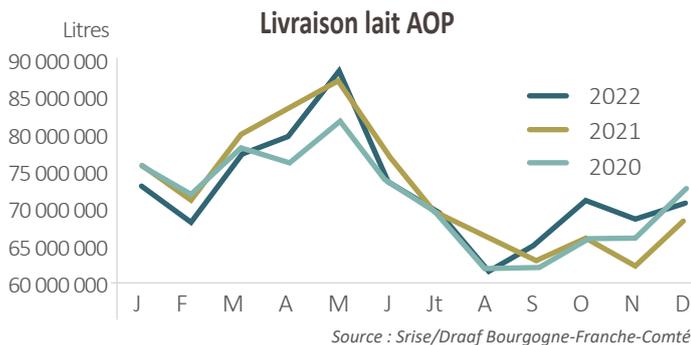
... L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien ...

Les chiffres de la filière



Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / URFAC / Comptes provisoires de l'agriculture 2021 / Cerfrance

Une année fourragère et laitière particulièrement contrastée



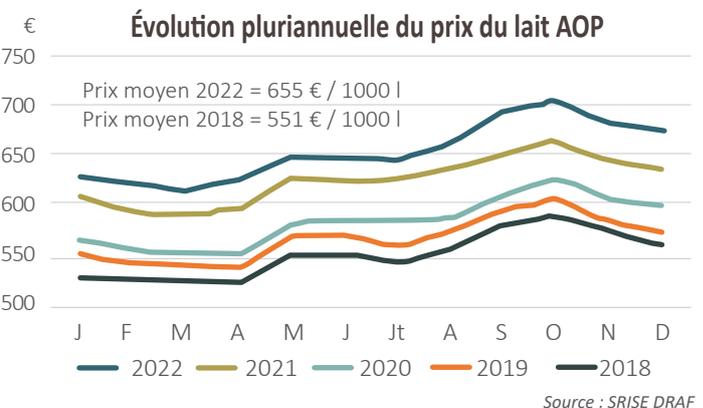
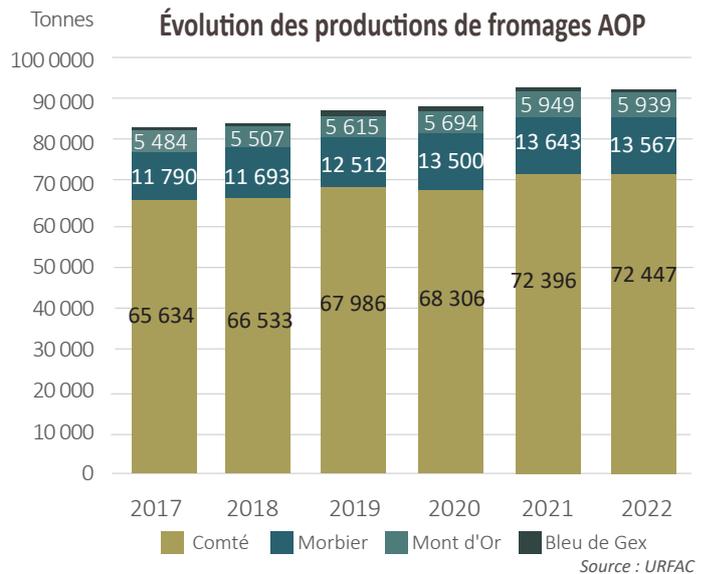
Après un hiver marqué par des fourrages en quantité mais de qualité décevante (forte pluviométrie estivale 2021), les niveaux de production laitière décollent enfin avec la mise au pâturage (avril-mai). Rapidement la sécheresse impacte la qualité et l'offre en herbe, conduisant à une chute de la production sur l'été. La reprise des pluies sur l'automne, couplée à une douceur des températures, permet de prolonger la saison de pâturage voire de réaliser quelques coupes tardives pour les exploitations équipées de séchage en grange. Cette arrière-saison offre ainsi un rattrapage inespéré des 8 premiers mois. La surconsommation estivale de foin, couplée à l'absence de deuxième coupe, compromet néanmoins le début de campagne 2023. Le déficit de stocks et l'hiver très sec laissent craindre des coûts alimentaires encore élevés.

Sur la campagne, la productivité des troupeaux marque le pas, sans pour autant s'effondrer (-2,5 % de lait / VL). L'augmentation du nombre de vaches permet de compenser la baisse de productivité. Cette situation pourrait devenir délicate en 2023 si le stock de foin et la pousse d'herbe venaient à se raréfier au printemps.

La consolidation du cheptel permet de limiter l'impact de la baisse de productivité

Source : EVAJURA et CEL 25-90 (élevages AOP)

	Lait / VL kg		Nombre VL / troupeau		Évolution lait produit
	2021	2022	2021	2022	
Doubs	7 308	7 112	55,2	56,4	- 1 %
Jura	6 965	6 801	59,0	60,7	0 %



Une production fromagère qui semble plafonner

Après une croissance régulière, les volumes des différentes fabrications fromagères sous AOP semblent se stabiliser en 2022. La productivité laitière, bridée par l'année fourragère, est en cause, plus que la saturation des débouchés. La gestion cohérente de la filière contribue néanmoins à une situation particulièrement saine, assurant un prix du lait en constante progression. Depuis 5 ans, le prix moyen se bonifie régulièrement, conduisant à un gain de 100 € / 1000 l, soit près de 20 %. Même si le gain de 30 € observé en 2022 est largement consommé par les surplus de charges (prix des intrants et déficit fourrager), cette bonification régulière permet des performances économiques élevées et une vision sereine de l'avenir.

... L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien ...



Lait AOP du massif jurassien (échantillon Cerfrance)

- 1 357** exploitations
- 115** ha de SAU moyenne
- 109** ha de surface fourragère soit 95 % de la SAU
- 59** vaches laitières permettent de produire 384 000 litres de lait.
- 2,08** UMO en moyenne (dont 1,81 UTAF)
- 41 500** € de résultat courant / UTAF en 2022



Pierre-Emmanuel BELOT

La hausse du prix du lait conforte le produit

Le prix du lait AOP du massif jurassien continue sa progression. Il aura augmenté de 3,5 % en moyenne / an depuis 5 ans. Cette année, la baisse de collecte laitière estivale est compensée par la dynamique de production printanière et automnale. Le produit de l'atelier lait est de 308 800 € et permet une hausse de 10 % du produit total des exploitations laitières par rapport à 2021.

L'inflation concerne aussi les charges des exploitations laitières

Les charges opérationnelles progressent fortement. Le comportement des éleveurs au moment de l'achat des intrants permet toutefois de limiter cette hausse, malgré l'année fourragère défavorable. L'alimentation du troupeau laitier, poste majeur, affiche ainsi une augmentation de 18 %. L'impact sur les charges de structures est non négligeable (+7 % en moyenne). Le poste carburant progresse très fortement, mais celui-ci ne représente que 5 % des charges.

Des revenus à tendance haussière

L'évolution favorable du produit lait permet d'absorber la hausse des charges pour 2022. Le résultat courant atteint 41 500 € / UTAF. Cependant, 15 % des exploitations ne rémunèrent pas correctement leur main d'œuvre, avec un résultat courant / UTAF inférieur à 20 000 €, tandis qu'un tiers dépasse les 30 000 €. Cet écart illustre la persistance de difficultés, notamment liées à l'adaptation au changement climatique.

La consommation de fromages AOP montre des signes de fléchissement en France depuis fin 2022. Quelle adaptation la filière AOP mettra-t-elle en place, face à la baisse du pouvoir d'achat du consommateur ? Une connaissance précise du prix de revient du lait, propre à chaque structure, permettra de réaliser des choix de gestion efficaces et raisonnables (8 % des exploitations ont un risque financier moyen à élevé).

Depuis 10 ans, les résultats courants / UTAF progressent lentement jusqu'en 2020, puis à un rythme plus soutenu depuis 2 ans.

18 % de hausse de revenu pour 2022

CRITÈRES DE RENTABILITÉ	2021	Estimation 2022
Produit brut total / ha de SAU	2 933 €	3 230 €
<i>Dont aides découplées</i>	<i>217 €</i>	<i>217 €</i>
Excédent brut d'exploitation / ha de SAU	1 200 €	1 300 €
<i>EBE % Produit brut</i>	<i>41 %</i>	<i>41 %</i>
Résultat courant / UTAF	35 100 €	41 500 €

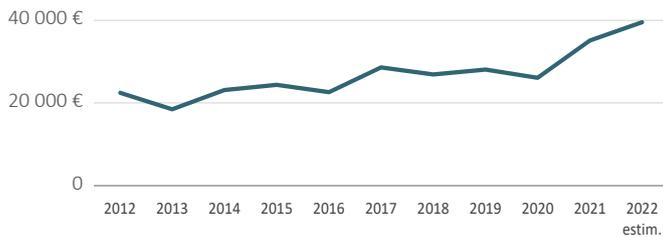
Source : Cerfrance



Chambres d'agriculture / Futura Sciences

..... L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien

Hausse régulière du résultat courant / UTAF depuis 10 ans (en € constant)



Source : Cerfrance

Situation financière toujours solide

Critères de durabilité	2021	Estimation 2022
Capital d'exploitation par UTAF (€)	405 100	415 600
Capital d'exploitation par UMO (€)	352 500	361 600
Taux d'endettement (%)	50 %	48 %
EBE / capital d'exploitation (%)	19 %	20 %
(Annuités + frais financiers CT) / EBE (%)	46 %	43 %

Source : Cerfrance

Les prémices de l'inflation en 2021 entraînent une certaine prudence dans la gestion 2022 des exploitations. La hausse des taux d'intérêts et des biens à financer freinent certains investissements.



Pierre-Emmanuel BELOT

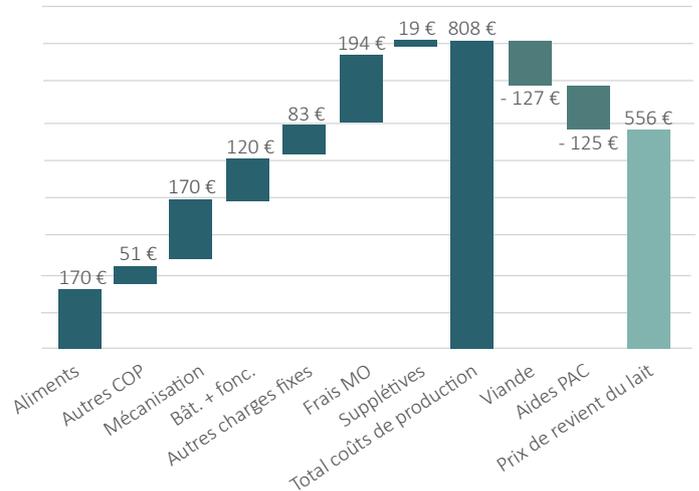
ZOOM

RISQUE ÉCONOMIQUE SUR LA FILIÈRE AOP DU MASSIF JURASSIEN

Le risque d'une crise menace le marché des AOP du massif jurassien

Son intensité sera conditionnée au comportement du consommateur et au degré d'investissements faits et à faire au niveau de l'ensemble de la filière. Producteurs, transformateurs, affineurs sont fortement liés à l'attitude du consommateur et à son pouvoir d'achat. Pour limiter ce risque, le suivi du prix de revient est essentiel. En 2022, pour couvrir l'ensemble des charges engagées et rémunérer le travail de la main d'œuvre familiale à 2 SMIC chargés, il faut, en moyenne, vendre le lait à 556 € / 1000 l. Avec un prix de vente moyen observé de 677 € / 1000 l, il existe encore une marge au sein de la filière. Cependant, dans un contexte d'inflation, ce prix de revient peut rapidement augmenter.

Estimation du prix de revient du lait AOP 2022



Source : Cerfrance

Effet sur le prix de revient d'une hausse des principaux postes de charges

	+15 %	+30 %	+45 %	+60 %	+75 %
Aliments	28 €	57 €	85 €	113 €	141 €
Carburants - lubrifiants	4 €	8 €	12 €	16 €	20 €
Entretien du matériel	6 €	12 €	18 €	24 €	30 €
Amortissements du matériel	15 €	29 €	44 €	58 €	73 €
Amortissements bâtiments	11 €	23 €	34 €	45 €	57 €

Source : Cerfrance

Pour 2023, le coût alimentaire augmenterait de 30 % (en raison de la sécheresse), le carburant de 45 %, et si l'un investissement sur les bâtiments était réalisé (en raison de l'évolution du cahier des charges des AOP) entraînant une hausse des amortissements bâtiments de 30 %, le prix de revient estimé serait de 648 € (556 € + 57 € + 12 € + 23 €).

Les autres acteurs de la filière AOP du Massif Jurassien pourraient-ils combler cette hausse de prix ? Subissant eux-mêmes la hausse de leurs charges (transport, énergie, emballages, salaires), pourraient-ils répercuter la totalité des hausses sur le consommateur sans provoquer une chute des ventes ?

Les éleveurs peuvent aussi agir pour maîtriser leur prix de revient et optimiser leur outil afin de réduire leur exposition face une conjoncture baissière. Les charges d'alimentation et de mécanisation sont les leviers essentiels.





Chambre d'agriculture de l'Yonne

L'élevage caprin





Un manque de visibilité sur les marchés

La production de lait démarre difficilement en 2022. Les fourrages de qualité médiocre et un reste de parasitisme hérité d'une année 2021 humide pénalisent la productivité. La sécheresse ne permet pas de rattraper le retard de volume.

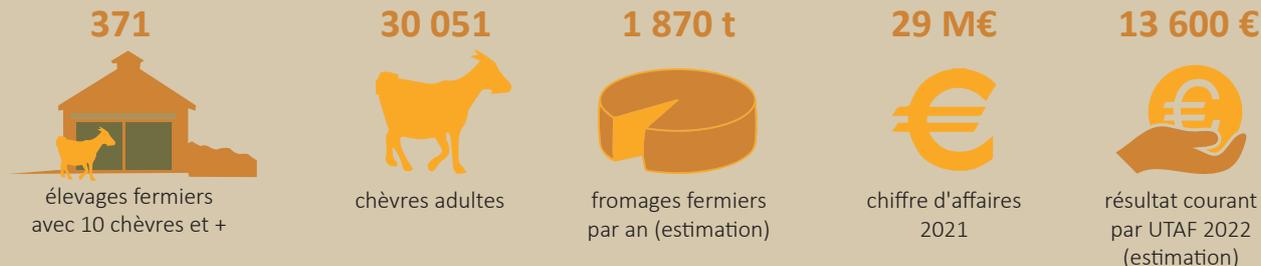
La hausse des coûts de production (aliments, carburant) en fin d'année touche fortement les exploitations. L'élevage caprin, très consommateur de concentrés, se trouve impacté de plein fouet.

Les fromagers sont contraints d'augmenter les tarifs des produits. Le marché est compliqué, avec une clientèle de plus en plus volatile, nécessitant un pilotage au jour le jour, sans aucune visibilité. Dans ce contexte, mieux vaut diversifier les circuits de commercialisation.

Les porteurs de projets qui souhaitent s'installer en production caprine présentent de nouveaux profils, parfois fragiles économiquement, mais aussi en termes d'expérience. La charge de travail, souvent sous-estimée au moment de l'installation, doit être mieux prise en compte.

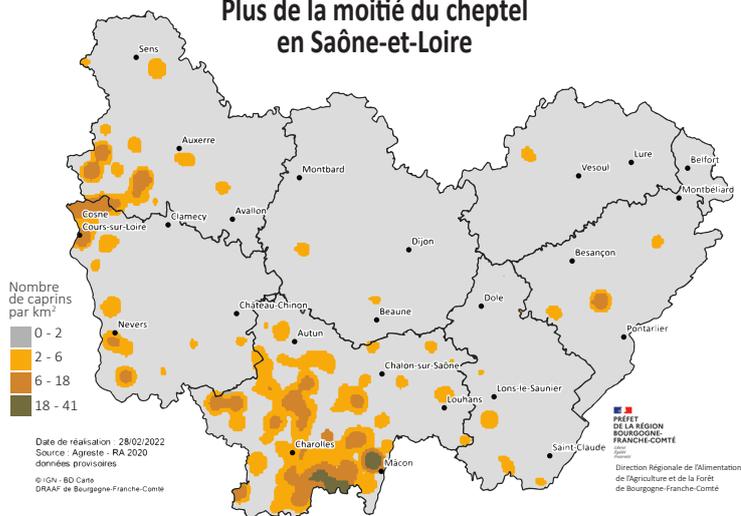


Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / CRA BFC / Comptes provisoires de l'agriculture 2021 / Cerfrance

Plus de la moitié du cheptel en Saône-et-Loire



Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté



Ralentissement du marché

En 2022, la belle dynamique de commercialisation marque le pas. Les laiteries recherchent toujours, sur certains secteurs, des volumes AOP, mais boudent le lait AB. Les ventes à la ferme ou en magasins de producteurs se tassent. Les fromagers sont particulièrement impactés par l'augmentation des coûts de l'énergie (fabrication, frigos et chambres froides, ventilateurs, salles d'affinage, emballages et transport) et n'ont d'autres solutions que d'augmenter les prix de vente, au risque de voir la clientèle se détourner de leurs produits. Avec la hausse des carburants, les consommateurs se déplacent moins facilement. Si la clientèle à fort pouvoir d'achat reste fidèle (particulièrement dans la zone frontalière suisse), les classes moyennes retournent en supermarchés pour des prix moins élevés.

Une filière en construction pour la viande de chevreaux



La filière viande de chevreaux demeure en difficulté, avec très peu d'abatteurs en région. Le Syndicat des éleveurs de chèvres 71 met en place une marque collective « Chevreaux fermiers de Bourgogne-Franche-Comté » pour inciter les éleveurs à se réapproprier la filière. L'objectif est de capitaliser sur le réseau commercial des fermiers pour développer les ventes.

Fragilisation des nouveaux installés

Les porteurs de projet recherchent une certaine « qualité de vie » et ne trouvent pas d'exploitation correspondant à une image idéalisée de l'agriculture. Nombre d'entre eux choisissent de créer une structure en accord avec leurs aspirations : petit troupeau, monotraite, pas d'écornage, pâturage. Ces options demandent une grande maîtrise technique qui leur fait défaut par manque de formation. Bien souvent la charge de travail est sous-estimée au moment de l'installation. Dans ce contexte difficile, les cessations d'activité ne sont pas rares.



Élevage caprin (échantillon Cerfrance)

19 exploitations en transformation fromagère

Le produit caprin représente 89 % du produit des activités

3,31 UMO dont 2 UTAF

SAU de **51** ha, dont 38 ha de surface fourragère

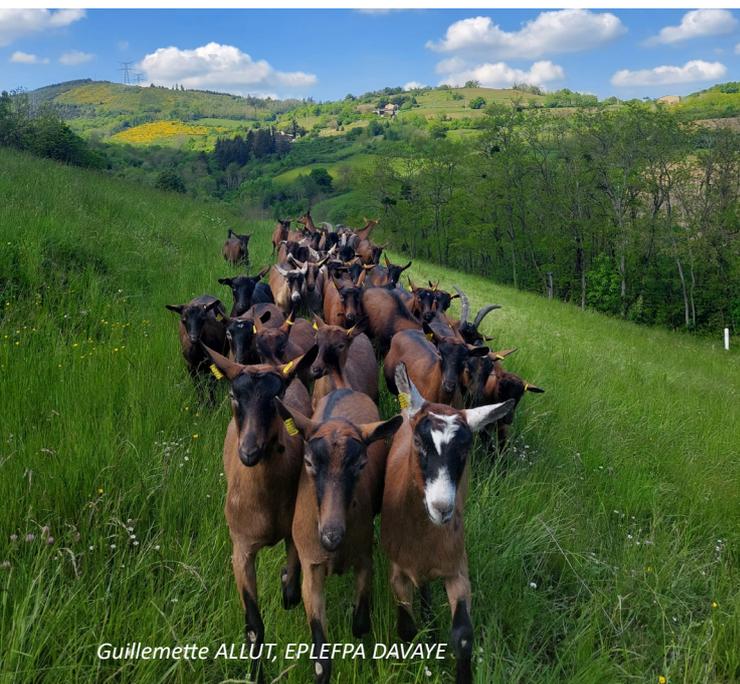
165 chèvres en moyenne

13 600 € de résultat courant / UTAF en 2022

Un gain timide de la valorisation résorbé par les coûts de production

Dans un contexte d'inflation, les producteurs fermiers sont contraints de monter leurs prix. La production laitière du premier semestre 2022 pâtit des effets climatiques de 2021, mais se maintient au second semestre, pour afficher un recul d'environ 5 % sur l'année. Avec une revalorisation de 10 % du litre de lait transformé, le produit issu de l'atelier caprin progresse de 4,5 %.

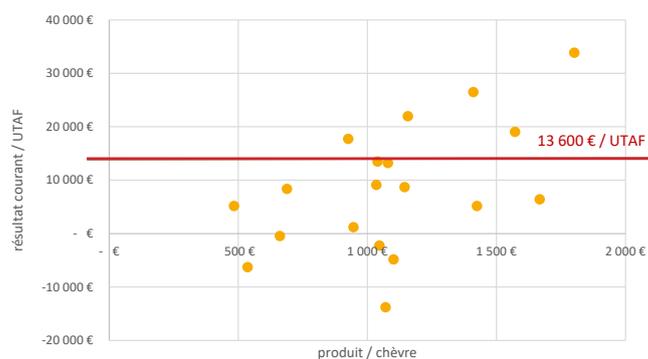
En contrepartie, ces systèmes sont, pour la plupart, gourmands en concentrés achetés à l'extérieur. La fromagerie est consommatrice en électricité, la transformation nécessite des fournitures et emballages. Les producteurs effectuent des déplacements hebdomadaires pour livrer ou se rendre sur les marchés, parfois sur des distances non négligeables.



Guillemette ALLUT, EPLEFPA DAVAYE

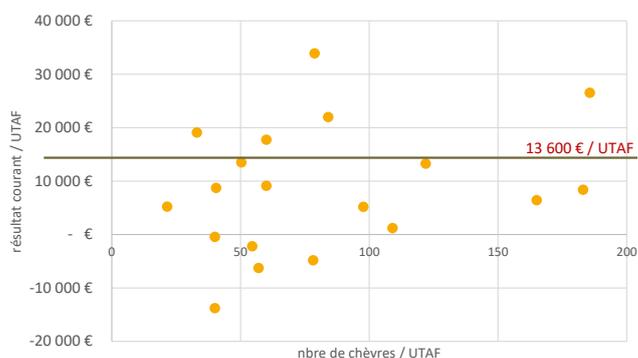
In fine, les coûts de production progressent de 8 %. L'augmentation des produits ne compense pas suffisamment cette hausse et l'efficacité économique se détériore légèrement. Avec 13 600 € / UTAF, le résultat se dégrade de 14 %. Mais cette moyenne cache une variabilité importante au sein de l'échantillon, en fonction des différentes stratégies adoptées.

Résultat courant/UTAF en fonction du produit de l'atelier caprin (hors aides) (€/chèvre)



Source : Cerfrance

Résultat courant / UTAF en fonction de la taille du troupeau

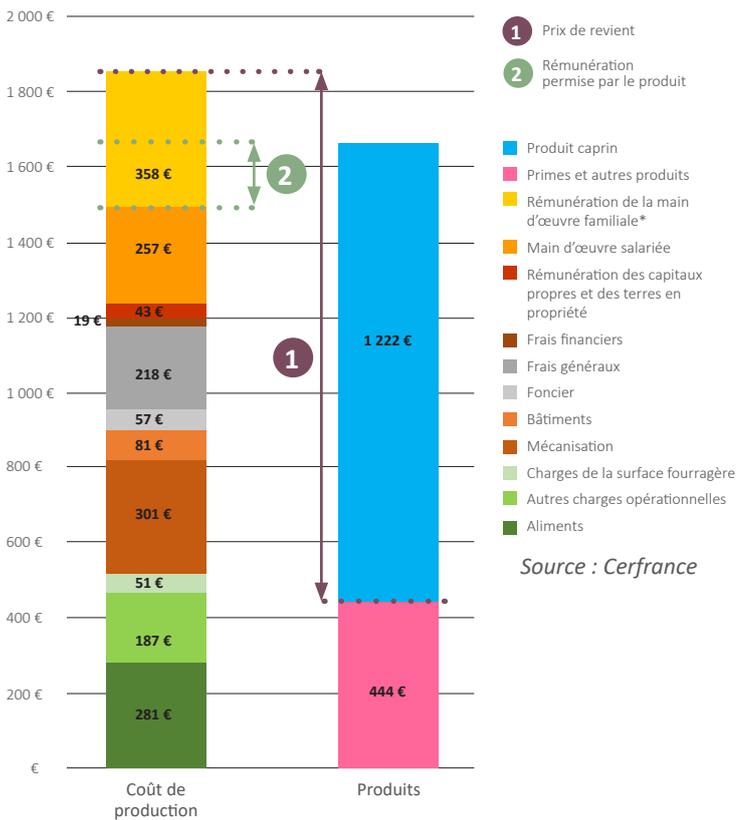


Source : Cerfrance

Les élevages qui s'en sortent le mieux ne sont pas forcément les plus grands, en nombre de chèvres par UTAF, ni ceux dégagant le produit par chèvre le plus élevé. Cette variabilité découle de contraintes structurelles et conjoncturelles propres à chaque exploitation. Mais, en dessous de 1 200 € de produit / chèvre, rares sont les exploitations qui dépassent la moyenne des 13 600 € de résultat courant par UTAF. Les petits troupeaux, de moins de 60 chèvres, doivent porter une attention particulière à l'efficacité par animal.

..... L'élevage caprin>

Coût de production et prix de revient par chèvre



* La rémunération de la main d'œuvre familiale est calculée sur la base de 1,5 SMIC.

Le déséquilibre entre le prix de revient et la valorisation pénalise la rémunération

Le prix de revient atteint 1 409 € / chèvre, au-dessus du produit caprin (1 222 € / chèvre) qui correspond essentiellement à la vente de fromages. Le travail de l'exploitant est réellement rémunéré à hauteur de 72 % du SMIC. Ce montant est faible au regard de l'investissement matériel et humain fourni. Il apparaît primordial de se pencher individuellement sur les éléments qui composent le produit et le coût de production pour dégager une rémunération correcte.



Des outils de pilotage techniques et/ou commerciaux pour accroître la rentabilité

L'augmentation du prix des fromages est nécessaire pour faire face aux coûts de production. Elle peut se faire progressivement et a minima sur une partie de la gamme transformée.

En complément, l'optimisation du rendement fromager permet un gain économique. En calculant le nombre de litres par fromage transformé, les producteurs peuvent adapter leurs pratiques. Il a été montré que pour 1 000 fromages fabriqués par jour, 2 g de différence par fromage au démoulage représente 4 687 € de manque à gagner sur l'année (source : CapPradel).

Enfin, la productivité par chèvre est souvent négligée car nécessitant une attention technique particulière dans un métier qui cumule trois compétences distinctes (élevage, fabrication et commercialisation). Néanmoins, ce levier d'ajustement permet d'améliorer la cohérence globale du système, notamment pour obtenir un revenu à hauteur de la charge de travail.

ZOOM

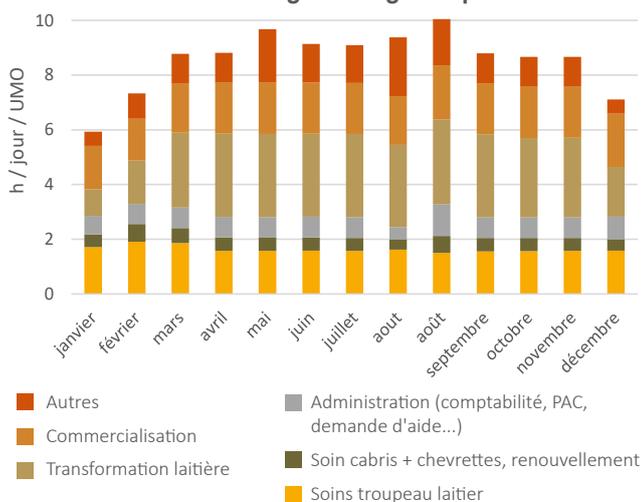
SOUS-ESTIMATION DU TEMPS DE TRAVAIL AU MOMENT DE L'INSTALLATION

La reprise d'une exploitation, plutôt qu'une création ex nihilo, sécurise le démarrage dans un cadre éprouvé et permet de mieux évaluer le temps de travail réel. Fréquemment, le futur installé ne mesure pas le risque d'une sous-estimation de la charge de travail.

En élevage fromager, les tâches quotidiennes se répartissent en trois composantes : élevage (50 %), fromagerie (35 %) et commercialisation (15 %)*. Se rajoutent les travaux saisonniers : mises-bas, pic de lactation, foin... et une charge administrative de plus en plus présente. La variation sur l'année est illustrée par le graphique ci-dessous. Il s'agit d'une observation sur 9 exploitations de Franche-Comté, de petite taille (moins de 60 chèvres). Les journées comptabilisent 8 à 10 heures de travail par UMO, 9 mois sur 12.

* Source : *Référentiel travail en élevages caprins – RMT Travail – Institut de l'élevage - 2022*

Répartition de la charge de travail, sur un élevage fromager de petite taille



Source : *Enquête référentiel caprins Chambre agriculture Haute-Saône – AP2FC - 2023*



Guillemette ALLUT, EPLEFPA DAVAYE

Dès que le volume de travail dépasse 2 500 heures / UMO, il faut réfléchir pour faire évoluer le système. Huit heures de travail par jour pendant 365 jours correspondent à 2 920 heures ! Ce volume d'heures est à comparer avec les données du référentiel travail en élevages caprins présentées dans le tableau ci-dessous.

Repères sur le travail d'astreinte sur l'élevage caprin en élevage fermier en fonction de la taille du troupeau

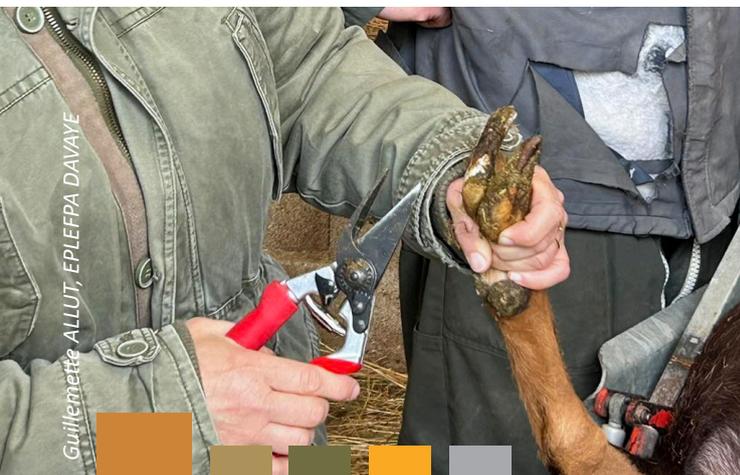
	Moins de 40 chèvres	De 40 à 80 chèvres	De 80 à 120 chèvres	Plus de 120 chèvres
Lait emprésuré	22 800 l	40 900 l	70 200 l	106 350 l
Travail d'astreinte total	3 600 h	3 970 h	5 250 h	6 980 h
Travail d'astreinte élevage / chèvre	50 h	32 h	23 h	15 h
Travail d'astreinte transformation / 100 l	5h35	4h15	3h05	3h05
Travail d'astreinte commercialisation / 100 l	3h35	2h05	1h40	1h15

Source : *Référentiel travail en élevages caprins - RMT Travail Institut de l'Élevage - 2022*

Pour diminuer le risque d'une surcharge de travail pouvant conduire à des drames humains (divorce, burn-out) et à la cessation d'activité, il faut réfléchir selon 2 axes :

- diminuer le travail d'astreinte ou saisonnier,
- recourir à de la main d'œuvre extérieure.

Par exemple, le choix du type de bâtiment et son dimensionnement apportent des solutions, tout comme la simplification du système en fromagerie : vente à un affineur ou gamme de produits restreinte. Il est raisonnable, dès le montage du projet, de prévoir le recours à de la main d'œuvre extérieure (salarié, salarié partagé, apprenti...) : « La charge de travail, tant qu'on ne l'a pas vécue, on ne la comprend pas. Il faut recourir au salariat » - Jean-Philippe Bonnefoy, éleveur de Saône-et-Loire.



Guillemette ALLUT, EPLEFPA DAVAYE



Mathilde AILL, CRA BFC

Les activités équines





Une belle dynamique

L'année 2022 marque la poursuite des tendances observées en 2021 : marchés dynamiques pour le commerce, maintien du nombre de licenciés FFE, des naissances et des saillies.

La filière fait face aux mêmes enjeux que le reste du monde agricole : le changement climatique, la prise en compte du bien-être animal et le renouvellement des générations. Sur ce dernier sujet, une étude* met en exergue, entre autres, la nécessité d'une réelle anticipation des cédants et repreneurs.

Les négociations pour affirmer la reconnaissance de la place de la filière équine au sein du monde agricole se poursuivent, au niveau régional comme national, notamment concernant les modalités de la nouvelle PAC.

* BERNARD A. (2022), *Mise en lumière des freins et leviers pour aider à la transmission des exploitations de la filière équine en Bourgogne-Franche-Comté*, [Projet de fin d'étude] AgroSup Dijon.



Les activités équinnes

Les chiffres de la filière



Sources : Observatoire Economique Filière Cheval BFC 2019 / Agreste 2020/2021 / IFCE-OES 2020/2021

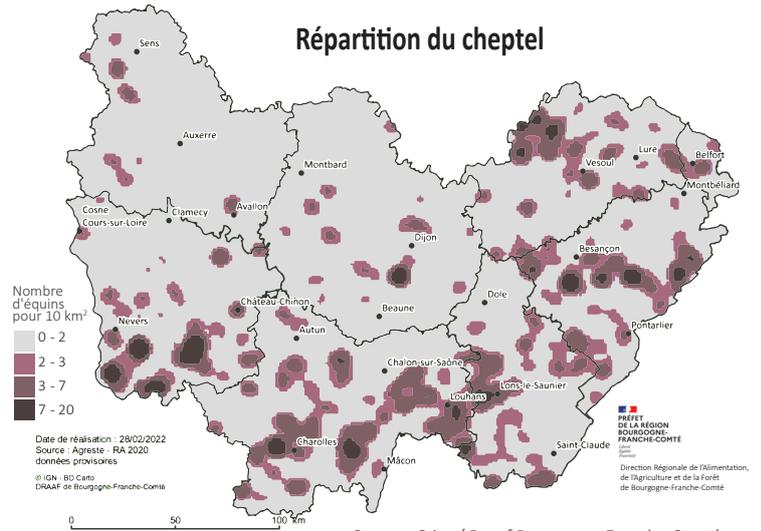
Le nombre de naissances en augmentation

On recense 505 étalons actifs en région, soit 4 % de plus qu'en 2021. Le nombre de saillies est également globalement en augmentation (+4 %). Plus de 73 % des éleveurs détiennent 1 à 3 juments mises à la reproduction. Les races les plus représentées sont le Selle Français pour les chevaux de selle, et celles dont la région est berceau de race en courses et trait : Comtois, Auxois et AQPS.

Les courses enregistrent une augmentation du nombre de naissances en PS (+9 %). En revanche, contrairement aux années précédentes, la production d'AQPS baisse (-7 %). Celle des trotteurs reste en forte baisse (-19 %). A l'inverse, le rebond du marché pour les chevaux et poneys de sport entraîne une augmentation du nombre de naissances : +5 % pour les chevaux et +20 % pour les poneys.

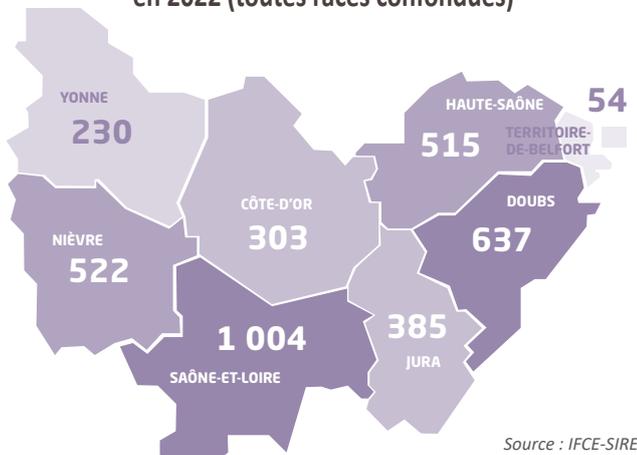
Les politiques d'encouragement à la mise à la reproduction de chevaux de trait portent leurs fruits. Après plusieurs années de baisse, la production tend à se stabiliser. Les naissances en Auxois et Comtois augmentent en 2022 (respectivement +8 % et +5 %). Ces tendances devraient se maintenir sur 2023 au regard du nombre de juments saillies.

Répartition du cheptel



Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté

3 650 naissances en Bourgogne-Franche-Comté en 2022 (toutes races confondues)



Source : IFCE-SIRE



Mathilde AILLI, CRA BFC

Des transactions toujours en augmentation

En région, tous types d'équidés confondus, les transactions sont en hausse sur le marché intérieur et à l'importation. C'est vrai particulièrement pour les races de trait dont les transactions progressent de 40 % sur le marché intérieur et de 11 % à l'importation.

Les ventes aux enchères voient leur chiffre d'affaires moyen augmenter, de 18 % pour le galop et les chevaux de sport, et de 2 % pour le trot.

Nombre de renouvellements de carte d'immatriculation (= changement de propriétaires), en Bourgogne-Franche-Comté en 2022

Tranche d'âge	Chevaux de course		Races françaises de selle		Poneys		Chevaux de trait		Total	
Moins de 1 an	6	- 25 %	43	10 %	30	15 %	135	101 %	214	53 %
1 an	42	- 38 %	164	29 %	76	6 %	294	67 %	576	30 %
2 ans	86	26 %	86	- 8 %	78	26 %	136	15 %	386	13 %
3 ans	125	2 %	140	12 %	82	19 %	87	40 %	434	15 %
4 ans	97	18 %	166	1 %	66	10 %	49	- 18 %	378	3 %
5 ans	87	61 %	127	- 8 %	54	- 18 %	37	- 12 %	305	2 %
6 ans	51	13 %	105	- 20 %	53	56 %	26	18 %	235	1 %
7 ans	49	96 %	82	- 23 %	40	- 23 %	22	47 %	193	- 3 %
8 ans	38	23 %	91	12 %	50	22 %	28	40 %	207	20 %
9 ans	29	- 9 %	87	- 10 %	48	14 %	24	26 %	188	- 1 %
10 ans	27	35 %	80	- 8 %	31	- 6 %	31	288 %	169	14 %
11 à 15 ans	92	12 %	314	3 %	186	10 %	85	13 %	677	7 %
16 à 20 ans	33	27 %	149	- 4 %	113	- 2 %	44	29 %	339	2 %
21 à 25 ans	9	13 %	73	33 %	61	15 %	11	267 %	154	29 %
Total	771	15 %	1707	0,4 %	968	9 %	1009	40 %	4455	11 %

Source : IFCE-SIRE

Paris hippiques : retour au niveau pré-covid

Après un début d'année encore marqué par la crise sanitaire, les paris retrouvent leur niveau d'avant crise. En points de vente PMU, ils augmentent de 31 % par rapport à 2021. Après la forte augmentation due à la crise, les paris en ligne baissent (-17 %). Ils restent cependant supérieurs à leur niveau avant crise (+34 %)

Équitation : hausse du nombre de licenciés

L'effectif de licenciés FFE poursuit son augmentation à la rentrée 2022 : +5 % par rapport à 2021 en région. Il s'agit de la seule fédération, avec le golf, qui gagne des licenciés sur la période 2019/2022.

Cette hausse concerne toutes les tranches d'âge, sauf celles des 17-21 ans, en recul de 2 %. La hausse est nettement plus marquée pour l'effectif de cavaliers juniors (+10 % pour les moins de 13 ans).

Le nombre d'épreuves de compétitions équestres organisées en région est en augmentation de 93 % toutes disciplines confondues et revient quasiment à son niveau d'avant crise. En revanche, bien qu'en augmentation par rapport à 2021, le nombre de partants reste inférieur à celui d'avant crise (-5 %).

Viande : la chute se poursuit

Au national, la baisse de la consommation de viande chevaline se poursuit (-5 %), de même pour le nombre d'abattages (-50 % depuis 2019).



Mathilde AILLI, CRA BFC

ZOOM

LE FONCIER : PIERRE ANGULAIRE D'UNE INSTALLATION VIABLE ET VIVABLE

Les équidés sont des herbivores monogastriques se nourrissant de fourrages pâturés ou conservés (foin, enrubanné). Ils consomment 1,5 % de leur poids en kg de matière sèche ingérée par jour (soit 13 kg de foin en moyenne). Les fibres doivent représenter au minimum 60 % de leur ration journalière. Animaux grégaires, ils ont également besoin de sorties quotidiennes en liberté et de contacts sociaux.

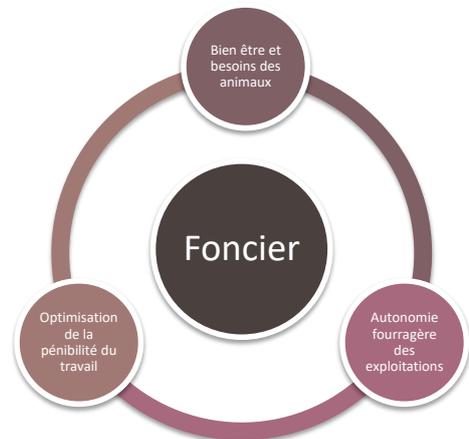
La conduite d'un cheptel équin, quels que soient ses débouchés, implique donc d'avoir accès à un stock de fourrages en adéquation avec les besoins des animaux. Dans une recherche d'autonomie, l'idéal est de disposer d'une surface suffisante pour permettre pâturage et production de foin.

Selon les ateliers présents, les exploitations ont économiquement besoin de s'installer en zone péri-urbaine. Cela engendre des difficultés parfois importantes d'accès au foncier. La mauvaise réputation, dont peuvent souffrir les équidés sur l'utilisation des surfaces, amplifie ce problème. Le risque de manquer de pâtures pour assurer l'alimentation et le bien-être des animaux est donc important.



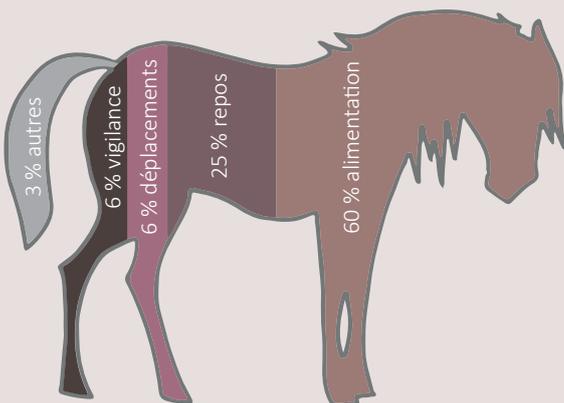
Mathilde ALI, CRA BFC

Le foncier, enjeux central des entreprises équines



Source : Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté

Le budget temps du cheval en conditions naturelles



- Recherche et consommation de nourriture- 60 % (14-15 h)
- Repos debout ou couché- 25 % (6 h)
- Déplacements, essentiellement au pas, autres que liés à l'alimentation- 6 % (1-2 h)
- Surveillance de l'environnement 6 % (1-2 h)
- Autres : toiletteage, interactions avec les congénères, reproduction, comportements excrétoires

Source : RESPE, 2020

Plusieurs cas de figures sont envisageables pour pallier le risque de manque de foncier.

S'installer avec une surface en adéquation avec le cheptel et ses besoins (pâturage + foin) permet :

- l'autonomie fourragère pour l'exploitation,
- le respect des besoins des animaux,
- la possibilité d'optimiser le travail selon le parcellaire.

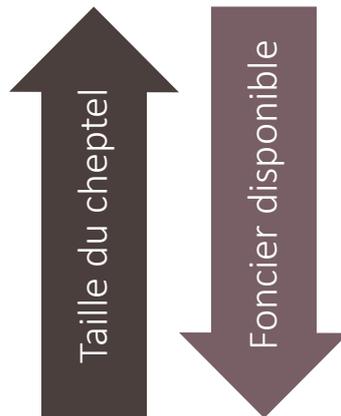
Lorsque la surface disponible est insuffisante, les solutions reposent sur l'aménagement de l'espace et des modes de détention. Ceux-ci pouvant aller du 100 % boxe au mixte pré/boxe, en passant par de nouveaux modèles tels que « l'écurie active »*. Il est primordial de conjuguer viabilité économique, facilitation du travail de l'exploitant et respect des besoins des équidés.

*L'aménagement de l'écurie est réfléchi pour favoriser le déplacement des chevaux au maximum <https://ecurie-active.fr/concept/>

..... Les activités équinnes,

Répercussions d'un foncier mal adapté à la taille du cheptel

- 100 % achat fourrages, sorties des animaux limitées, tâches quotidiennes liées aux boxes (curage, alimentation...)
- Achat fourrages, sortie des animaux +/-, surpâturage des paddocks, tâches quotidiennes (curage, sorties des animaux...)
- Achat fourrages +/-, sortie des animaux ++,- de tâches type curage
- Autonomie fourrages, sortie des animaux ++,- tâches quotidiennes

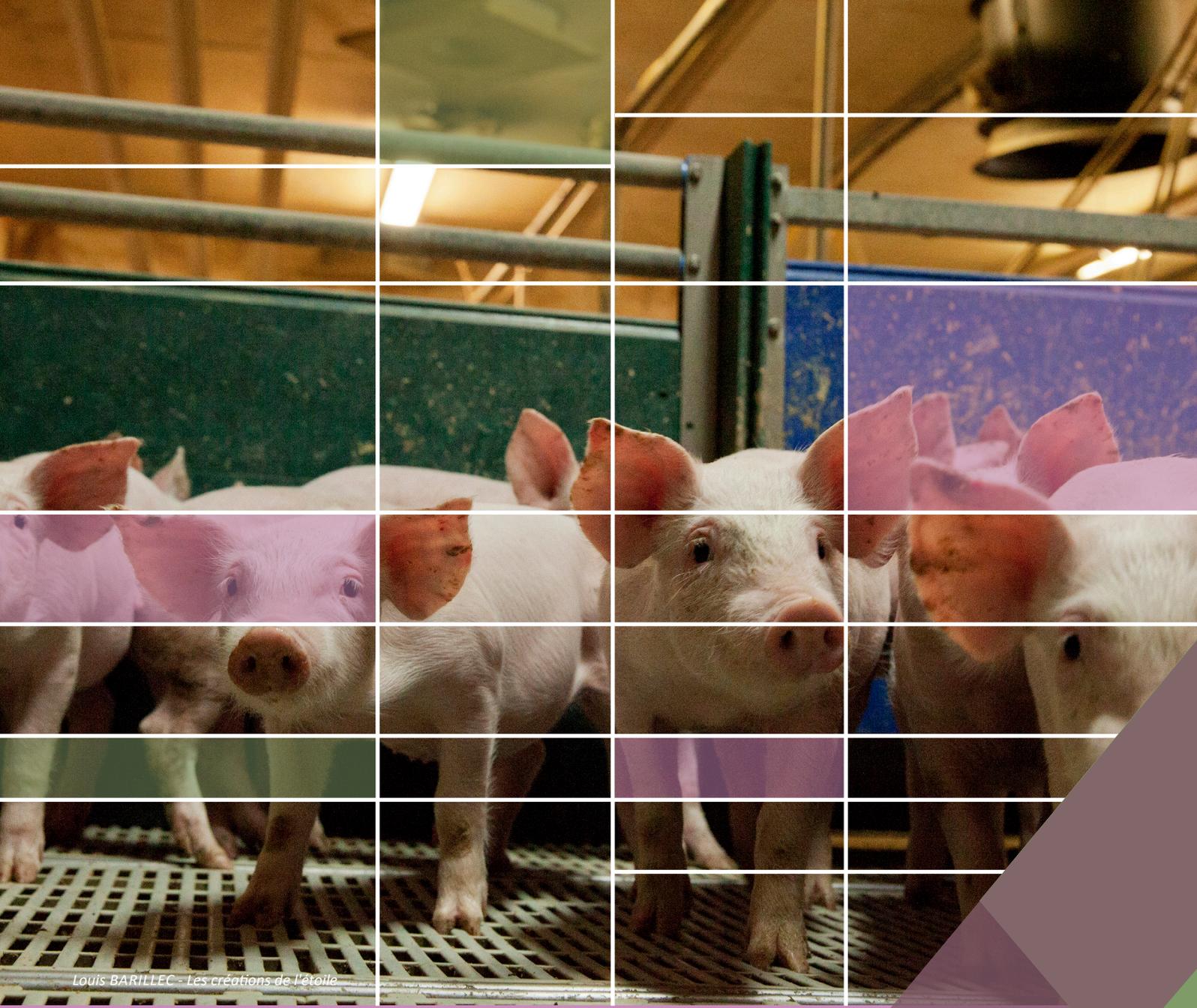


- 100 % boxes et/ou stabulations
- Boxes avec terrasses, boxes/paddocks, stabulations/paddocks
- Écuries Actives, Paddock Paradise, semi plein air
- 100% pré, pré/boxes, pré/stabulations

Source : Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté

Dans un contexte de concurrence accrue pour l'accès au foncier, il est primordial d'avoir un projet construit et cohérent. Cédants, représentants professionnels et interlocuteurs techniques porteront une attention particulière à la préparation du projet et notamment sa pertinence technique et économique. Anticiper fortement en amont de son projet d'installation ses besoins en foncier est donc primordial sur tous les aspects.





Louis BARILLEC - Les créations de L'étoile

L'élevage porcin



Une année 2022 marquée par un intense mouvement d'inflation qui touche tous les maillons de la filière

Le prix moyen 2022 est de 1,725 € / kg, en hausse de 29,5 % par rapport à 2021. C'est le plus élevé de toute l'histoire du Marché du Porc Breton. Toutefois, au regard de l'explosion des coûts de production à la suite du conflit en Ukraine, la rentabilité n'est pas atteinte pour de nombreux élevages qui doivent faire face à une envolée des prix des céréales, puis à une hausse sans précédent du coût de l'énergie.

Les hausses de prix à l'amont sont en partie répercutées sur les autres maillons de la filière. En moyenne, les prix des pièces de découpe progressent de 16 % en un an. Pour les consommateurs, l'inflation est plus modérée, avec une progression de 5 % en moyenne des prix alimentaires. La chaîne d'approvisionnement agit en amortisseur entre l'augmentation des coûts des matières premières et les prix à la consommation.

C'est dans ce contexte incertain que la filière reste confrontée à la menace de la fièvre porcine africaine qui sévit toujours dans les pays limitrophes, notamment en Italie. Gageons que toutes les mesures de biosécurité permettront de préserver nos élevages, déjà fragilisés par le contexte social et économique.



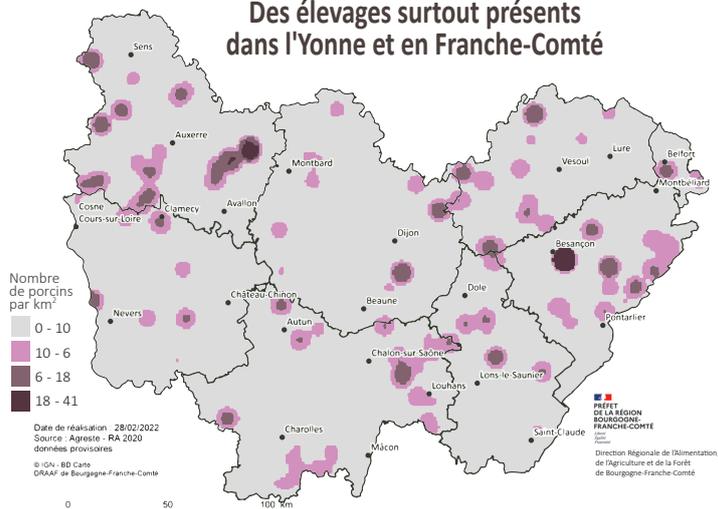
.....L'élevage porcin.....

Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / BDPORC / Comptes provisoires de l'agriculture 2021 / Cerfrance

Des élevages surtout présents dans l'Yonne et Franche-Comté



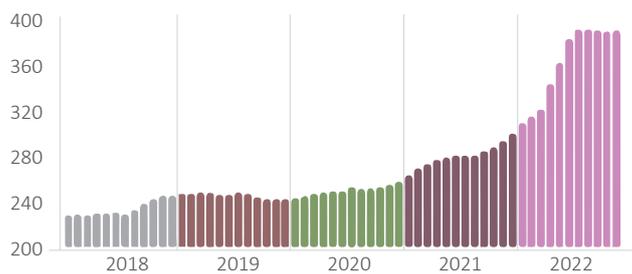
Un prix de l'aliment en hausse

Prix de l'aliment porcs à l'engraissement IFIP

394 € / kg
nov. 22

+ 0,3%
en un mois

+ 34,5%
en un an



Une production nationale en baisse significative

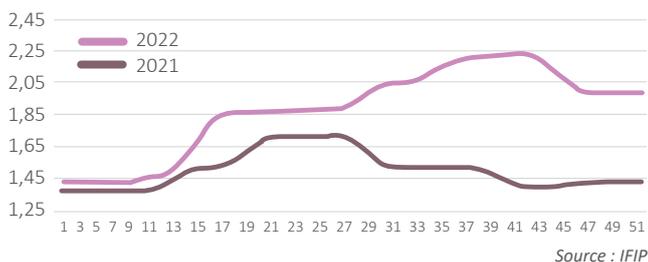
En France, les abattages reculent (-2,5 % en volume et -2 % en têtes sur 12 mois glissants), suivant depuis deux ans le déclin du cheptel porcin. En Allemagne, le recul est de 10 %. Même l'Espagne, si dynamique, marque le pas en fin d'année (-2 %).

En Bourgogne-Franche-Comté, l'analyse du RA 2020 indique une baisse importante du nombre d'exploitations porcines (-47 % par rapport à 2010). Le cheptel porcin diminue, mais de façon moins marquée (-8,9 % en UGB).

Le prix progresse entraîné par l'inflation

En France, le prix payé aux producteurs de porc se redresse de 29,5 % en un an, entraîné par un intense mouvement d'inflation des intrants agricoles et de tous les postes de dépenses pour les entreprises et les ménages.

Prix du porc payé aux éleveurs en France (€ / kg)



Le prix de l'aliment IFIP « porc charcutier » atteint des records (+34,5 % en un an). À la rentrée 2022, les cours entament une décrue après les pics atteints au printemps. En octobre, les prix restent élevés et fluctuants en blé comme en maïs, influencés par les prévisions de récolte, les risques climatiques et le contexte géopolitique. La légère détente en fin d'année 2022 se confirme début 2023 avec l'arrivée des pluies en Europe.

Consommation : la baisse des achats à domicile compensée par une hausse du nombre d'acheteurs

La consommation totale de porc en volume (calculée par bilan) connaît en 2022 un rythme de croissance non négligeable (de l'ordre de 3 % en annuel). Cette tendance s'atténue début 2023, en lien avec la hausse des prix à la consommation. Les prix au détail constatés par l'Insee continuent de progresser, mais à un rythme moindre pour le porc (+7,8 % sur douze mois glissants) que pour l'ensemble des viandes (+10,1 %).





Élevage porcin (échantillon CerFrance)

29 exploitations spécialisées vendant majoritairement en filière longue dont 15 naisseurs-engraisseurs et 14 engraisseurs

Chez les naisseurs-engraisseurs :

- **74** ha de SAU dont 54 ha SCOP
- **2,7** UMO dont 1,5 UTAF
- **149** truies et 3 297 porcs charcutiers vendus en moyenne (prix de vente estimé pour 2022 à 181 €/porc charcutier)

Chez les engraisseurs :

- **36,6** ha de SAU dont 19 ha SCOP
- **1,6** UMO dont 1,5 UTAF
- **3 138** porcs charcutiers vendus en moyenne (prix de vente estimé pour 2022 à 181 €/porc charcutier)

2022, « nouvelle ère » en termes de variation des cours, celui du porc...

En dépit des crises mondiales, géopolitiques, climatiques et sanitaires, l'année 2022 est excellente, en moyenne, pour les résultats économiques des élevages. La hausse du prix du porc est historique lors du second semestre, grâce à une réduction de l'offre et une demande mondiale dynamique. En 2022, le recul du cheptel porcin français se traduit par une baisse des naissances et des abattages. En Bourgogne-Franche-Comté, la tendance est légèrement différente avec une baisse de seulement 0,6 % des porcs charcutiers abattus. Elle provient de la Bourgogne (-3,9 %), tandis qu'en Franche-Comté, les abattages augmentent de 3 %. Le produit porcs, toutes exploitations confondues, augmente de 21 %. Cela représente un chiffre d'affaires de 164 € par porc charcutier soit une hausse de 29 € comparé à l'année 2021.

Les aides du Plan de sauvegarde de la production porcine permettent de soulager la trésorerie et de conforter l'activité. Le dispositif d'aide à l'alimentation animale soutient également les exploitations porcines, du fait de leur dépendance forte à l'aliment.

Les cultures participent à la belle santé financière des exploitations, par leur vente ou par leur transformation en aliments pour l'élevage porcin.

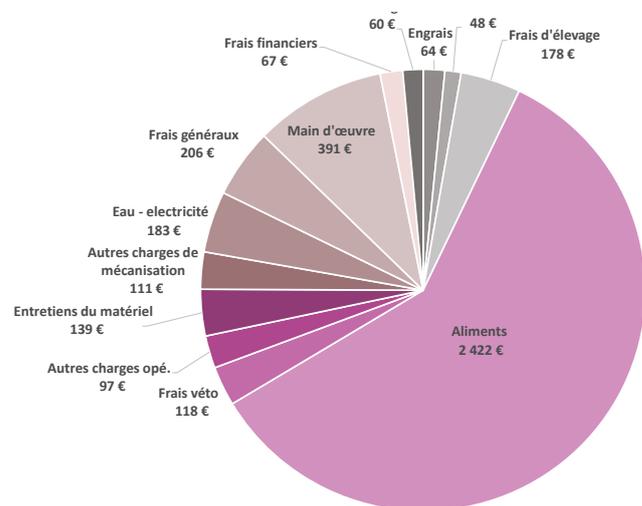
Le produit total des exploitations porcines augmente de 23 %, principalement grâce à la valorisation volume-prix des produits de l'atelier porc et aux aide perçues.

... mais également de l'ensemble des intrants

En 2022, l'alimentation représente 60 % du total des charges. En Bourgogne-Franche-Comté, le prix des aliments connaît une hausse de 22 % par rapport à 2021. La répercussion est limitée par la fabrication d'aliment à la ferme pour une partie des exploitations, particulièrement les naisseurs-engraisseurs, qui ont une SCOP plus conséquente. La FAF reste toujours intéressante avec un coût moins élevé que l'achat d'aliment complet.

La hausse des charges opérationnelles est d'environ 19 %. Les charges de structures, quant à elles, augmentent de 14 %, avec une hausse énorme des postes énergies (carburants, électricité, mécanisation). Les impacts seront bien plus importants sur la clôture 2023, notamment avec le coût de l'électricité, selon le contrat de chaque exploitation.

Détail des charges courantes par truie chez les naisseurs-engraisseurs, estimation 2022



Source : CerFrance

Amélioration nette des résultats économiques des exploitations

Entre 2021 et 2022, l'EBE connaît une hausse supérieure à 45 %, autant pour les naisseurs que pour les engraisseurs. Les amortissements évoluant peu d'une année à l'autre, cela entraîne, en moyenne, le doublement du résultat courant par UTAF.

..... L'élevage porcin

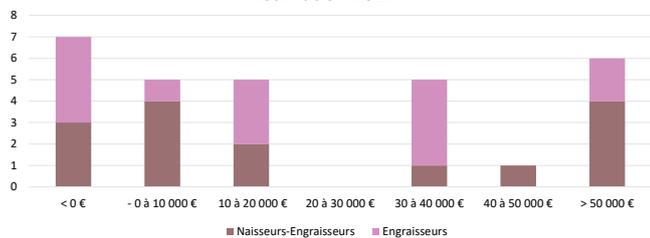
Situation financière des élevages de porcs spécialisés

Malgré une année 2022 florissante, les disparités de performances restent énormes entre exploitations.



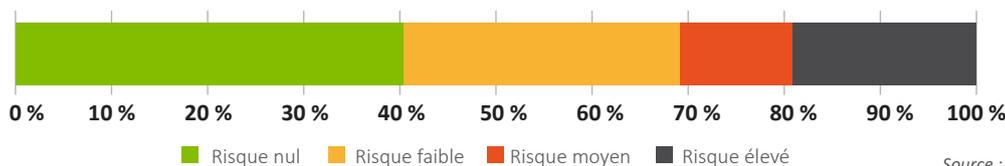
Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF

Estimation 2022



Source : Cerfrance

Répartition des élevages porcins spécialisés en fonction de leur situation financière (estimation 2022)

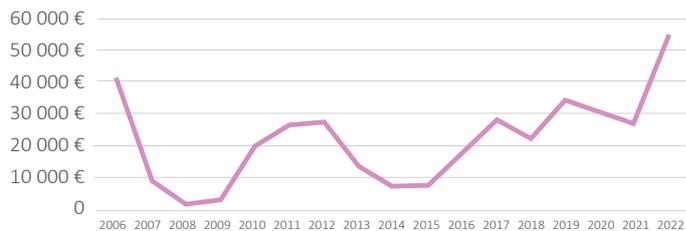


Source : Cerfrance

Anticiper 2023 pour s'adapter au plus juste

Les excellents résultats 2022 devraient être mobilisés pour relever les défis qui se présentent : situations de trésorerie parfois tendues, éventuels problèmes de main d'œuvre, nécessité d'investir pour respecter les normes relatives au bien-être animal. Il faut également anticiper les évolutions de 2023, avec le tassement de prix du porc, la hausse du coût de l'énergie et les possibles incidences structurelles sur la filière de la décapitalisation (fermeture d'abattoirs).

Évolution du résultat courant / UTAF (€ constants) moyenne des élevages spécialisés en filière longue



Source : Cerfrance



ZOOM

LA GESTION DES RISQUES : PRÉVENIR LE MANQUE DE MAIN D'ŒUVRE SALARIÉE

Motiver la main d'œuvre salariée

le manque de main d'œuvre salariée est le talon d'Achille de la filière porcine ! La disponibilité de la main d'œuvre et son efficacité (spécialisation) semble être l'un des principaux facteurs de maintien d'un atelier porc. Offrir une bonne rémunération est important mais ne suffit pas à fidéliser les salariés. En effet, le travail en bâtiment peut générer un sentiment d'isolement. Il est donc important de leur consacrer du temps. Il pourrait être envisagé d'organiser des journées de rencontres de salariés d'entreprises différentes avec une présentation régulière de la production porcine intitulée par exemple, « le RDV des porchers » à raison d'une heure le lundi matin sur un sujet technique précis, en s'inspirant du modèle des groupes d'éleveurs.



TVGLVB

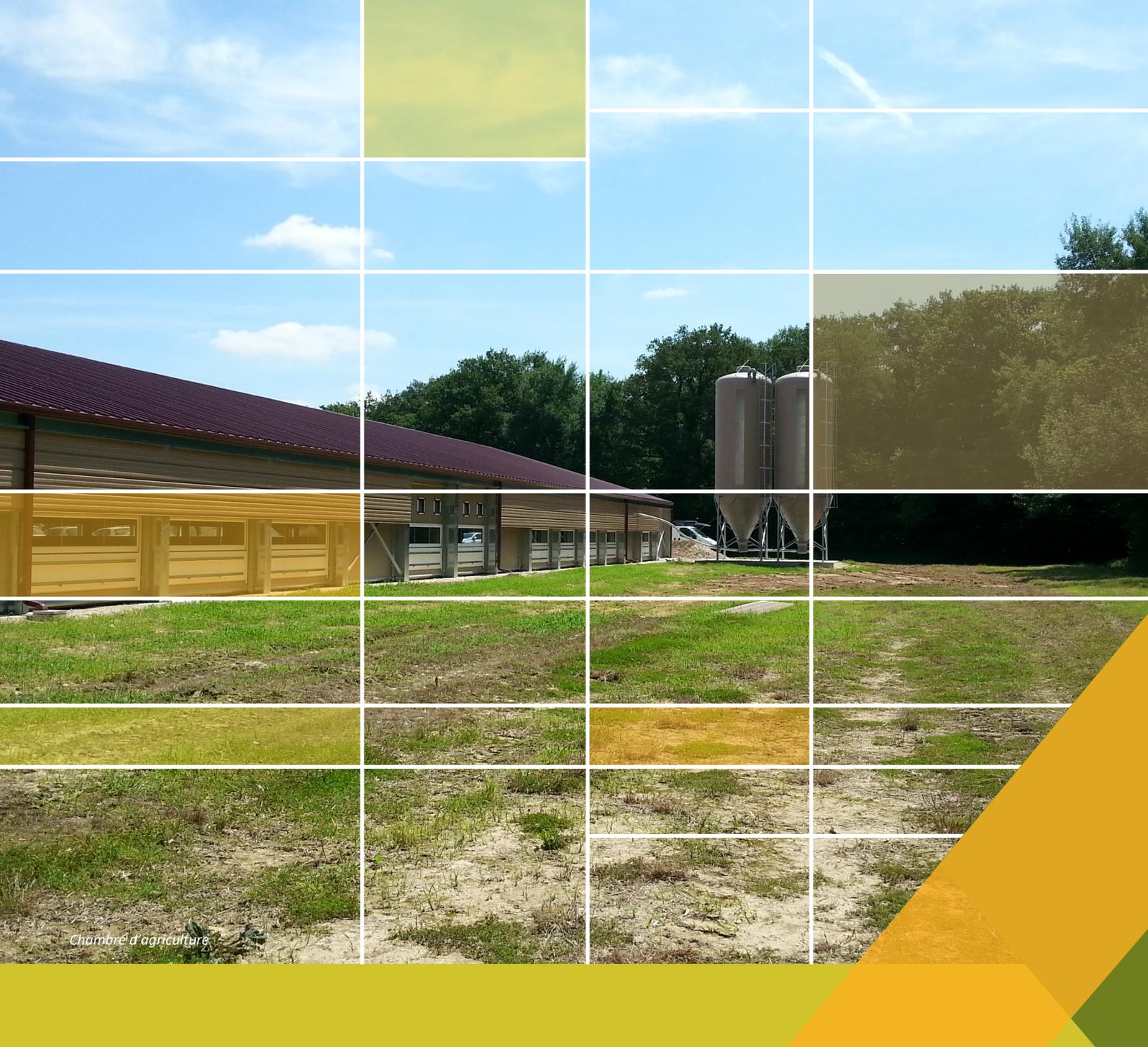
Former et fidéliser les salariés

Les exploitants peuvent travailler sur l'image du travail afin de le faire connaître pour trouver et garder des salariés. Il est important que les éleveurs fassent preuve d'ouverture et accueillent des stagiaires quelle que soit l'orientation de la formation. En Bretagne, une formation d'agent d'élevage porcin a été créée. Elle alterne formation théorique et technique, journées en élevage et stage de 3 semaines en exploitation. Ce dispositif POEC (Préparation opérationnelle à l'emploi collective, financée par Ocapiat, pôle emploi et l'État) peut aider à former et fidéliser un salarié, récemment embauché ou en cours de recrutement, sans expérience, ni formation en élevage porcin.



TVGLVB





Chambre d'agriculture

L' aviculture



Crise sanitaire historique dans un contexte économique très tendu

En 2022, la filière avicole française plonge dans une crise d'influenza aviaire (IAHP) historique. A partir de la fin février, après avoir touché le Sud-Ouest, l'IAHP se propage aux Pays de la Loire et vers d'autres zones (Dordogne, Bretagne...). 535 foyers sont détectés dans le seul département de Vendée, plus de 800 en incluant les départements limitrophes. Pour rappel, la région Pays de la Loire occupe la première place pour la production de canard à rôti et pintade et la deuxième en poulet et dinde. Cette crise sanitaire a des conséquences majeures sur les ateliers de reproduction et les disponibilités en poussins et canetons, impactant l'approvisionnement jusque dans notre région.

La Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'un statut sanitaire relativement préservé comparé aux Pays de la Loire où les distances entre élevages sont beaucoup plus faibles. La zone touchée par l'IAHP est rapidement circonscrite, grâce à la faible densité de bâtiments.

La crise sanitaire est aggravée par l'inflation galopante. Elle impacte directement les élevages, mais aussi la consommation. Les productions label rouge et AB enregistrent respectivement un recul de consommation de 20 % et 30 %.

Dans ce contexte, la consommation de poulet conventionnel poursuit sa hausse. L'autosuffisance est loin d'être assurée, avec l'importation de 49,5 % des poulets consommés en France. Face à ce constat, l'interprofession avicole ANVOL cherche à renforcer la compétitivité de la filière, en premier lieu en volaille standard qui représente 67 % de la volaille de chair consommée et qui est aussi la plus concurrencée par les importations.



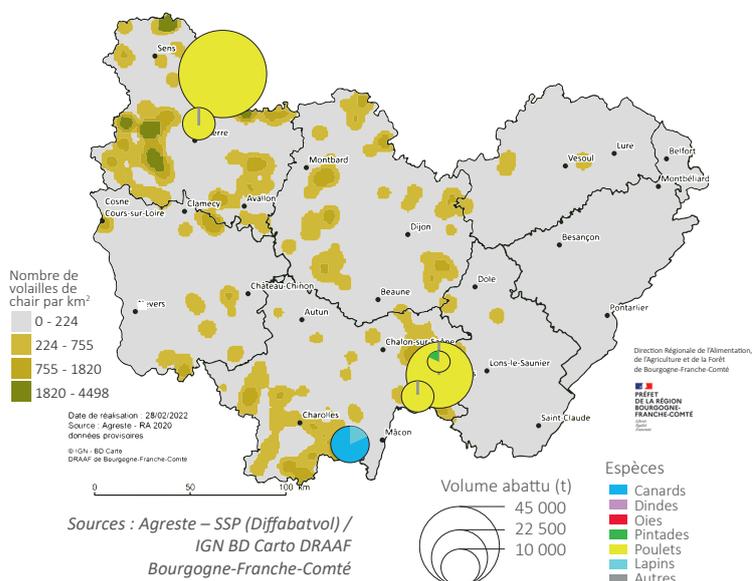
Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Comptes provisoires de l'agriculture 2021 / Cerfrance

Les industries d'abattage de volaille localisées en Saône-et-Loire et dans l'Yonne

Répartition des élevages de volailles de chair et volume d'abattages de volailles



Abattages de volailles en tec en Bourgogne-Franche-Comté de 2016 à 2021



Source : Agreste – enquête auprès des abattoirs 2021

Les abattages de volailles en Bourgogne-Franche-Comté poursuivent leur progression (+16,3 % en 2021 par rapport à 2020), compensant en partie la baisse de production des régions déjà touchées par l'Influenza aviaire en 2021.

Forte progression des importations

En 2022, les importations françaises de viandes et préparations à base de poulet enregistrent une forte augmentation en volume (+10 %) et en valeur (+45,9 %). À l'inverse, les exportations diminuent en volume (-2,1 %), mais progressent en valeur (+21,2 %) sous l'effet de l'inflation.

En janvier 2023, le solde global des échanges des viandes et préparations de volailles est en déficit de 40 000 tec et de 121 M€. Ce déficit est supérieur à celui de janvier 2022 à la fois en volume (+8 940 tec) et en valeur (+62,2 M€).

Un besoin de consommation non couvert par la production

La France est devenue le plus grand consommateur de volailles en Europe, devant l'Allemagne et l'Espagne. Le poulet reste le moteur de la hausse de consommation de volaille en France. Il représente 80 % de la consommation en 2022 contre 76 % en 2021. Au premier semestre 2022, la filière enregistre une hausse de la consommation de 6,6 % avec une production en augmentation de 3 %.

Bonne dynamique des abattages en Bourgogne-Franche-Comté mais baisse au niveau national

En France en 2022, les mises en place de poulets fléchissent de 4,2 %, un recul plus mesuré que ceux enregistrés pour les dindes et les canards, respectivement -11,7 % et -31,5 %.

Par rapport à 2021, les abattages en poids de volailles de chair diminuent (-7,6 %) à la suite de la crise IAHP survenue en mars dans les Pays de la Loire. Si le recul de production touche toutes les espèces, les baisses sont variables entre les filières : -25 % pour le canard à rôti, -19 % pour la pintade, -13 % pour la dinde et -5 % pour le poulet.



L'aviculture (échantillon Cerfrance)

64 exploitations spécialisées en volailles de chair

12 ha de SAU

1,81 UMO dont 1,23 UTAF

Spécialisation très poussée : en moyenne,

93 % du produit des activités sont issus de la production de volailles de chair

16 800 € de résultat courant / UTAF en 2022



Chambres d'agriculture

Une hausse généralisée des coûts de production de 45 % en deux ans

Depuis le début de l'année 2020, les éleveurs sont confrontés à la hausse des cours des matières premières composant l'alimentation de leurs volailles. La situation s'aggrave avec la guerre en Ukraine. Cette flambée des cours a une incidence très importante puisque l'alimentation représente 60 à 65 % du coût total de la production d'une volaille.

En deux ans, du mois d'août 2020 à août 2022, l'indice ITAVI mesurant le coût de l'aliment du poulet standard bondit de 80 %.

Au-delà du coût de l'aliment, les éleveurs doivent également faire face à l'accélération de toutes les autres charges. L'augmentation des prix des poussins entrant dans leurs élevages est ainsi évaluée par l'ITAVI à +43 % sur le second trimestre 2022 par rapport au second trimestre 2020.

Au même titre que tous les autres secteurs, les professionnels de la filière des volailles de chair sont également confrontés aux surcoûts de l'énergie. La hausse des matériaux de construction handicape la rénovation et l'installation de nouveaux poulaillers. Pour les aménagements en cours en 2022, l'impact en terme de charges sera mesuré sur l'exercice 2023, voire 2024 lorsque ces travaux seront en plein amortissement.

Comment sont absorbés les surcoûts de production ?

Les éleveurs ne bénéficient d'aucun filet interne de sécurité (stocks d'animaux, assurance revenu...).

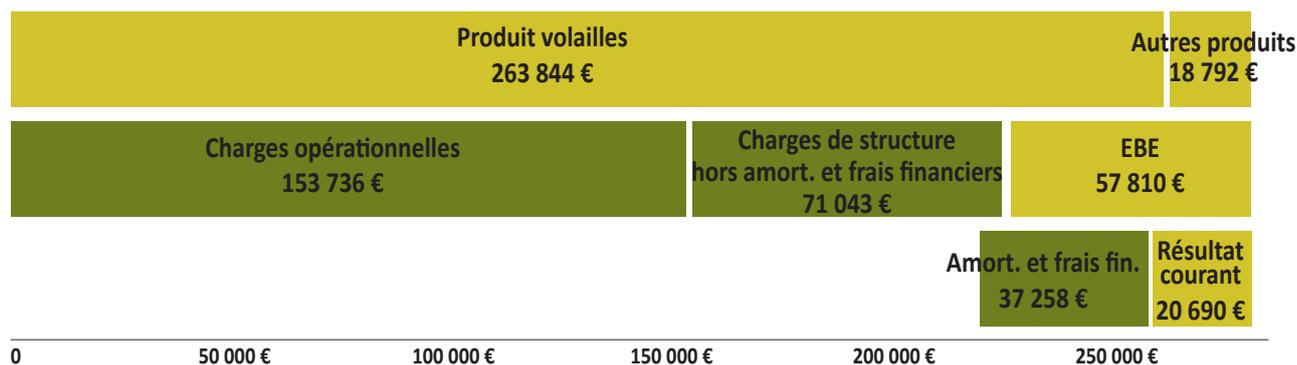
Leur capacité de résilience se situe non pas à l'échelle de l'exploitation mais au niveau de la filière. Son organisation verticale permet une nouvelle fois d'éviter une chute du revenu. Malgré les augmentations de l'aliment ou du gaz, les prix de reprise suivent l'inflation et absorbent les surcoûts.

Le produit progresse de 15 %, de façon assez hétérogène selon les éleveurs. En dépit des hausses du prix de reprise, les performances techniques sont pénalisées par l'influenza aviaire (problèmes d'approvisionnement en poussins et canetons, rallongement des vides sanitaires, volailles confinées en productions labels, souches moins performantes...).



Chambres d'agriculture

Construction du résultat courant en 2022



Source : Cerfrance

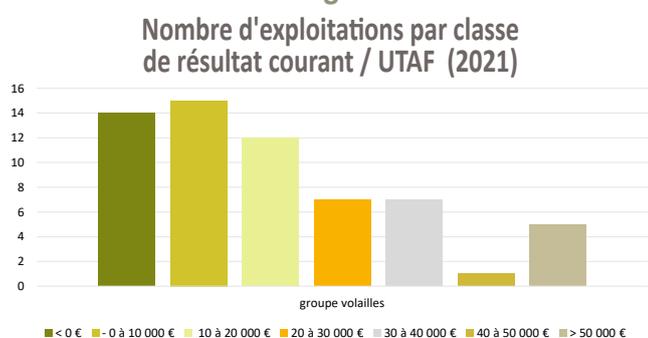
Érosion de la rentabilité

Le ratio EBE / produits devient très inférieur à 30 %. C'est insuffisant pour faire face correctement aux engagements financiers et vivre de son métier, d'où une trésorerie en berne.

	2021
EBE / produits	23 % (20 % en 2022)
EBE	58 000 €
Annuités	- 32 489 €
Prélèvements privés	-32 000 €
Autofinancement	+2 000 €
Solde de trésorerie	-4 000 €

Source : Cerfrance

Des revenus très hétérogènes



Source : Cerfrance

Les écarts de revenus sont élevés comme pour la plupart des productions agricoles. En comparant les différences entre la moyenne de tous les éleveurs et la moyenne des 25 % plus performants sur la base du résultat courant / UTAF 2021, il apparaît que les exploitations dégageant de meilleurs résultats sont plus importantes en terme de production. Le chiffre d'affaires est 20 % plus élevé sur le groupe des meilleurs revenus. En contrepartie, ils embauchent plus de main d'œuvre salariée, mais ce coût est bien absorbé par le produit supplémentaire dégagé.

	Moyenne	25 % résultat courant / UTAF supérieurs
UMO dont UTAF	1,83 dont 1,23 UTAF	2,46 dont 1,53 UTAF
Chiffre d'affaires / UTAF	187 000 €	227 000 €
Charges opé / produit	50 %	43 %
<i>Dont aliment</i>	33 %	27 %
Charges de structure/ produit	42 %	40 %
Résultat courant / UTAF 2021	17 600 €	42 000 €

Source : Cerfrance

Des situations financières fragiles

Comme pour les résultats, les situations financières présentent des écarts considérables. Près de 10 % des exploitations sont en grande difficulté, avec un taux d'endettement de 100 % ou plus.

Le taux d'endettement moyen est de 75 %, avec une Trésorerie Nette Globale (TNG) de -5 000 €. Les trésoreries sont tendues avec un taux d'endettement à court terme de 26 %.

Un rebond de la filière à venir ?

Le signal de la consommation est toujours positif. Sur 2022, le poulet représente 80 % des ventes de volailles. La crise sanitaire touche tous les modes d'élevage (standard, bio, label rouge). La production s'oriente davantage vers les qualités standards, au détriment du label rouge et du bio, en raison de la baisse de pouvoir d'achat des ménages.

Évolution du résultat courant / UTAF sur 10 ans groupe spécialisés volailles (€ constant)



Source : Cerfrance



CPASL

AMÉLIORER LA BIOSÉCURITÉ POUR MIEUX SE PRÉSERVER DU RISQUE SANITAIRE

La production avicole est particulièrement sensible aux risques sanitaires. L'épisode IAHP ne doit pas faire oublier les mesures de lutte à mettre en œuvre contre les bactéries pouvant provoquer des zoonoses, telles que les salmonelles et campylobacter.

Une démarche volontaire pour maîtriser la contamination par campylobacter

Campylobacter est la première cause de gastroentérite humaine d'origine bactérienne en Europe et peut parfois entraîner des complications sévères. Elle peut être transmise à l'Homme par contact direct avec les animaux, notamment les volailles, ou indirectement via les aliments. Les animaux sont naturellement porteurs de la bactérie sans être malades.

La lutte contre cette bactérie démarre dès l'élevage et relève d'une démarche volontaire. Il n'existe pas de surveillance réglementaire, ni de plan de lutte vétérinaire. La maîtrise de cette contamination se fait surtout par le biais de pratiques de biosécurité (notamment respect des mesures d'hygiène des locaux et du matériel afin de limiter la prolifération de l'agent pathogène). Campylobacter est à intégrer dans les plans de maîtrise sanitaire des entreprises, en particulier des abattoirs de volailles, et génère des mesures de gestion en cas de non-conformité.

Des dépistages réglementaires pour lutter contre les salmonelles

Les bactéries du genre Salmonella représentent la cause la plus fréquente d'épidémies d'origine alimentaire et la deuxième cause de maladies d'origine alimentaire en Europe.

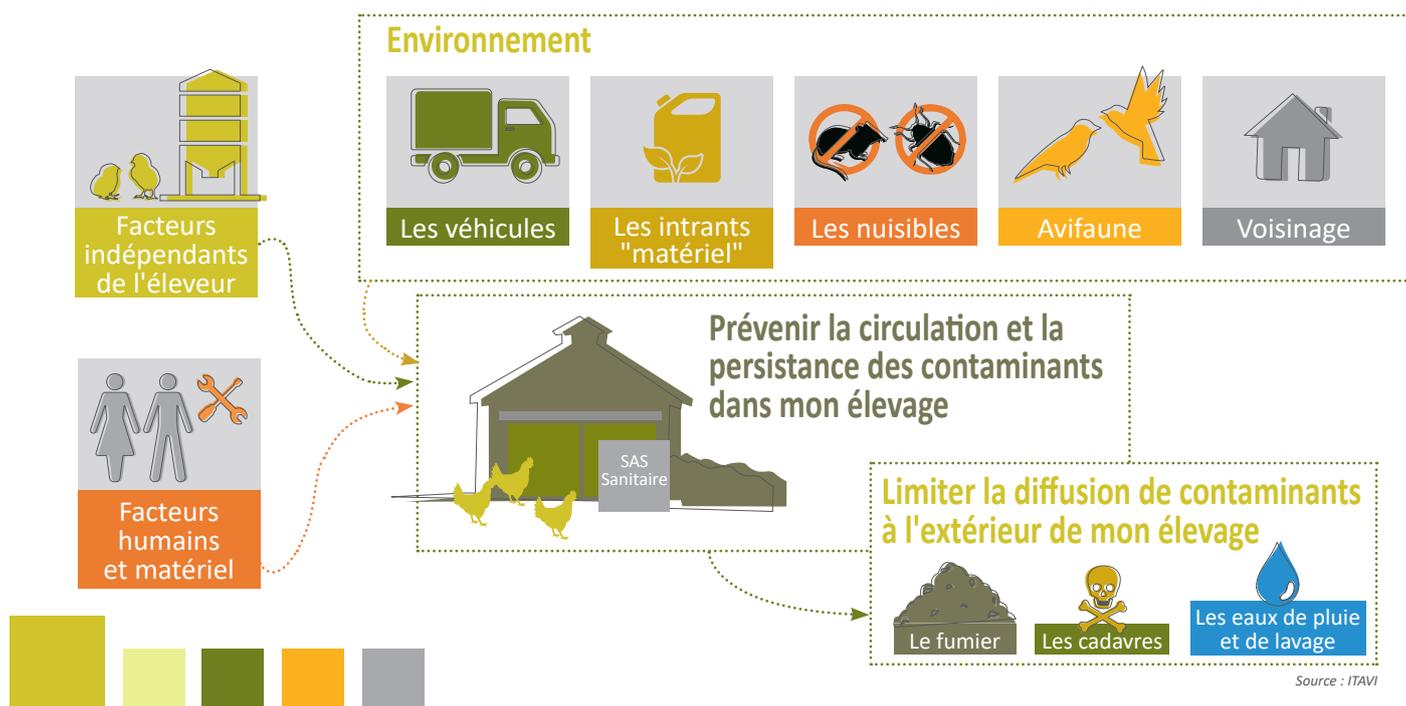
La prévention a pour objet de prévenir tout risque de transfert d'infection aux différents stades de la filière (sélection, multiplication puis production), l'objectif final étant la sécurité du consommateur.

En élevages de poules pondeuses et volailles de chair, les éleveurs doivent respecter un rythme de dépistage défini par la réglementation.

En poules pondeuses, des prélèvements doivent être réalisés obligatoirement par un vétérinaire sanitaire ou une personne agréée 4 semaines après la mise en place ou au plus tard 24 semaines, puis toutes les 15 semaines de durée de production.

En volailles de chair, les prélèvements doivent être réalisés obligatoirement par l'exploitant 3 semaines précédant l'abattage (valable 3 semaines en poulets et 6 semaines en dindes). Deux types de prélèvements existent : prélèvements d'autocontrôles réalisés par l'éleveur, le laboratoire, le vétérinaire et des prélèvements officiels par les DDPP dans 10 % des élevages de plus de 5 000 poulets ou plus de 500 dindes.

Biosécurité : maîtriser les sources d'introduction de contaminants dans mon élevage





Chambres d'agriculture

Le maraîchage



Une **belle année** pour la production de légumes mais **épuisante** pour les producteurs



L'année 2022 se caractérise globalement par de belles récoltes, notamment permises par la douceur printanière et automnale, associée à un bon ensoleillement. Elle se démarque cependant par de nombreux épisodes de vagues de chaleur (dès mai et jusque fin octobre), qui en font l'année la plus chaude jamais enregistrée. Associé à ces températures élevées, le manque de précipitations au printemps et en été génère une sécheresse durable dans les sols. Les restrictions d'irrigation imposent également des contraintes fortes aux producteurs, en termes d'horaires (astreintes de nuit) et de volumes. Beaucoup se sentent épuisés, physiquement et mentalement. Ceux pour lesquels la ressource en eau n'est pas un facteur limitant réalisent néanmoins de bons rendements sur les légumes d'été. Enfin, plusieurs épisodes de gel printaniers et d'orage de grêle provoquent des dégâts à la fois sur les cultures et sur les serres. Ces aléas climatiques variés se multiplient et pourraient devenir la norme. Cela impose une forte adaptabilité des systèmes et une réactivité de la part des maraîchers pour anticiper.



Le maraîchage

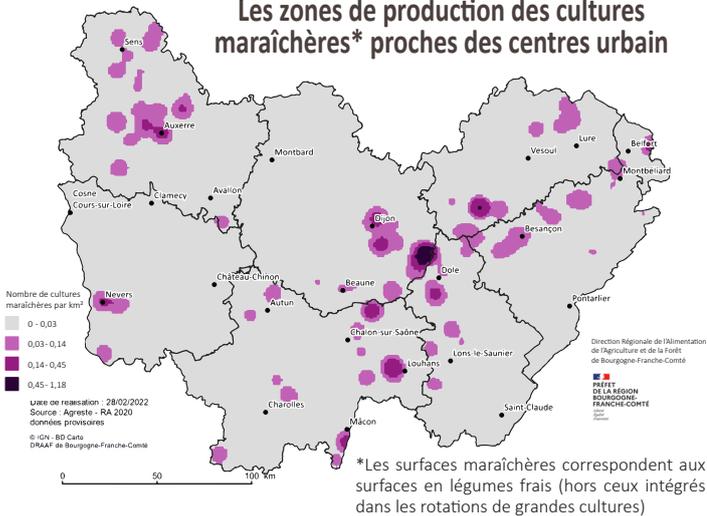
Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Cerfrance

* Légumes de plein champ + pommes de terre + maraîchage

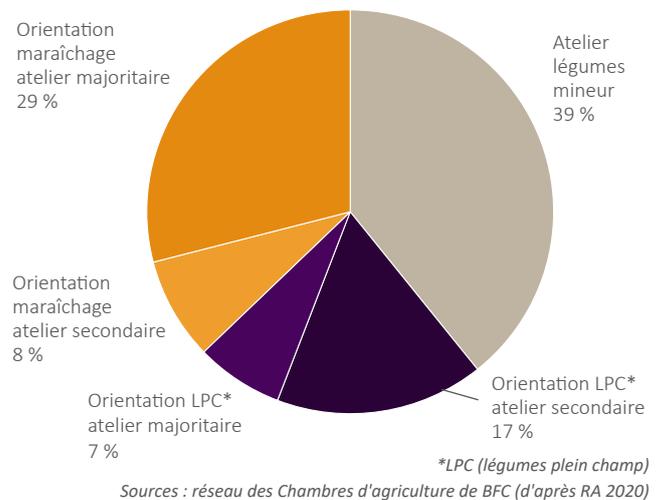
Les zones de production des cultures maraîchères* proches des centres urbains



Une grande diversité d'exploitations productrices de légumes

Une diversité de structures produisent des légumes : l'atelier légumes est économiquement majoritaire ou secondaire ; il est orienté maraîchage (rotation avec des légumes) ou légumes de plein champ (rotation avec des céréales). Les 329 exploitations avec un atelier principal en maraîchage sont caractérisées par une SAU faible (6,7 ha en moyenne), un fort recours à la main d'œuvre (0,42 ETP / ha) et une commercialisation en circuits courts prédominante.

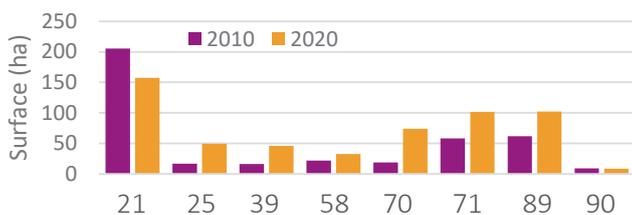
Effectifs des exploitations productrices de légumes en fonction de leur orientation et de l'importance économique de l'atelier légumes



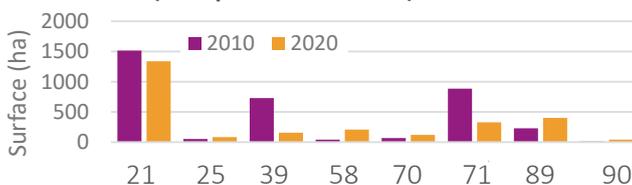
Une augmentation du nombre d'exploitations

Entre 2010 et 2020, le nombre de producteurs de légumes augmente de 24 % (notamment dans la Nièvre et l'Yonne) et les surfaces diminuent de 19 % (fermeture d'une usine de transformation). Dans le même temps, les surfaces certifiées AB passent de 13 % à 22 %, plaçant ainsi la région en tête des régions françaises les plus engagées en bio.

Évolution des surfaces en maraîchage en BFC



Évolution des surfaces en légumes de plein champ (hors pommes de terre) en BFC



Sources : réseau des Chambres d'agriculture de BFC (d'après RA 2020)

Un potentiel de consommation important

Théoriquement*, une surface de 9 400 ha de légumes (dont 30 % de pommes de terre) serait nécessaire pour relocaliser la moitié de la production de légumes en région, soit 2,5 fois plus de surface en légumes. La filière aurait donc un potentiel important de développement. Toutefois, cette estimation est à relativiser avec le potentiel pédoclimatique de la région, les surfaces agricoles disponibles, mais également les bassins de consommation et les circuits de distribution.

* Calcul de l'outil PARCEL, d'après des estimations de la consommation de légumes des habitants et des rendements potentiels



Maraîchage (échantillon Cerfrance)

32 exploitations, dont 17 en société

Maraîchage avec valorisation circuits courts et imposition au bénéfice réel*

9,2 ha de SAU dont 5,8 ha de légumes (soit 64 % de la SAU)

3,4 UMO dont 1,4 UTAF

17 200 € de résultat courant / UTAF en 2022



Lionel MASSON

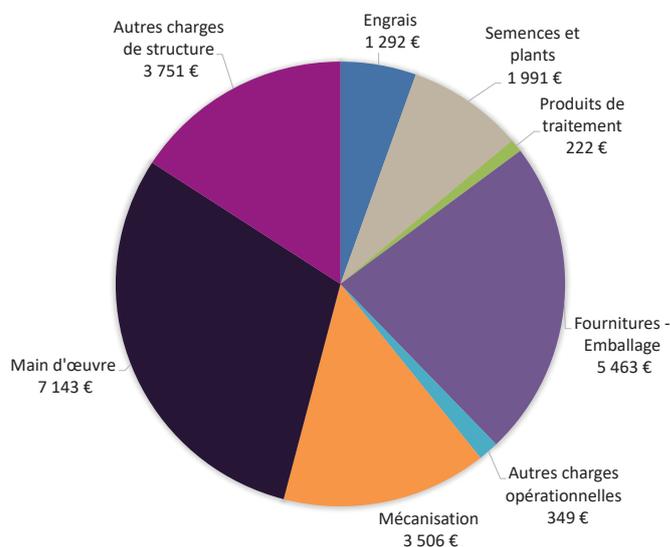
Un chiffre d'affaires en hausse en 2022

Dans notre échantillon, le produit légumes représente environ 95 % du produit brut total, pour une surface en légumes de 5,8 ha (63 % de la SAU). En 2022, les maraîchers profitent à la fois de meilleurs rendements et de prix de vente poussés à la hausse par l'inflation. La combinaison de ces deux éléments permet une augmentation de leur produit légumes / UMO d'environ 10 %, s'établissant à 67 000 € / UMO. Cette augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 2021 ne permet toutefois pas d'améliorer la rentabilité des exploitations maraîchères, en raison de l'explosion des charges courantes.

Des charges courantes en forte augmentation

Dans notre échantillon, le total des charges courantes s'élève à 23 700 € / ha de SAU. Cela représente une augmentation d'environ 10 % par rapport à l'année précédente. Cependant, certains postes augmentent plus que d'autres. C'est le cas des petits consommables (emballages, fournitures), un poste de charges important pour les exploitations maraîchères puisqu'il représente environ un quart des charges courantes.

Des charges en petits consommables et en main d'œuvre élevées (€ / ha)



Source : Cerfrance

Un résultat courant qui stagne

En 2022, les maraîchers dégagent un résultat courant / UTAF similaire à celui de 2021. On note cependant de grandes disparités entre les exploitations. Notre analyse montre que les exploitations où la main d'œuvre est la plus nombreuse dégagent un meilleur résultat courant / UTAF. A l'inverse, dans les exploitations où l'exploitant(e) travaille seul(e), il est plus difficile d'assurer un résultat courant / UTAF satisfaisant en raison du nombre important de tâches à accomplir.



Chambre d'agriculture de l'Yonne

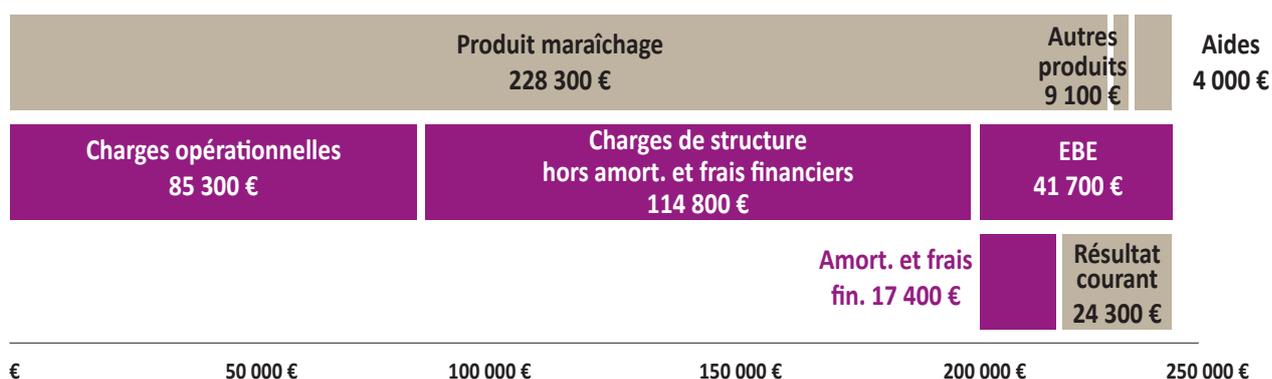
Une dégradation de la rentabilité au cours des dernières années

	2021	2022	Évol.
Chiffre d'affaires / UMO	60 900 €	67 000 €	10 %
Produit brut total / ha SAU	24 100 €	26 300 €	9 %
Charges / ha SAU	21 600 €	23 700 €	10 %
EBE / produit brut	19%	18%	- 1 point de %
Résultat courant / UTAF	18 100 €	17 200 €	- 5 %

Source : Cerfrance

Après de beaux résultats pendant la crise sanitaire, les maraîchers font actuellement face à une baisse notable de la rentabilité de leurs exploitations. Le ratio EBE / produit brut est en moyenne de 18 % ce qui est assez alarmant. Cela s'explique notamment par l'importance des charges de structure, et en particulier des charges de main d'œuvre, qui augmentent très rapidement en période d'inflation. Le contexte économique a également des conséquences sur les comportements des consommateurs puisque ces derniers limitent fortement leurs volumes d'achats de légumes, en partie pour maîtriser leur budget. Ainsi, les produits n'augmentent pas aussi vite que les charges et le résultat courant moyen en 2022 s'établit à 24 300 € soit 17 200 € / UTAF. Cette forte sensibilité des exploitations maraîchères aux aléas d'ordre économique est renforcée par le très faible montant d'aides publiques perçues.

Construction du résultat courant maraîchage en 2022

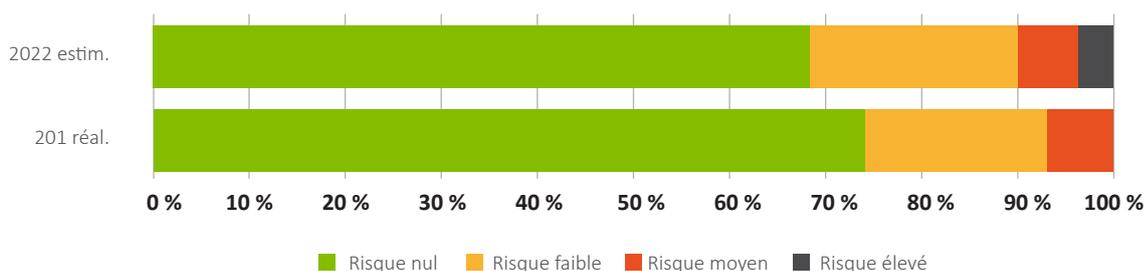


Source : Cerfrance

Une situation financière globalement saine

La filière maraîchage fait partie des filières les plus saines financièrement puisque 9 exploitations maraîchères sur 10 présentent un risque financier nul ou faible en 2022. Cependant, selon nos estimations, la situation se dégrade entre 2022 et 2021. En effet, l'EBE dégagé ne permet plus de se passer aussi aisément des intermédiaires bancaires pour financer les investissements de l'exploitation.

Situation financière des exploitations maraîchères de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Cerfrance

ZOOM

L'ÉTUDE DE MARCHÉ : UNE ÉTAPE INDISPENSABLE DU PROJET D'INSTALLATION

La vente directe a été fortement plébiscitée par les consommateurs pendant le premier confinement. Ce mode de commercialisation, s'il présente de nombreux avantages pour les maraîchers, est également facteur de risques à considérer, notamment lors du projet d'installation. En effet, la vente en circuit court nécessite du temps, des compétences commerciales et des besoins en logistique (stockage, transport, lieu de vente...). La zone de chalandise doit également être mûrement étudiée. Notons que pour les consommateurs, les notions de circuit court (proximité relationnelle*) et local (proximité géographique) sont souvent entremêlées. Il faut alors prêter attention à éviter une sur-concurrence entre producteurs ou tout autre point de vente (les filières longues proposant désormais du "local") et ne pas surestimer la demande. En effet, en 2022, les achats de fruits et légumes frais (tout mode de commercialisation confondus) reculent de 5,4 % en volume par rapport à 2021.

* Maximum un intermédiaire d'après le ministère de l'Agriculture

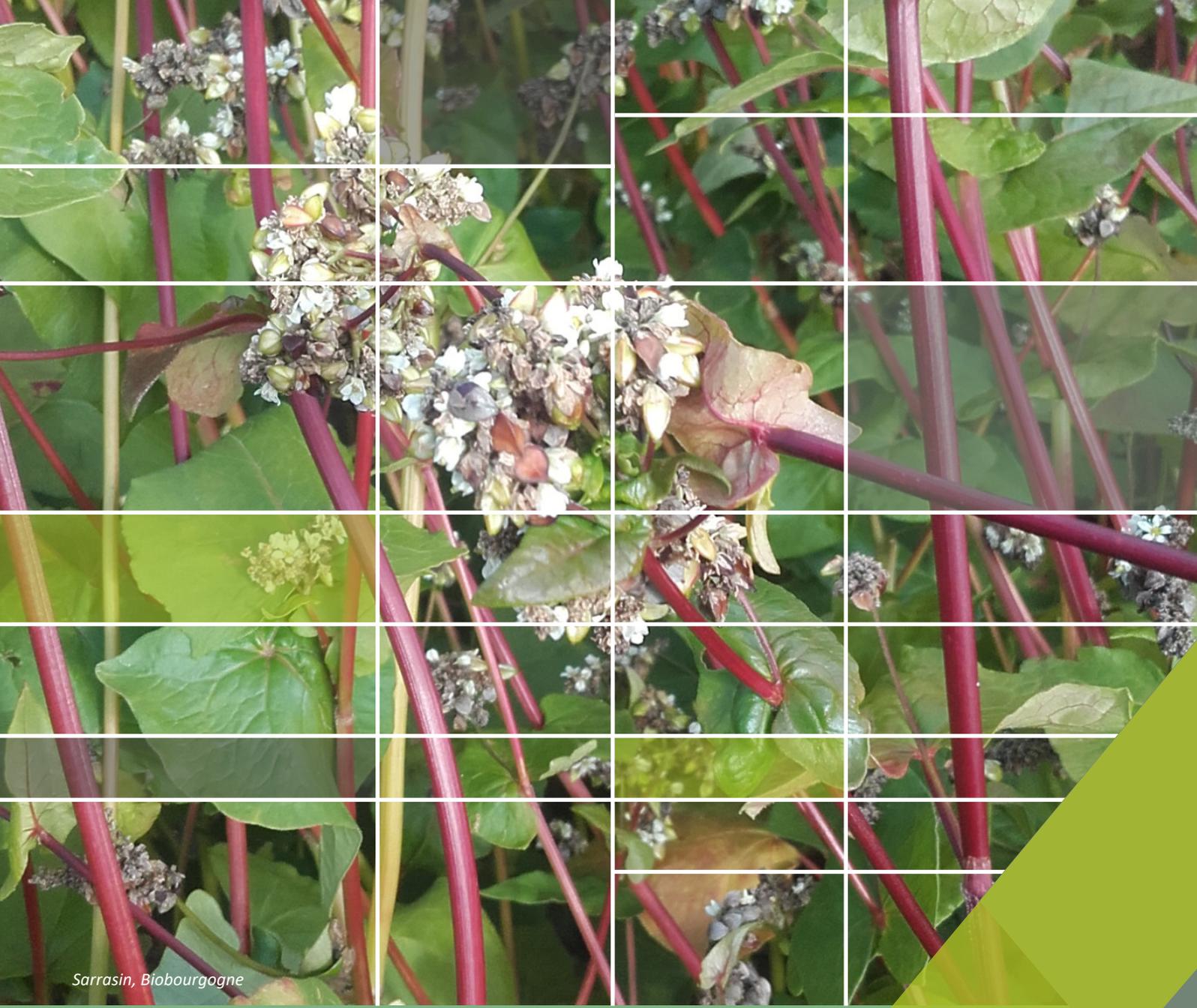
Pour anticiper tous ces facteurs, il est indispensable de mener une étude de marché détaillée lors de son installation. Les résultats permettent de réfléchir aux débouchés (type et nombre de circuits) et aux stratégies de vente en fonction de la clientèle potentielle (diversité des légumes produits et volumes). L'étude économique permet également d'ajuster ses prix de vente et de prévoir les volumes à écouler en fonction des différents débouchés.



Chambre d'agriculture du Jura



Au panier de la ferme Aymonin (Doubs)



Sarrasin, Biobourgogne

L'agriculture biologique





Coup de **frein** sur la consommation bio

En 2022, le chiffre d'affaires des magasins spécialisés bio recule de 12,2 % par rapport à 2021. Il avait déjà diminué de 6 % entre 2020 et 2021*. Les ventes en grande distribution se replient globalement de 4 % en valeur en 2022 (hors hard discount, ventes de produits bio à poids fixe).

Après une longue période de croissance, 2022 est donc la deuxième année consécutive de diminution de la consommation. L'inflation est en partie responsable de ce détournement des consommateurs des produits certifiés bio. Toutefois, cette baisse ne s'observe pas dans les pays européens voisins.

Dans ce contexte, plusieurs filières biologiques rencontrent des difficultés. 40 % des volumes en lait sont déclassés et la décapitalisation s'accélère en élevages bovins allaitants. Les filières porcs et volailles souffrent de surproduction. Les grandes cultures, ainsi que les fruits et légumes, ne sont pas épargnés.

La hausse des coûts de production de plus de 20 % fragilise davantage les trésoreries.

* Agence Bio



Les chiffres de la filière



Sources : ORAB BFC 2022, données 2021

Les « déconversions » en augmentation

Au niveau national, l'Agence Bio enregistre 5 245 nouveaux producteurs en 2022, contre 7 706 en 2021. 3 380 arrêts de certification sont comptabilisés en 2022 (contre 2 510 en 2021), 1 400 d'entre eux pour un retour au conventionnel. Les autres arrêts correspondent à des départs en retraite, des liquidations (1 200) ou des changements administratifs, par exemple un nouveau statut juridique (800).

Ce phénomène devrait s'amplifier, si l'on en croit les premiers chiffres 2023.

En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de demandes d'accompagnement à la conversion ou à l'installation en agriculture biologique diminue en 2022. La majorité des exploitations qui font ce choix sont hors filière intégrée / filière longue et plutôt orientées vers des circuits de proximité.

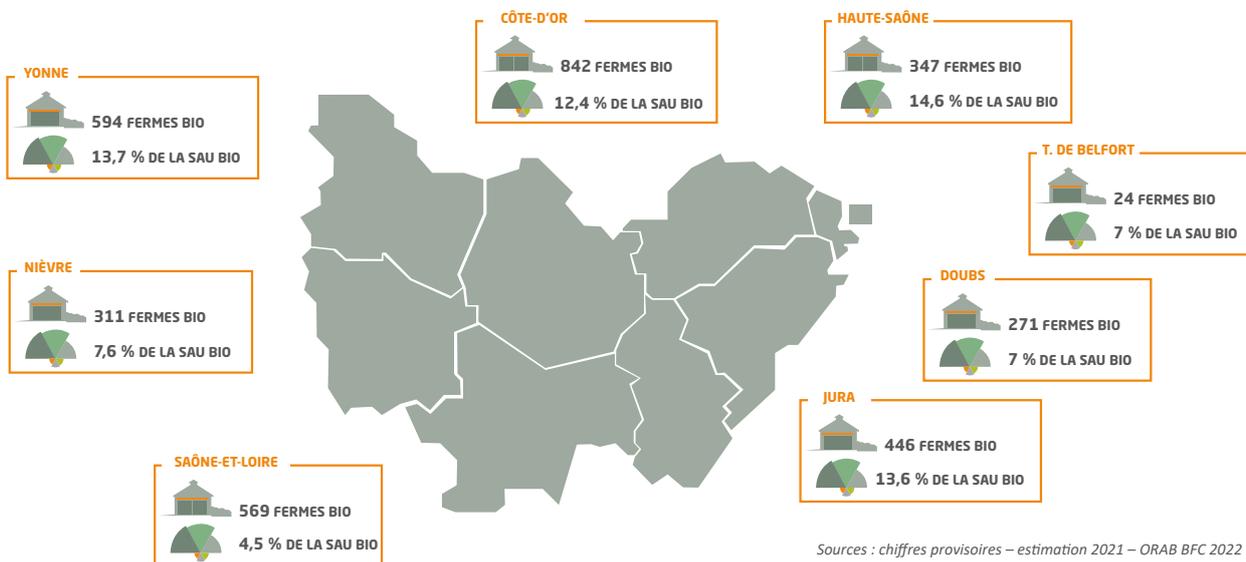
Les exploitations optant pour la déconversion sont plus nombreuses, mais la conjoncture n'est pas la seule responsable : arrêt de production ou départ à la retraite sans reprise en AB, aléa humain...

Consolider l'existant

Les agriculteurs expriment en 2022 de nombreuses inquiétudes quant aux débouchés pour leurs productions : déclasserement, baisse des prix (le lait en particulier), fermeture de magasins spécialisés, etc. Même la vente directe enregistre une baisse de la demande. Les tentatives de campagnes de communication pour relancer la consommation n'ont pas les effets attendus. Il apparaît donc toujours nécessaire de consolider l'existant : les productions actuelles et les débouchés associés.



Répartition des fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2021 par département et par type de production



Sources : chiffres provisoires – estimation 2021 – ORAB BFC 2022

Focus sur les différentes filières

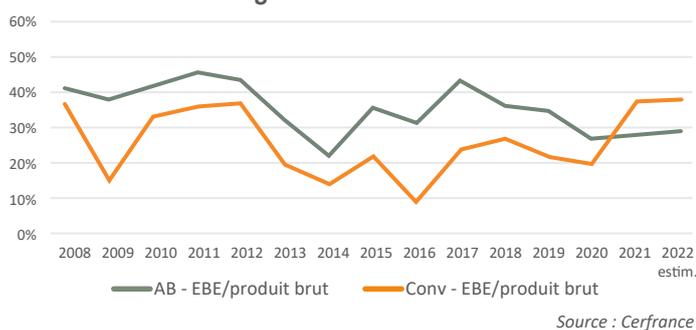
Grandes cultures

Des rendements qui se maintiennent et des prix en légère baisse

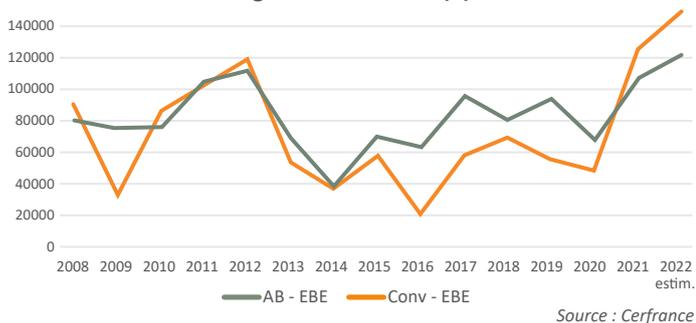
Les rendements sont globalement corrects pour les cultures d'hiver. Ils sont décevants pour les cultures de printemps (pois et lentilles), impactées par un déficit hydrique relativement important. Le prix des céréales est en légère baisse. Seul le prix des protéagineux progresse un peu à la suite de deux années de difficultés culturales.

L'échantillon Cerfrance comporte 17 exploitations. La SAU moyenne est de 212 ha. Le résultat moyen courant 2022 s'établit à 49 000 €, soit 46 000 € / UTAF et reste stable par rapport à l'an dernier.

Rentabilité comparée AB-conventionnel en grandes cultures



EBE comparé AB-conventionnel en grandes cultures (€)



Bovins viande

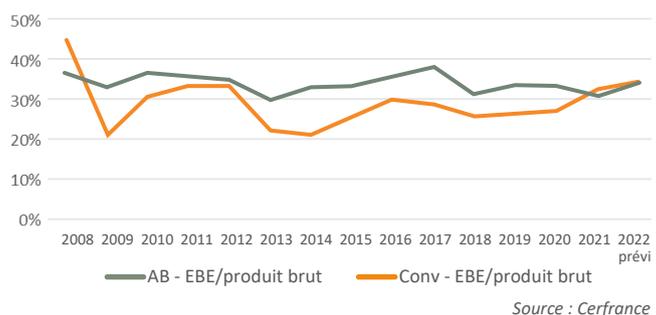
La hausse des prix de la viande bio, poussée par le conventionnel

Le début d'année 2022 est marqué par une forte hausse des cours de la viande en conventionnel, influençant également ceux du bio. Les prix de vente sont donc élevés mais la valorisation des animaux en filière bio reste toujours absente avec peu ou pas de valorisation supplémentaire.

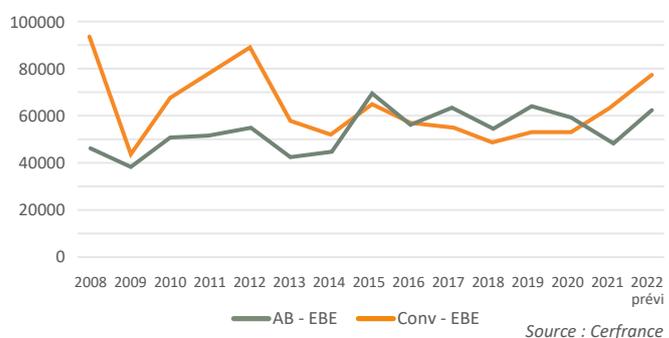
Malgré la sécheresse omniprésente sur l'année, les stocks fourragers 2021 permettent de limiter la décapitalisation amorcée ces dernières années.

L'échantillon Cerfrance comporte 26 exploitations, avec une SAU moyenne de 154 ha dont 146 ha de SFP. Le résultat courant atteint 28 100 € / UTAF et retrouve un niveau convenable, porté par la hausse des prix de la viande.

Rentabilité comparée AB-conventionnel en bovins viande



EBE comparé AB-conventionnel en bovins viande (€)



Bovins lait de plaine

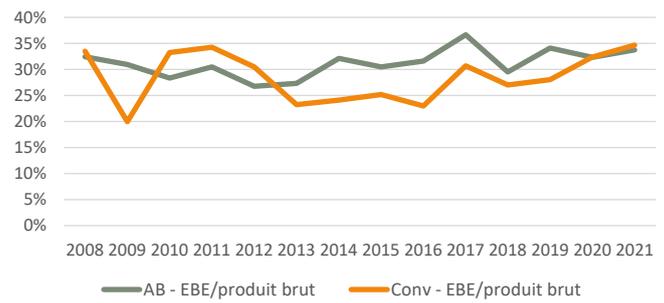
La baisse du prix du lait compensée par la hausse du prix de la viande

L'augmentation du prix du lait conventionnel limite la baisse du prix du lait bio. L'augmentation du prix de vente des vaches de réforme permet de maintenir le produit global. En revanche, avec l'augmentation du prix des aliments et des énergies, le résultat se trouve fortement impacté et très dégradé.

Grâce aux stocks de fourrages réalisés en 2021, les exploitations font face à la sécheresse de 2022 sans décapitalisation, le nombre de vaches laitières reste identique.

L'échantillon Cerfrance comporte 46 exploitations avec une SAU moyenne de 160 ha incluant 131 ha de surfaces fourragères. Les exploitations produisent en moyenne 390 000 litres de lait, avec 74 vaches laitières et 2,66 unités de main-d'œuvre. Le résultat courant s'établit à 6 900 € / UTAF et ne permet plus de rémunérer les éleveurs laitiers bio.

Rentabilité comparée AB-conventionnel en bovins lait



Source : Cerfrance

EBE comparé AB-conventionnel en bovins lait (€)



Source : Cerfrance



Interbio Franche-Comté

ZOOM

ANTICIPER LE RISQUE OMNIPRÉSENT SUR LES DÉBOUCHÉS

2022 est une année record s'agissant du nombre de fermetures de magasins bio. Les porteurs de projets désireux de s'installer ou de convertir leur exploitation en AB doivent veiller à consolider leurs débouchés en amont.

Prévoir plusieurs circuits de commercialisation

Pour ne pas dépendre d'un seul débouché, il est nécessaire d'envisager différents circuits de commercialisation : e-commerce, vente directe, magasins de producteurs, contrats, restauration hors domicile et collective...

Ne pas rester dans « sa bulle »

Le dialogue et la concertation avec les autres acteurs sont des leviers à activer. En filières longues ou dans le cadre de l'alimentation de proximité, l'interconnaissance des contraintes est primordiale : ajustement des calendriers, des cycles de production / consommation, planification...



La puissance publique à la rescousse, mais sans grand résultat jusqu'alors

En 2022, les lois EGALIM n'ont pas d'impact très important, que ce soit sur la contractualisation ou sur l'introduction de produits AB régionaux en restauration collective publique et ce, malgré le risque de sanctions administratives encourues par le premier acheteur comme par les producteurs (dans un maximum de 2 % du chiffre d'affaires de la structure, hors taxes du dernier exercice clos).

Le débouché « restauration collective » ne dépend pas seulement du producteur, mais d'un travail collectif associant les différents acteurs, qui peine aujourd'hui à se mettre en place. Pour pallier cette difficulté, un travail interministériel impliquant les collectivités locales est prévu dans le cadre du plan de soutien à l'agriculture biologique.

Le gouvernement annonce une aide d'urgence de 10 millions d'€ à destination des exploitations en graves difficultés économiques et en risque de déconversion.





Chambre d'agriculture de l'Yonne

La mécanisation





Charges de mécanisation : près de **40 % d'augmentation** sur 12 ans pour les exploitations en bovins/ovins viande & grandes cultures

L'Observatoire des Charges de MECAnisation en Bourgogne-Franche-Comté existe depuis 1995 ; il est régulièrement mis à jour. En 2022, 14 études ont été réalisées sur les systèmes d'exploitation en bovins/ovins viande et grandes cultures. 7 ont permis d'observer strictement l'évolution de ce système sur la période 2010-2022.



Des exploitations qui s'agrandissent et gagnent en productivité...

Toutes les exploitations d'élevage étudiées sont localisées en « Charolais-Brionnais », berceau de la vache charolaise. En 12 ans, leur superficie moyenne (SAU en ha) augmente de près de 15 %, le cheptel moyen de plus de 60 % alors que le nombre de travailleurs totaux par exploitation reste quasiment stable (+3,3 %). La productivité du travail s'accroît donc passant de 85 à 94 ha et de 62 à 106 vaches allaitantes par UMO (voir tableau 1).

Aucune évolution marquante des assolements n'est observée.

...mais avec une hausse de la mécanisation de 36 %

Ces changements s'accompagnent d'une augmentation des charges de mécanisation de près de 40 % depuis 2010 (voir tableau 2). Le poste carburant double tandis que les postes récolte, traction et transport-manutention bondissent respectivement de 34 %, 27 % et 25 %. Il n'y a pas d'effet de dilution avec l'augmentation de la taille des exploitations mais, à l'inverse, un recours plus important à la mécanisation pour accroître la productivité du travail.

Dans le même temps, le produit brut + aides progresse, permettant de maintenir l'efficacité de la mécanisation. Le ratio « charges de mécanisation / produit brut + aides » reste stable à 15,5 %. Ce résultat satisfaisant n'en demeure pas moins fragile car lié aux variations de produit générées par les marchés plus aléatoires et plus fréquentes alors que les choix de mécanisation engagent sur du moyen ou long terme.

Plusieurs explications à cette hausse des charges de mécanisation

Les explications sont multiples, le plus souvent communes à différents systèmes de production.

On peut citer d'une manière générale la hausse du prix du carburant (+61 % avec un gazole non routier en augmentation de 0,58 € à 0,94 € / litre H.T. entre 2010 et 2022) et des matériels (+30,1 % selon l'indice IPAMPA pour le prix d'achat des moyens de production agricole entre 2010 et 2022) avec une accélération sur les deux dernières années (+10,3 % pour les seules années 2021 et 2022). Enfin, le coût de l'entretien et des réparations s'accroît significativement : +37 % sur la même période.

Mais ces explications peuvent être plus spécifiques et trouver leur origine dans les choix stratégiques réalisés par le chef d'entreprise (voir tableau 3).

Tableau 1 : Une augmentation importante de la productivité du travail

OCMECA Bourgogne-Franche-Comté	Bovins viande / Ovins & GC 2010				Bovins viande / Ovins & GC 2022		
	cas-type	50 % de l'effectif entre et			cas-type	50 % de l'effectif entre et	
Critères de positionnement							
SAU	184 ha	129 à 200		↗	184 ha	185 à 237	
	85 ha / UMO	72 à 98		↗	85 ha / UMO	81 à 125	
Culture	17 % de la SAU	12 à 27		=	17 % de la SAU	13 à 21	
SFP	93 % de la SAU	92 à 96		=	93 % de la SAU	87 à 94	
% (maïs ensilage) / SFP	2 % de la SAU	0 à 5		=	2 % de la SAU	2 à 4	
% (maïs ensilage + PT) / SFP	8 % de la SAU	6 à 16		=	8 % de la SAU	5 à 9	
% Prairies naturelles / SAU	83 % de la SAU	75 à 87		=	83 % de la SAU	79 à 87	
Cheptel	0,7 VA / ha SFP 62 VA / UMO	0,7 à 0,8 49 à 68		↗	0,7 VA / ha SFP 62 VA / UMO	1,0 à 1,3 95 à 131	

Source : OMECA Bourgogne-Franche-Comté

Tableau 2 : Des charges de mécanisation en forte hausse

OCMECA Bourgogne-Franche-Comté	Bovins viande / Ovins & GC 2010				Bovins viande / Ovins & GC 2022		
	cas-type	50 % de l'effectif entre et			cas-type	50 % de l'effectif entre et	
Critères de mécanisation							
en % du produit brut	177 € / ha	135 à 191		↗ 36 %	240 € / ha	192 à 283	
	15,5 %	13,3 à 17,6		=	15,5 %	12,7 à 22,4	
Produit brut + aides	1 062 € / ha	1 012 à 1 028		↗ 45 %	1 539 € / ha	1 252 à 1 720	

Source : OMECA Bourgogne-Franche-Comté

Tableau 3 : Les différents postes de charges de mécanisation

OCMECA Bourgogne-Franche-Comté	Bovins viande / Ovins & GC 2010				Bovins viande / Ovins & GC 2022		
	cas-type	50 % de l'effectif entre et			cas-type	50 % de l'effectif entre et	
Poste carburant	29 € / ha			↗	54 € / ha		
dans les charges de mécanisation de l'exploitation	18 %	16 à 18		88 %	21 %	17 à 25	
Prix	0,58 € / litre H.T.T.	0,57 à 0,62		↗	0,94 € / litre H.T.T.	0,90 à 1,01	
Consommation	47 litres / ha	37 à 61		↗	57 litres / ha	33 à 71	
Poste traction	73 € / ha			↗	92 € / ha		
dans les charges de mécanisation de l'exploitation	39 %	31 à 44		27 %	37 %	34 à 42	
Vétusté du poste traction	ND %				35 %	26 à 52	
Puissance de traction	1,0 ch / ha	0,9 à 1,4		↗	2,1 ch / ha	1,5 à 2,3	
Utilisation	8,2 h / ha	5,9 à 9,9		↗	9,3 h / ha	7,6 à 11,8	
Poste récolte	33 € / ha			↗	44 € / ha		
dans les charges de mécanisation de l'exploitation	21 %	18 à 24		34 %	15 %	13 à 19	
Poste transport manutention	23 € / ha			↗	29 € / ha		
dans les charges de mécanisation de l'exploitation	17 %	13 à 21		25 %	14 %	11 à 15	
Poste travail du sol	4 € / ha			=	4 € / ha		
dans les charges de mécanisation de l'exploitation	3 %	2 à 3			2 %	1 à 2	
Poste semis-fertilisation-traitement	10 € / ha			=	7 € / ha		
dans les charges de mécanisation de l'exploitation	5 %	5 à 6			3 %	3 à 3	

Source : OMECA Bourgogne-Franche-Comté

L'augmentation du poste traction ne résulte pas uniquement de la hausse des tarifs du matériel. Elle est également liée à une augmentation importante de la puissance de traction (de 1 à 2,1 ch / ha sur la période 2010-2022) associée à un renouvellement important et récent des tracteurs. Son utilisation a aussi évolué : elle était en moyenne de 9,3 h en 2022 contre 8,2h / ha en 2010 (+13 % en 12 ans).

De même, l'augmentation du poste carburant n'est pas seulement due à la hausse du prix au litre mais également à une consommation plus élevée (passant de 47 l à 57 l / ha, soit +21 % entre 2010 et 2022).

D'autres postes, comme la récolte et le transport-manutention, progressent aussi, du fait de l'acquisition de nouvelles machines (chargeur télescopique...) ou du renouvellement d'autres (bétailière, mélangeuse, matériels de fenaison) à performances accrues pour répondre à la charge de travail et à la sécurisation des fourrages face aux risques climatiques.

Ces observations sont confirmées par l'augmentation du nombre de matériels en parc (de 13 à 15 en 12 ans en moyenne) et de la valeur résiduelle du parc (de 378 € à 504 € en 12 ans / voir tableau 4).

Tableau 4 : Évolution du parc de matériels

OCMECA Bourgogne-Franche-Comté	Bovins viande / Ovins & GC 2010		Bovins viande / Ovins & GC 2022	
	Travaux par tiers	58 € / ha 30 %	27 à 35	72 € / ha 25 %
Nombre de matériels en parc	13 €	11 à 16	15 €	11 à 19
Matériels de moins de 5 ans	35 %	22 à 41	24 %	15 à 42
Vétusté (valeur résiduelle / Valeur à neuf du parc)	36 %	27 à 49	33 %	28 à 43
Valeur résiduelle du parc	378 € / ha	263 à 571	504 € / ha	426 à 545

Source : OMECA Bourgogne-Franche-Comté

Sans évolution majeure d'assolement et de pratiques culturales, ces changements s'expliquent par l'agrandissement des exploitations et l'augmentation du cheptel sans main d'œuvre supplémentaire générant davantage de déplacements (sur des distances plus importantes) et de manutention / transport pour l'alimentation, l'abreuvement et les soins animaux...

La hausse observée de la mécanisation participe donc à l'accroissement de la productivité du travail.

Un couple « mécanisation / main d'œuvre » bien plus performant

Les charges de main d'œuvre augmentent (+15 % sur la période 2010-2022 / voir tableau 5) du fait de la progression du nombre de travailleurs, mais surtout de la hausse de la valorisation de la main d'œuvre (de 13,4 € / h en 2010 à 17 € / h en 2022, soit +27 % en 12 ans).

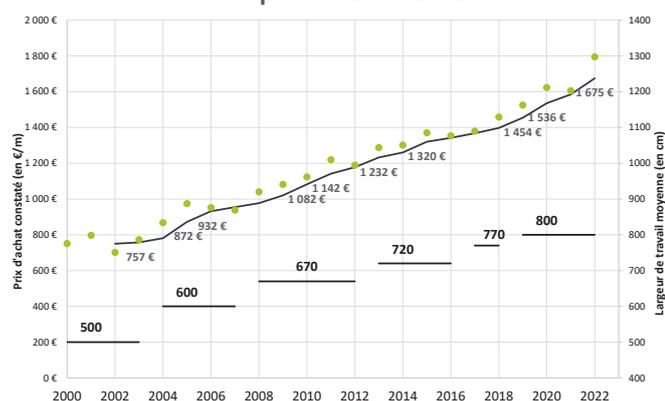
Cumulée aux charges de mécanisation, la hausse s'établit à 21 %. Mais rapportée au produit qui progresse lui aussi, le ratio d'efficacité gagne près de 12 points à 41,1 %. Ce bon résultat ne doit pas faire oublier la charge de travail pour l'éleveur ; elle reste un facteur important de ce gain d'efficacité, avec les risques humains que cela peut entraîner.

Tableau 5 : Les charges de main d'œuvre en augmentation

OCMECA Bourgogne-Franche-Comté	Bovins viande / Ovins & GC 2010		Bovins viande / Ovins & GC 2022	
	Charges de main d'œuvre	354 € / ha		407 € / ha
	H : salaire chargé = 29 800 € / an pour 1 UMO pour un temps plein à 13,4 € / h		H : salaire chargé = 37 800 € / an pour 1 UMO pour un temps plein à 17,0 € / h	
Charges de méca. + MO	527 € / ha	480 à 572	636 € / ha	564 à 683
en % du produit brut	52,6 %	46 à 55	41,1 %	36 à 50

Source : OMECA Bourgogne-Franche-Comté

Évolution des prix d'achat des faneuses sur la période 2000-2022



Source : 1658 données extraites de My CUMA Data

Évolution du prix des faneuses

Sur la période 2000 à 2022, la hausse du prix des faneuses est continue ; elle s'élève à +59,8 % et s'accélère (+23,1 % entre 2018 et 2022 / +11,8 % pour 2022). Elle s'accompagne d'une augmentation de la largeur de travail des machines (de 6,70 m en moyenne en 2010 à 8 m en 2022) avec pour les plus grandes des modèles semi-portés ou traînés et d'évolutions technologiques qui contribuent elles aussi à cette tendance.

ZOOM

LA CUMA , UNE SOLUTION CONTRE L'ISOLEMENT : TÉMOIGNAGE D'ÉTIENNE PERRET



Étienne PERRET est installé en EARL unipersonnelle depuis décembre 2021 sur la commune de Saint-Edmond (71), dans le Brionnais. Il a repris la suite de l'exploitation familiale : 150 ha consacrés à l'élevage allaitant (100 vaches allaitantes), en valorisant les femelles en AOP Bœuf de Charolles. Il est le nouveau président de la CUMA du Sornin, qui compte plus de 70 exploitations adhérentes.

« La CUMA est indispensable pour échanger sur nos pratiques »

Trois jeunes agriculteurs se sont installés en même temps que moi sur les communes voisines. Leur arrivée a donné lieu à une diversification des matériels de la CUMA (achat d'une bineuse à maïs par exemple en 2022) ; elle était auparavant orientée sur les épandages, l'entretien et les semis.

A titre professionnel, ce groupe est le seul lieu de rencontre dans notre secteur. Il permet une meilleure cohésion entre les exploitants du secteur. Les échanges autour des matériels permettent de mieux se comprendre. La CUMA est un lieu d'ouverture sur l'évolution de nos systèmes d'exploitations, la conduite des différentes cultures, le bio ou le conventionnel. Dans le même état d'esprit, nous réfléchissons aussi les investissements avec 2 CUMA voisines.

« Mon père "m'a transmis" aussi la présidence de la CUMA ! »

J'ai toujours vécu en CUMA : mon père y a exercé plusieurs responsabilités, dont la présidence, et les adhérents ont accepté que je prenne la suite dans la continuité. J'avais déjà la responsabilité de 10 matériels. Le renouvellement des générations se fait naturellement dans notre CUMA.



Liste des sigles utilisés

AB Agriculture biologique	IAA Industrie agroalimentaire	PIB Produit intérieur brut
AOC / AOP Appellation d'origine contrôlée / appellation d'origine protégée	IAHP Influenza aviaire hautement pathogène	PS Pur-sang
AQPS Autre que pur-sang	ICHN Indemnité compensatoire de handicap naturel	PS Poids spécifique
BDNI Base de données nationale d'identification	IFIP Institut du porc	RA Recensement agricole
BIVB Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne	IG Indication géographique	RCAI Revenu courant avant impôt
CAVB Confédération des appellations et vigneron de Bourgogne	IGP Indication géographique protégée	RDI Répertoire Départ Installation
CIVJ Comité interprofessionnel des vins du Jura	INAO Institut national de l'origine et de la qualité	RICA Réseau d'information comptable agricole
CRA (BFC) Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté	INSEE Institut national de la statistique et des études économiques	RPG Registre parcellaire graphique
CCP Certificat de conformité du produit	Installation hors du cadre familial s'entend comme l'installation sur une exploitation agricole indépendante de l'exploitation d'un parent (ou d'un parent du conjoint lié par un pacs ou un mariage) jusqu'au troisième degré, collatéraux inclus.	SAA Statistiques agricoles annuelles
COP Céréales et oléo-protéagineux	IPAMPA Indice des prix d'achat des moyens de production agricoles établi par l'INSEE	SAFER Société d'aménagement foncier et de l'établissement rural
CT Court terme	IPI Indice de la production industrielle	SAU Surface agricole utile
CUMA Coopérative d'utilisation de matériel agricole	IPPAP Indice des prix agricoles à la production	SCOP Surface céréales oléagineux protéagineux
DDT Direction départementale des territoires	ITAVI Institut technique de l'aviculture	SF Surfaces fourragères
DPB Droit à paiement de base	kgeqC kg équivalent carcasse	SFP Surface fourragère principale
DJA Dotation aux jeunes agriculteurs	LR Label rouge	SIQO Signes officiels de la qualité et de l'origine
DRAAF Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	LT Long terme	SSP Service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'agriculture
EARL Entreprise agricole à responsabilité limitée	MAE Mesure agroenvironnementale	STH Surface toujours en herbe
EBE Excédent brut d'exploitation	MO Main d'œuvre	TEC Tonnes équivalent carcasse
ETA Entreprise de travaux agricoles	MPN Moyenne pondérée nationale	TNG Trésorerie nette globale
ETP Équivalent temps plein	MS Matière sèche	UGB Unité gros bovin
FAB Fabrication d'aliment du bétail	MSA Mutualité Sociale Agricole	UMO unité de main d'œuvre
FAF Fabrication d'aliment à la ferme	MT Moyen terme	UTA Unité de travail annuelle
FEADER Fonds européen agricole pour le développement rural	OGM Organisme génétiquement modifié	UTAF Unité de travail annuelle familiale
FEAGA Fonds européen agricole de garantie	OP Organisation de producteurs	UTANS Unité de travail annuelle non salariées
FFE Fédération française d'équitation	OTEX orientation technico-économique des exploitations définie selon une typologie européenne	UTH Unité de travail humain
FPA Fièvre Porcine Africaine	PAC Politique agricole commune	UTHF UTH familiale
GAEC Groupement agricole d'exploitation en commun	PAI Point Accueil Installation	VCI Volume complémentaire individuel
GC Grandes cultures	PAT Point Accueil Transmission	VL Vache laitière
GIEE Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental	PBS Production brute standard	
GNR Gazole non routier		

Définitions et méthodologie

Annuité : remboursement annuel des emprunts (capital et intérêts)

Capital d'exploitation : valeur de l'ensemble des biens (immobilisations hors foncier, stocks, créances et disponible) mis en œuvre pour assurer la production d'une entreprise

Coût de production : prix à atteindre pour couvrir les charges engagées ainsi que la rémunération théorique de la main d'œuvre familiale, des capitaux propres et des terres en propriété.

EBE : Excédent brut d'exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers. Il correspond au solde dégagé sur la valeur ajoutée après avoir rémunéré les propriétaires des terres, le personnel et les organismes sociaux, l'état et les collectivités locales. Engendré par la seule activité courante, l'EBE est indépendant des décisions en matière de financement, d'amortissement de gestion fiscale ou de distribution des résultats.

Endettement : Part des dettes court, moyen et long terme dans l'actif de l'exploitation

Engagements financiers : Annuités + frais financiers CT

Résultat courant : Part du résultat de l'exercice liée à l'activité courante de l'exploitation. Il permet de mesurer la rentabilité de l'entreprise, pour rémunérer les capitaux (dans les sociétés à l'IS) et le travail familial. Il permet de comparer les performances des entreprises entre elles.

Revenu disponible = EBE – frais financiers CT – annuité d'emprunt. Il doit permettre de couvrir les prélèvements privés et d'autofinancer les investissements.

Taux d'endettement : Total des dettes / capital d'exploitation

Trésorerie nette globale : Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.

Inosys : Typologie des systèmes d'exploitations agricole des Chambres d'agriculture sur des critères de tri définis à partir du fonctionnement des exploitations

Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée sur la base des données comptables fournies par les Cerfrance de Bourgogne-Franche-Comté, puis consolidées régionalement.

Cette édition présente les résultats définitifs de l'année 2021 et donne une estimation des résultats 2022.

Les exploitations analysées sont spécialisées, la production principale représente au moins 2 / 3 du produit agricole hors aide. Les exploitations de polyculture élevage réalisent au moins 1 / 3 de leur produit agricole (hors aide) avec l'atelier grandes cultures et au moins 1 / 3 avec l'atelier d'élevage considéré.

Remerciements

- Sophie DUBREUIL (CRA BFC), Mathilde SCHRYVE (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour **La gestion des risques sur l'exploitation agricole**
- Laurent BARRALIS (DRAAF) pour **L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté**
- Amrane CHABANE CHAOUICHE (CRA BFC), Mathilde SCHRYVE (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté), Justine PASQUIER (Cerfrance BFC) pour **Les grandes cultures**
- Céline BUCHE (CRA BFC), Charlotte LE BIHAN (Cerfrance 71) pour **La viticulture**
- Valentine NAVEREAU (CRA BFC), Mélissa ZENNAF (Cerfrance Alliance Centre) pour **L'élevage de bovins viande**
- Orlane PHILIPPE (CRA BFC), Mélissa ZENNAF (Cerfrance Alliance Centre), pour **L'élevage d'ovins viande**
- Franck LAVEDRINE (Idele), Mathilde SCHRYVE (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour **L'élevage de bovins lait de plaine**
- Franck LAVEDRINE (Idele), Thierry PERRAUDIN (Cerfrance Alliance Comtoise) pour **L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien**
- Sophie DUBREUIL (CRA BFC), Alessio MORO (Cerfrance 71) pour **L'élevage caprin**
- Mathilde AILI (CRA BFC) pour **Les activités équinés**
- Catherine CHALLAN-BELVAL (CRA BFC), Marine LE FER (Cerfrance Alliance Comtoise) pour **L'élevage porcin**
- Catherine CHALLAN-BELVAL (CRA BFC), Bruno LAURENT (Cerfrance 71) pour **L'aviculture**
- Inès MAHE (CRA BFC), Ariane GALLET (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour **Le maraîchage**
- Geoffrey LEPAGE (Cerfrance BFC), Sarah FERRIER (Interbio Franche-Comté), Philomène VIRICEL (CRA BFC) pour **L'agriculture biologique**
- Arthur PITRE (étudiant en 2nde année BTSA Génie des Equipements Agricoles), Jean-Philippe ROUSSEAU (CUMA Bourgogne-Franche-Comté), Richard WYLLEMAN (CUMA Bourgogne-Franche-Comté) pour **La mécanisation**
- Laëtitia LEBRETON (CA 89) pour la création du document
- Angelina DELRUE (CRA BFC) pour la communication et la diffusion du document
- Sophie DUBREUIL (CRA BFC) et Mathilde SCHRYVE (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour l'animation et la coordination générale de la réalisation de l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourgogne-Franche-Comté, avec l'appui d'Ariane GALLET (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté), Aude GILLET (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) et Aurore MOTTAS (CRA BFC)

Retrouvez ce document sur les sites des Chambres d'agriculture et des Cerfrance de Bourgogne-Franche-Comté

Contacts :

Sophie DUBREUIL - Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 07 85 89 24 50 - sophie.dubreuil@bfc.chambagri.fr

Mathilde SCHRYVE - Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 06 72 88 03 30 - mschryve@bfc.cerfrance.fr



INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE

